



« AUBERGE DU WAYAI »

APC 201

Projet Pédagogique de l'Institution

Édité en conformité de l'art. 13 de l'AGW du 14 mai 2009

Foyer d'Accueil Médicalisé

« Auberge du Wayai »
Route de Stockay, 2a
4845 Sart-lez-Spa
T. + 32 87 47 53 93
F. + 32 87 47 53 95

Direction

Mr Emmanuel KRZIS LORENT
+ 32 476 81 25 63
emk@aupetitbonheur.eu
Monsieur Cyrille JACQUIOT
+ 32 495 74 59 10
cyj@aupetitbonheur.eu

Gestionnaire

Au Petit Bonheur SPRL
Madame Sabine MORTIER
Rue Commandant Naessens, 34
4431 Loncin
T. + 32 43 64 21 80
F. + 32 43 64 21 83

<u>1 Nos valeurs et philosophie d'intervention</u>	7
<u>2 Nos références théoriques</u>	13
<u>3 La structure</u>	33
2.1 Infrastructures.	
2.2 Le foyer	
2.3 Les appartements semi autonomes	
2.4 La cuisine	
2.5 La prise en charge du linge.	
2.6 Le médical	
<u>4 L'organisation</u>	48
4.1 L'équipe pluridisciplinaire	
4.2 Les réunions d'équipe	
4.3 Les horaires de travail	
4.4 Organigramme	
4.5 La politique de recrutement	
4.7 La politique de formation	
<u>5 La population accueillie</u>	59
5.1 Le public cible	
5.2 Nombre sexe et âge	
5.3 mesure de protection	
5.4 La gestion de crise	
5.5 La durée du séjour	
5.6 La procédure de réorientation	
5.7 L'admission	
5.8 Les familles	

<u>6 Les outils d'accompagnements</u>	72
6.1 Les écrits professionnels	
6.2 Le projet individuel	
6.3 Le référent	
6.4 Le planning d'activité	
6.5 L'accompagnement au cours de la journée	
<u>7 Les activités hygiène, bien être et estime de soi</u>	90
7.1 Le projet hygiène	
7.2 Les massages	
7.3 La pédicure, manucure	
<u>8 Les activités pédagogiques</u>	99
8.1 La Classe	
8.2 La bibliothèque, la médiathèque	
8.3 Les projets culturelles	
8.4 Les pays	
8.5 L'atelier vidéo	
<u>9 Les activités axées sur la nature</u>	120
9.1 La ferme	
9.2 Le bois	
9.3 La nature et science	
<u>10 Les activités sportives</u>	131
10.1 Le sport	
10.2 Les jeux olympiques	
10.3 Les ateliers musica-danse	

<u>11 Les activités de socialisations</u>	144
11.1 Les courses	
11.2 Le groupe de parole	
<u>12 Les activités de parole</u>	147
12.1 La réunion des résidents	
12.2 Le groupe de parole	
<u>13 Les activités à visé psychologique</u>	153
13.1 Education à la vie relationnelle, affective	
13.2 Le groupe de paroles	
13.3 Les entretiens individuels	
<u>14 L'évaluation des activités</u>	161
<u>15 Le projet jetons</u>	165
<u>16 Les retours et séjours</u>	167
<u>Conclusion</u>	172

*Ensemble vers ton bien-être nous marcherons,
Et jamais mes désirs ne passeront avant les tiens,
Ensemble tes problèmes nous résoudrons,
Et jamais mes soucis ne passeront avant les tiens,
Ensemble vers ta liberté nous marcherons,
Et jamais ma liberté n'empiétera sur la tienne,
Ensemble ton autonomie nous construirons,
Mais jamais contre ton gré,
Ensemble, au-delà de tes limites nous irons,
Mais seulement si tu le veux,
Ensemble les décisions nous prendrons,
Et jamais mes choix ne primeront sur les tiens,
Ensemble nos désaccords nous réglerons,
Et jamais mes humeurs n'influenceront nos relations,
Ensemble, nous apprendrons à nous connaître,
Et jamais je ne jugerai ce que tu es !*

Moi, ton éducateur, je serai ton confident, ton ami, ta béquille, l'oreille à ta disposition.

Sans concession je serai à l'écoute de tes angoisses, de tes peurs, de tes besoins.

Et sur le pas de ta maison, je déposerai avant d'entrer, mes problèmes, ma tristesse et ma mauvaise humeur.

Solennellement je m'engage à ce que tu sois, acteur de ton existence,

Et qu'enfin, ton avenir t'appartienne.

Le centre "Au Petit Bonheur" vit le jour en avril 2006, à l'initiative de Madame Sabine Mortier, alors âgée de 25 ans.

Avant d'entreprendre ce projet, cette dernière travaillait comme éducatrice dans un centre d'hébergement, accueillant des personnes atteintes d'un handicap mental.

Cependant, la conception de l'encadrement que développait cet établissement, ne correspondait pas à sa philosophie d'action.

Dès lors, elle prit la décision de créer une structure, où elle pourrait développer sa propre politique d'intervention

A l'origine Foyer Occupationnel, le centre est reconnu et agréé depuis 2008, comme Foyer d'Accueil Médicalisé.

Aujourd'hui, 35 résidents sont pris en charge et accueillis au foyer de Loncin, en région liégeoise.

En 2011, Le foyer « Au Petit Bonheur » s'agrandi par l'ouverture d'un nouveau site, situé à Sart- Lez-Spa, au cœur des Fagnes : « l'Auberge du Wayai ».

Installé dans un ancien hôtel, ce foyer base son projet pédagogique sur l'autonomie et la participation à la vie d'une ferme pédagogique, se trouvant sur le site même de l'institution.

Son goût de l'accompagnement lui est venu dès l'enfance, de sorte qu'adolescente, elle prit déjà part en tant qu'animatrice, à de nombreux projets. Cela lui permit de développer une connaissance particulière de l'animation et du suivi éducatif, mais également de côtoyer diverses populations.

Au début de sa carrière, elle s'investit dans le domaine commercial, où lui vint le goût d'entreprendre.

Cela dit, si ce domaine lui permit de s'épanouir professionnellement, elle fut déçue de l'aspect inhumain et véral, qu'il peut recouvrir.

C'est alors qu'elle prit la décision de se tourner vers sa formation de base et d'entreprendre une carrière d'éducatrice auprès de personnes souffrant d'une déficience mentale, où elle fut frappée d'un coup de cœur pour cette population. Le bonheur que ces personnes lui apportèrent au cours des mois passés en leur compagnie, fut une grande source d'inspiration et lui donna la force de mener à bien la création du centre «Au Petit Bonheur »

L' « Auberge du Wayai » se destine à l'accueil d'une population aux handicaps modérés, désireuse d'autonomie, pouvant s'inscrire dans un projet de vie dynamique, et appréciant la nature ainsi que les grands espaces.

Après dix ans d'existence, et de nombreux remaniements de l'intervention pédagogique, le centre "Au Petit Bonheur" se compose désormais de trois résidences distinctes, adaptées en fonction des besoins de la population et défendant chacun, leur propre méthodologie d'intervention.



Notre éthique ?

1 Nos valeurs et philosophie d'intervention

Nous désirons faire de « L'Auberge du Wayai »
un lieu de valeurs familiales



A nos yeux, l'hébergement de personnes en situation de handicap, dépasse la prise en charge des simples besoins primaires.

Notre structure d'accueil doit fournir mieux que le gîte et le couvert car notre vision du bien-être, porte sur la qualité de vie dans toute sa complexité.

Tout d'abord, nous portons un grand intérêt au respect de la dignité et de la différence. Pour notre équipe et notre staff de direction, les situations de handicap ne sont pas un facteur d'exclusion, mais plutôt de richesse ; une source de dépassement et d'épanouissement.

Nous désirons faire de « L'Auberge du Wayai » un lieu de valeurs familiales car, du fait de l'éloignement et parfois de l'isolement, nos pensionnaires présentent un grand besoin d'affection et de présence rassurante. Ainsi, il est primordial que chacun d'entre eux trouve au sein de la structure, la chaleur et la sécurité d'un second foyer.

Nous veillons à ce que nos interventions soient mues par des valeurs de respect et de tolérance, et que chaque acteur de « L'Auberge du Wayai » en soit porteur.

Le choix du personnel se fait donc en fonction du respect que ce dernier voue aux usagers et de sa motivation à évoluer à leur côté. De plus, la priorité est mise sur les personnes porteuses de projets visant le bien-être et l'épanouissement de la population accueillie.

Les autres qualités que nous attendons des éducateurs sont : l'écoute, la capacité de se remettre en question et la volonté de travailler au sein d'une équipe soudée et dynamique.

Nous ne voyons pas le travailleur social comme le simple garant de l'autorité, mais bien comme l'accompagnant, devant considérer l'utilisateur en adulte, sans jamais profiter de sa position autoritaire. Ainsi, nous tenons compte des désirs d'émancipation de chacun de nos pensionnaires et proscrivons formellement toute attitude dégradante ou infantilisante.

De ce fait, les obligations des usagers s'axent principalement sur le respect des règles du savoir-vivre ensemble. L'intervention éducative n'a, quant à elle, pour unique finalité, que de veiller au bien-être et à la sécurité des habitants du foyer.

« L'Auberge du Wayai », est donc en premier lieu celui des personnes qui l'habitent et toutes les concessions sont faites pour que le bien-être, la sérénité et le respect du libre arbitre, soient le corollaire de leur existence.

« L'Auberge du Wayai » est un centre ouvert, où le respect de la liberté individuelle prime sur tout le reste.

"La liberté de l'un s'arrête où commence celle de l'autre"

Nul ne peut pratiquer la menace ou le chantage, sous le couvert d'une intervention pédagogique. Nous proscrivons toute forme d'atteinte à la liberté de l'usager, sortant du cadre d'un accompagnement pédagogique "démocratique", car à nos yeux, l'institutionnalisation constitue déjà, à elle seule, une privation de liberté.

Conscient de la nécessité de l'accompagnement en institution, nous luttons chaque jour contre son caractère intrusif et parfois même déshumanisant. Même si cela n'est pas la voie la plus facile, nous refusons de sombrer dans l'autoritarisme institutionnel aveugle et désirons octroyer à nos pensionnaires, le droit de choisir, le droit de refuser, le droit à la colère...le droit de vivre.

Nous défendons également la notion de responsabilité, et c'est dans ce sens qu'abondent nos interventions pédagogiques, par lesquelles, travailleurs comme usagers, doivent assumer leurs actes et entreprendre de réparer tout fait dommageable pour autrui.

Ensuite, nous nous autorisons une grande souplesse quant au déroulement d'une journée, afin de respecter au mieux le rythme de chacun. Le temps ne doit pas être une contrainte, venant entraver le respect de la liberté, le confort et le bien-être des habitants du foyer.

Chaque résident est l'objet d'une réflexion de la part de toute l'équipe et les mesures d'intervention sont ajustées en fonction de leur singularité. Nous procédons à une évaluation au cas par cas afin de déterminer des projets individuels respectueux des facultés, des désirs et des besoins singuliers de chaque pensionnaire.

Nous défendons par-dessus tout, la tolérance vis-à-vis des aspirations de ces derniers et ne développons aucun tabou quant à leur individualité. Nous estimons qu'une acceptation réfléchie des besoins de l'autre, permet de faire face à la réalité et d'établir des plans d'action adaptés, répondant aux besoins singuliers que nous rencontrons.

Enfin, nous veillons à ce que nos usagers soient intégrés en tant que citoyens à part entière et nous attachons à ce qu'ils bénéficient de droits similaires à ceux de tout autre.

En raison des troubles comportementaux, nos résidents ne peuvent vivre dans la communauté générale. Il leur faut un hébergement spécifique qui s'associe bien évidemment à un encadrement de qualité.

Celui-ci, selon notre philosophie de travail, repose sur les valeurs de respect de la personne, sa reconnaissance dans la société et, la participation active de tous pour y arriver. Ainsi s'oriente notre méthodologie au travers des actes quotidiens.

Cela se traduit par :

- Elaboration en équipe du Projet Individuel de chacun.
- S'en suit alors son application spécifique de la part de tous les intervenants professionnels.
- La conscientisation, suivie de la mise en place progressive de travaux axés sur les nouvelles réalités de la vie, qui surgissent au sein du centre : C'EST LE RÉSIDENT QUI FAIT AVANCER LE PROJET. La mission des intervenants est d'être des « Accompagnants ».
- Des restructurations diverses telles l'adaptation des rôles, des responsabilités, la création de comités ou conseils, ou encore l'usage de nouveaux outils pédagogiques.
- Les collaborations avec l'extérieur, et les nouveaux intervenants.

Ainsi, nous visons la normalisation.

C'est-à-dire, permettre aux personnes que nous hébergeons, un mode de vie qui se rapproche le plus des conditions de vie des personnes en général. Et ceci, selon leurs compétences.

D'ailleurs, notre but est de les voir atteindre une autonomie optimale, directement relative à leur niveau capacitaire et déficitaire.

Celle-ci est favorisée, entre autre, par :

- La structuration temporelle des journées.
- Le respect de la personne.
- La prise en compte de la notion de « santé » au travers d'un suivi médical régulier et des activités physiques
- L'individualisation
- Les ressources matérielles
- Etc.

La qualité de vie.

• Suite à l'examen des propositions de Rogers et Converse (1975) et de leurs condisciples, la qualité de vie est « l'écart entre les besoins et les aspirations satisfaits et non satisfaits.

• Il s'agit ici d'une évaluation subjective des perceptions de l'individu, et d'une évaluation objective. Plus l'écart est grand, plus pauvre est la qualité de vie. On tiendra compte des progrès réalisés par la personne quant au contrôle de sa vie, quelle que soit sa situation de départ. ».

• Afin de l'aborder plus facilement, la qualité de vie est divisée en quinze dimensions (selon Hugues et al. 1995) :

- 1. Bien être psychologique et satisfaction personnelle ;
- 2. Liens et interactions sociaux ;
- 3. Emploi ;
- 4. Bien-être physique et matériel ;
- 5. Autodétermination et choix personnels ;
- 6. Compétence personnelle, ajustement communautaire et indépendance ;
- 7. Intégration communautaire ;
- 8. Acceptation sociale, statut et adaptation écologique ;
- 9. Développement et contentement personnels ;
- 10. Environnement résidentiel ;
- 11. Récréation et loisirs ;
- 12. Normalisation ;
- 13. Indicateurs individuels et démographiques ;
- 14. Responsabilité civique ;
- 15. Services de soutien reçus.

• Grâce à ces quinze dimensions, nous pouvons établir les projets individuels suivant une théorie concrète. Ainsi, nous savons décomposer les objectifs afin d'améliorer la qualité de vie des résidents du foyer.

L'intégration.

• La personne est mise en avant et sa responsabilité de « citoyen » est reconnue en le nommant « résident » du foyer mis à sa disposition.

• L'intégration physique (cohabitation), fonctionnelle (partage avec la communauté) et sociale (contacts personnels divers) est un but constant.

• Reconnaître et définir à chaque fois où la personne se situe, l'aider à progresser. Favoriser cette intégration constitue l'axe de travail journalier de l'équipe

Le respect.

• Accepter l'autre dans ses différences, tant pour les intervenants que pour les résidents, est primordial.

• Le respect de la vie communautaire passe par le respect du règlement d'ordre intérieur que nous avons réalisé dans le but de sécuriser les résidents. Il est l'adaptation la plus fidèle possible, des règles en vigueur au sein de la société.

• De plus, ce règlement est rédigé en mettant l'accent sur les diverses difficultés des résidents et est propre au projet.

• Dans le but de respecter l'individualité de chacun, le choix des décorations dans les chambres incombent aux résidents eux-mêmes.

• De même les résidents choisissent les activités auxquelles ils veulent participer. Ces dernières sont d'ailleurs conçues en fonction des aptitudes et des attentes de chacun.

La gestion des paradoxes , Liberté et sécurité :

La notion de liberté renvoie à la possibilité de « faire ce qu'on souhaite » dans le respect des règles et du cadre posé.

La sécurité physique ou morale fait écho à la notion de protection et de limitation des risques. Les règles, qu'elles soient issues de la Loi, du projet d'établissement ou des divers règlements existants permettent de garantir les libertés individuelles.

La gestion de ce paradoxe, dans l'accompagnement de l'adulte en situation de handicap, dépend de ses capacités d'appréhension des règles. Il doit faire ses preuves et montrer sa capacité d'autonomisation pour gagner en liberté.

Ce paradoxe constant nécessite une forte souplesse de l'établissement et des professionnels : savoir lâcher prise et accepter la prise de risques tout en les limitant au maximum.

Il y a là un enjeu d'adhésion formalisée de chaque partie prenante de l'accompagnement (professionnels, parents, adultes résident et partenaires).

Bien-être et apprentissages : L'adulte en situation de handicap est souvent victime bien malgré lui d'un rythme imposé.

Sa famille, les professionnels qui l'encadrent, voire les autres qui l'entourent peuvent projeter sur lui de fortes attentes et ambitions. Le bien-être consiste à donner sa place à chacun dans le respect de ses capacités.

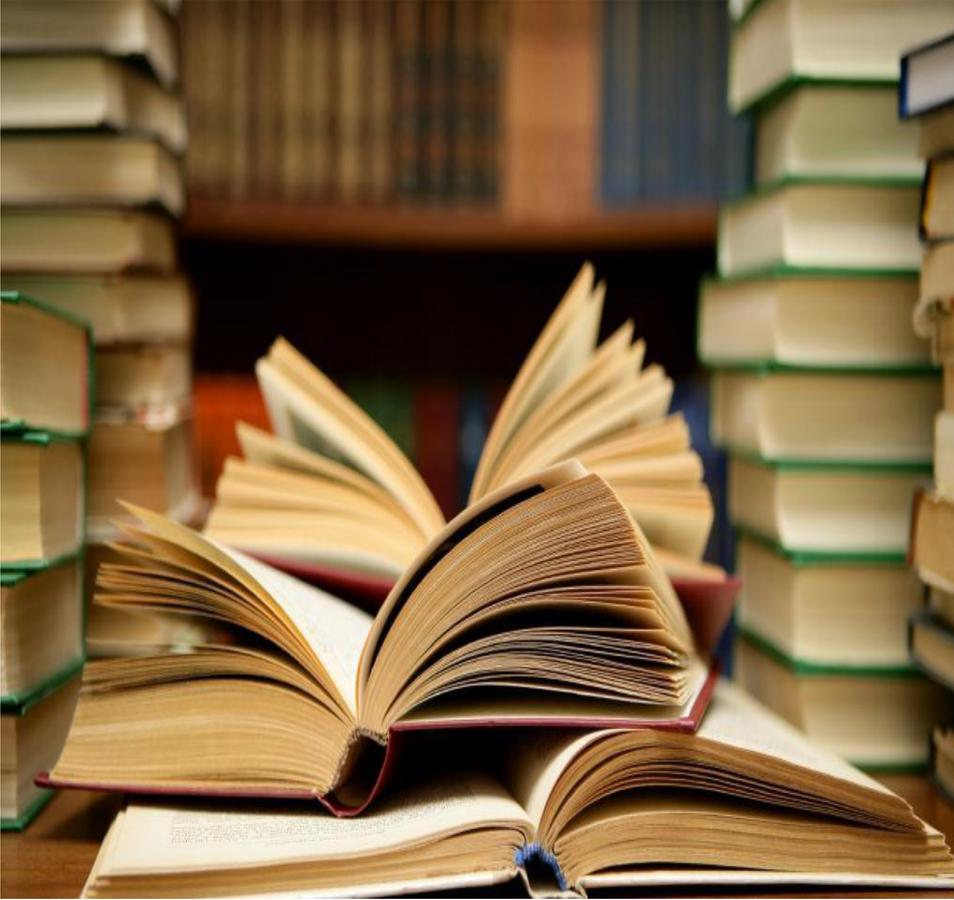
Les apprentissages visent un gain progressif de capacités et d'autonomie. Les apprentissages institutionnalisés peuvent parfois être lourds, voire violents pour chaque adulte et être contraires au bien-être. Pour répondre à ce paradoxe, plusieurs leviers sont possibles : -

Au quotidien, il s'agit de varier les actions avec des rythmes adaptés et des visées ludiques ;
- Savoir mettre la personne accueillie face à ses difficultés sans le dévaloriser pour lui permettre d'avancer à son rythme et lui faire prendre conscience aussi de ses capacités pour lui permettre d'avancer à son rythme

Observer et évaluer régulièrement les actions de l'adulte et son confort dans l'exécution de la tâche.

Les postures professionnelles sont capitales. Le résident doit être respecté, ses difficultés systématiquement considérées comme des axes de travail et de développement à venir sans le mettre dans l'inconfort face au groupe ou toute autre partie prenante.

Pour impliquer les familles, le projet personnalisé est l'outil majeur. Il devient alors un outil de contractualisation entre les parties afin de faire face collectivement au paradoxe rencontré. Leur adhésion est capitale



D'où viennent nos valeurs ?

2 Nos références théoriques

Nos livres et outils de travail



L'éducation positive

Un jour à la fois, dans la joie et la bonne humeur...

Il est difficile de résumer l'éducation positive en quelques lignes, de même qu'aucune référence théorique isolée ne permet d'appréhender sa compréhension. L'éducation positive, c'est un procédé multiple, à la fois simple et complexe, un mode de pensée qui influence notre manière de concevoir le monde. C'est une paire de lunettes qui changent notre regard et notre appréhension de la vie.

Penser positivement, c'est décider du sens que l'on donne aux événements de notre quotidien et accepter que ceux-ci, n'ont pour seule nature, celle qu'on désire leur conférer. Il est vrai que la pensée positive peut, à ce titre, paraître une approche simpliste, difficilement transposable, en tant que modèle théorique, pour des professionnels de l'éducation.

Pourtant, appliquant ces techniques depuis près de dix ans et affinant sans cesse leur mise en pratique sur le terrain, nous sommes convaincu de leur bienfondé et qu'aucun événement, qu'aucune action, aussi complexe soit-elle, ne peut se soustraire aux méthodes de l'éducation positive. Chaque individu est reconnu et considéré. Nous mettons un point d'honneur à prendre en compte la "Carte du Monde" de chacun de nos résidents.

Transposer l'éducation positive en modèle éducatif dans le secteur du handicap, c'est avant tout accepter de changer complètement notre mode de pensée et se détourner quelque peu des références sociétales que nous ont inculquées l'école et notre éducation classico-classique.

C'est aussi, s'écarter de la notion de réussite telle que nous la concevons et donner à l'échec, une valeur positive. C'est enfin se détourner de notre propre conception de la vie et de l'éducation, et accepter que l'autre, peu importe sa culture, sa provenance ou son handicap, dispose de son propre regard sur le monde, qui peut être semblable ou très éloigné du nôtre, mais qui a sans conteste, une valeur égale, complémentaire ou enrichissante. Notre objectif est d'analyser l'intention positive de chaque comportement.

Accompagner des personnes porteuses de handicap, nous confronte tant à des moments de joies, de sourires et de bonheur, qu'à des événements difficiles - voire dramatiques -, des échecs, des déceptions, éprouvant les professionnels physiquement et émotionnellement.

Pris au premier degré, ces événements peuvent conduire progressivement à l'épuisement et amenuiser la croyance au changement, les intentions positives, qui font place à la routine et à la perte du sens qu'on donne au travail social.

Au travers des lunettes de l'éducation positive, ces mêmes événements ne sont plus des obstacles qui entravent l'atteinte d'objectifs, mais des variables d'ajustement, des leviers permettant de comprendre la personne pour ajuster nos méthodes éducatives.

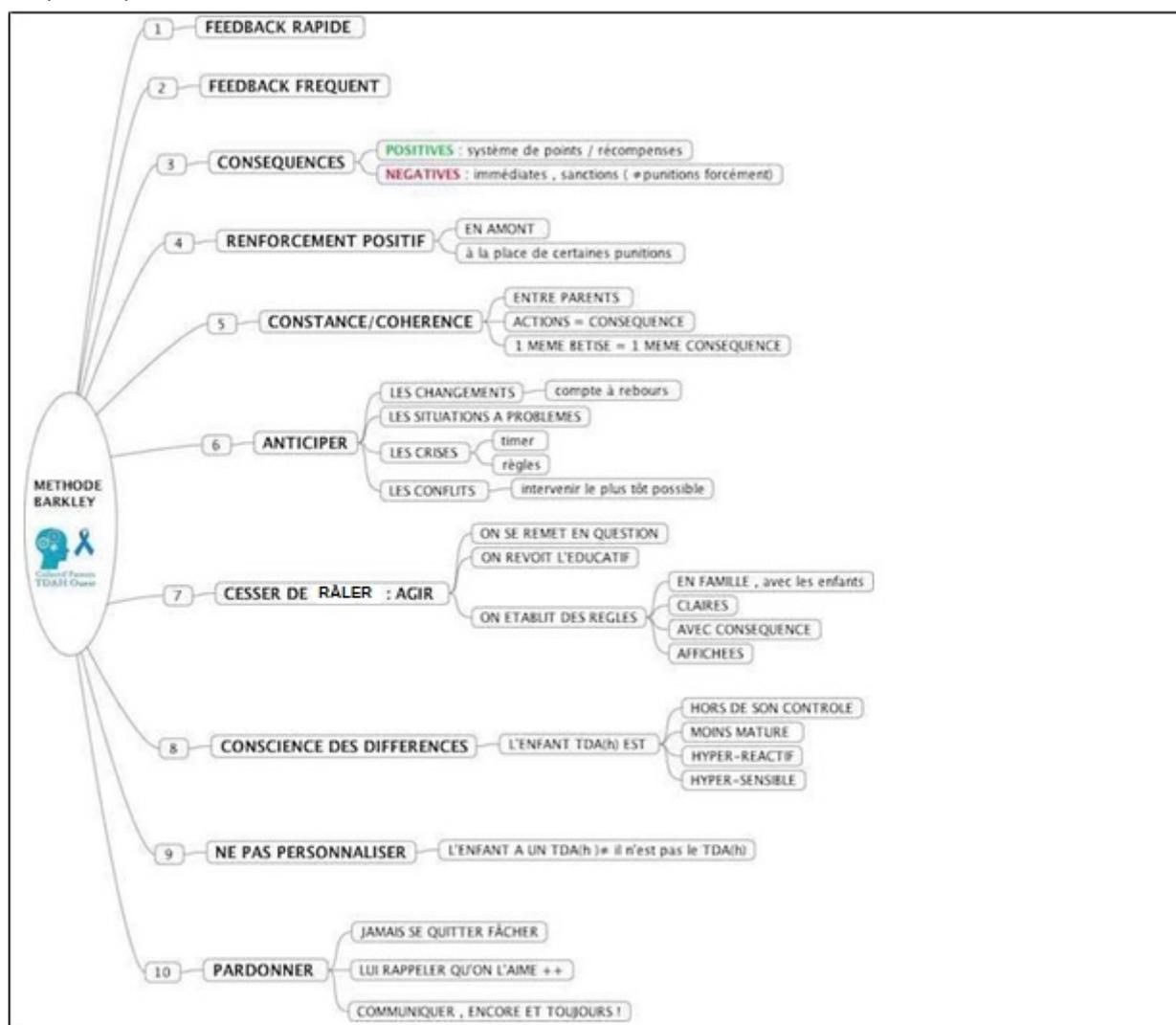
Cette façon de travailler nous permet de faire face aux comportements violents avec **bienveillance** et **respect**. Nous pouvons dès lors plus facilement prendre le recul nécessaire pour accueillir la frustration de nos patients et ainsi, les reconnaître dans leurs difficultés.

Les situations difficiles sont une réalité. Il est impossible de les contourner et aucun de nous ne peut y être indifférent. Elles ont un impact sur notre quotidien, elles nous bousculent, nous bouleversent indubitablement, mais n'ont pour sens que celui qu'on décide de leur donner.

Nous présentons ci-dessous, **notre boîte à outils**, quelques éléments clés, qui permettent d'installer l'éducation positive dans notre réalité professionnelle, pour qu'elle rayonne sur nous, mais aussi et bien sûr, sur nos usagers.

Les 10 principes d'éducation par Russel Barkley...

Le Docteur Russell A. Barkley est professeur de psychiatrie et de neurologie à Harvard, Directeur du service hospitalier psychologie-psychiatrie dans le Massachusetts. Il fait autorité en matière de suivi et d'étude des troubles de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).



Bien qu'appliquées à un domaine différent du nôtre, les théories qu'il avance, font échos au regard que nous portons sur l'éducation et corroborent notre vision de **l'éducation positive**.

Pour faire face aux comportements compliqués que peuvent développer les enfants porteurs d'un TDAH, le professeur Barkley invite l'accompagnant (ou le parent), à **faire une pause avant de réagir** à l'attitude inadaptée, et d'utiliser ce délai pour se remémorer **10 principes de bases** et choisir une réponse qui tienne compte de ces derniers.

Selon nous, ces principes s'appliquent parfaitement à l'accompagnement des troubles du comportement et sont à ce titre, une source d'inspiration, pour l'application de l'éducation positive.

Les voici :

1. **Donnez rapidement au résident davantage de feed-back et appliquez plus de conséquences immédiates**
2. **Donnez plus fréquemment de feed-back au résident**
3. **Utilisez des conséquences plus grandes et plus puissantes**
4. **Utilisez le renforcement positif avant la punition**
5. **Soyez conséquent et constant**
6. **Cessez de se plaindre ; mais agir**
7. **Planifiez les situations problématiques**
8. **Gardez toujours à l'esprit les difficultés de maturation ou les inaptitudes de la personne prise en charge**
9. **Ne personnalisez pas les problèmes de la personne**
10. **Pardonnez**

Bannir les attitudes éducatives non-aidantes ...

- Hurler
- Punir
- Menacer
- Moraliser
- Juger
- Les longs discours
- Laisser faire
- ...

Ces attitudes sont inefficaces, et nourrissent le sentiment d'insécurité chez l'utilisateur et le travailleur social (**5. Soyons conséquent et constant/6. Cessez de chialer; agissez**)...

Il revient au professionnel de s'adapter à l'utilisateur et non l'inverse. L'accompagnant est le garant de la sécurité et du respect de chacun au sein de l'institution, mais n'est pas une figure d'autorité, dont la parole doit être respectée sans aucune équivoque.

Il y a des règles de vivre ensemble que nul ne peut transgresser, pour que soit garanti la sécurité et le bien-être de chacun.

Mais chaque comportement inadapté, recouvre une fonction et demande un questionnement du professionnel, dont le rôle est d'en percevoir la fonction. Si une règle est injuste ou ne respecte pas, la liberté individuelle, sa remise en cause est inévitable pour faire disparaître les sentiments de frustration, de mal-être, de non appartenance ou d'injustice. C'est en décodant le feed-back des comportements que nous pourrions valider ou modifier nos pistes d'interventions.

Un foyer est avant tout celui des personnes qui y résident. Les règles de vie doivent donc correspondre aux attentes que chacun se fait de son propre chez soi, tout en garantissant l'harmonie de la communauté.

Si je n'ai pas envie de dormir, personne ne m'oblige à rejoindre ma chambre. De quel droit un accompagnant pourrait-il exiger d'un usager, qu'il en fasse de même ? N'est-il pas possible de rendre cette chambre plus attrayante, en y installant par exemple une télévision, qui donnerait du sens à ce retour et ne serait plus alors, unique synonyme de sommeil et d'isolement ? Si c'est la compagnie qui motive la personne à sortir de sa chambre, pourquoi ne pas lui proposer de s'installer un moment, en buvant un café ou d'aider à la réalisation d'une tâche ? Si le manque de sommeil, est un risque pour la santé et l'équilibre de la personne, il convient en premier lieu de lui expliquer et si aucune solution ne peut se dégager, c'est au corps médical d'aider à retrouver un équilibre ?

Pour chaque aspect du quotidien, **c'est en donnant du sens que nous parvenons à éduquer** et non par la contrainte et le rapport de force, qui ne fait qu'alimenter le sentiment de frustration, d'injustice, d'incompréhension.

Nous avons le choix de voir les comportements inadaptés comme une remise en cause de notre autorité, qui ne peut que conduire à la confrontation. Ou, chercher à comprendre la fonction de ce même comportement et y apporter une réponse plus censée, prenant en compte le besoin de l'autre, qui se sentant écouté, s'apaisera certainement. Chercher à comprendre l'intention positive de ce comportement, tenté de comprendre : "Que nous livre-t-il comme clé de compréhension de sa carte du monde ?".

De plus, notre éducation nous fait admettre comme normale, la sanction des actions inadaptées. En revanche, quand un comportement correspond à la norme, il semble si normal que nous le récompensons rarement. En encourageant les attitudes souhaitées - sans craintes d'en faire des « tonnes » - **(4. Utilisez le renforcement positif avant la punition)**, nous avons plus

de chance de les multiplier et de poser les bases d'une relation de confiance, d'égalité, qui servira inévitablement en situation de crise, à diminuer l'hostilité à votre égard. On pourrait croire que l'éducation positive est inatteignable mais lorsque l'on part du postulat : "Un jour à la fois dans la joie et la bonne humeur", nous orientons notre cerveau vers la réussite. Car la réussite d'un projet individuel repose sur la volonté du résident d'être pleinement acteur de son projet ; d'en comprendre l'intérêt.

Au quotidien, l'accompagnement de personnes en situation de handicap, confronte les professionnels à des comportements « hors-normes », que notre éducation nous a très clairement interdits et souvent même, avec insistance.

Les cris, la violence (auto et hétéro agressivité), les insultes, le cracha, etc., nous bousculent et nous touchent bien souvent, tant au niveau de nos valeurs que dans notre intégrité physique. Ce sont des attitudes inacceptables mais elles font pourtant partie de notre quotidien. Leur répétition ou leur intensité, peuvent légitimement faire naître de la colère ou de la rancune.

Toutefois, elles sont une forme d'expression du handicap et viennent souvent pallier une communication carencielle, quand une personne ne comprend pas le monde qui l'entoure et cherche une manière efficace d'influer sur celui-ci et de s'extraire de la violence qu'elle même subit, en raison du peu de choix qu'offre un milieu institutionnel - ou un handicap.

Le handicap mental, l'autisme, la psychose, etc., engendrent des actes inappropriés et bien que les professionnels soient en première ligne et les subissent frontalement, ils n'en sont pas pour autant la cible (**9. Ne personnalisez pas les problèmes de l'enfant**). La personne qui les produit en est la première victime car ils l'amènent à l'isolement social, à la douleur et produisent souvent un effet inverse à celui désiré (**8. Gardez toujours à l'esprit les difficultés de maturation ou les inaptitudes de l'enfant**).

Répondre aux comportements inadaptés par une sanction pure et dure, sans en chercher le sens, ne conduit généralement, qu'à leur renforcement et leur ancrage. En tant que professionnel, il nous revient de percevoir le message qu'ils recèlent et d'y apporter une réponse adaptée. Nous parlons alors de « sanction pédagogique » dont le but est de progresser vers le comportement attendu et non de punir le comportement inadapté (**1. Donnez rapidement à votre enfant davantage de feed-back et appliquez plus de conséquences immédiates/ 3. Utilisez des conséquences plus grandes et plus puissantes**).

De plus, il est nécessaire de savoir repartir à zéro (**10. Pardonnez**), car même s'il n'est jamais facile de subir un comportement de cette nature, on ne peut leur donner le sens d'un acte similaire, produit au quotidien, dans notre vie privée, par une personne lambda, non porteuse d'un handicap ou d'une maladie mentale (**8. Gardez toujours à l'esprit les difficultés de maturation ou les inaptitudes de l'enfant**).

Enfin, n'oublions surtout pas notre **humour** et notre **bonne humeur**, qui rayonnent autour de nous et permettent de créer une ambiance positive, moins propice à la colère et au conflit. Adoucir le quotidien du foyer, c'est également s'assurer de meilleures conditions de travail. Le jeu, la danse, le chant, le sourire sont des outils efficaces et accessibles, à la portée de chacun.

Orienter son esprit vers le succès ... « c'est le pouvoir des questions »

Face à une difficulté, certaines affirmations ou questions peuvent venir naturellement et nous orienter vers l'obstacle :

- C'est toujours pareil, il n'écoute pas, personne ne me comprend, etc.
- Pourquoi moi? Pourquoi est-ce que ça m'arrive? Pourquoi est-ce que je n'ai pas de chance ? Pourquoi, pourquoi, pourquoi ?

De même, devant l'ampleur de l'obstacle à traverser, nous pouvons nous montrer réticents à toute forme de réponse, en nous concentrant sur ce qui pourrait ne pas fonctionner.

Ces questions et réticences nous orientent vers l'obstacle et le rendent inévitable. Elles conduisent notre esprit vers la peur et nous immobilisent.



Pourtant, face à une situation de crise ou d'échec, si nous orientons notre esprit vers le succès, nous pouvons définir de nouveaux objectifs, améliorer notre situation et apporter des solutions nouvelles qui à leur tour conduiront vers des réussites - ou de nouveaux échecs, qui seront l'occasion de relancer à nouveau, notre questionnement positif.

Comment atteindre mon objectif ?

Comment améliorer ma situation ?

Comment évoluer positivement ?



« Votre esprit vous mène naturellement vers là où vous concentrez votre attention. »



« Concentrons-nous sur la solution et non pas sur le problème ».

Après chaque journée de travail - difficile ou non -, demandons-nous ce que nous avons vécu de positif, quelles sont les difficultés que nous avons traversées et les enseignements que nous pouvons en tirer ?

Chaque matin ...



Demandez-vous ce que vous allez pouvoir faire pour rendre votre journée agréable, stimulante, positive ...



A chaque fin de pause :

Quels ont été les points importants ?

Quels ont été les points positifs ?

Quels ont été les moments difficiles ?

Que puis-je apprendre de ces moments difficiles ?



Ces questions dynamisent notre esprit, nous donnent de l'énergie pour surmonter les difficultés et nous tirent vers le haut. La qualité des questions que nous nous posons, conditionne le sens de notre pratique professionnelle.

Posons-nous des questions :

- qui dynamisent notre esprit
- qui nous donnent de l'énergie
- qui nous tirent vers le haut



« On ne bâtit rien de la crise »

C'est un postulat très important car toute personne atteinte d'un trouble déficitaire attentionnel avec, ou sans, hyperactivité, lorsqu'elle se sent sous pression, elle ne peut plus raisonner... Il faut lui demander de s'isoler ; l'éducateur reprendra le dialogue lorsque la personne se sentira apte et l'EDUCATEUR aussi.

Les situations de crise de notre quotidien, nous conduisent parfois à nous sentir démunis et à un sentiment de perte de contrôle. Tributaires des réactions de l'autre, par nature incontrôlables, c'est une réalité à laquelle nous ne pouvons-nous soustraire. En revanche, il nous est possible de choisir les enseignements à en tirer.

Au moment de la crise, il est indispensable de garder son sang-froid, de faire entendre à la personne que nous entendons sa difficulté. L'écoute est le premier outil d'une bonne gestion de crise. Il sera ensuite important d'expliquer au résident que nous ne pouvons accepter que cette crise envahisse l'espace des autres.

Si au sein de la crise, nous n'avons pu trouver de solution adaptée, revenir sur l'évènement lors du retour au calme (*donner du feed-back*), nous permet de comprendre les éléments clés qui ont engendré la situation, et nous permettent une meilleure anticipation des difficultés futures.

Confrontés à une situation semblable, nous disposons alors de clés de lecture pouvant nous permettre d'éviter l'emballement, par des réponses différentes que celles données antérieurement.

En nous laissant aller à la morosité, nous refusons de voir la beauté de nos réussites, si petites soient-elles et de notre profession, qui nous emmène souvent très loin de ce que nous attendions.

L'objectif atteint est parfois bien différent de celui que nous poursuivions, mais en adaptant notre seuil d'attente, nous évitons la déception et nous nourrissons chaque petite victoire.

Différentes « cartes du monde »

En se concentrant sur les besoins, les capacités et les désirs de nos usagers (ou de nos collègues), et en acceptant que ceux-ci puissent être très éloignés de notre propre « carte du monde », nous comprenons ces différences.

« Comprendre permet d'accepter ... »



« Et accepter ne veut pas dire « laisser faire » ».

Ce qui était un obstacle devient alors un atout, sur lequel s'appuyer pour vivre en harmonie.

Comprendre l'autre et chercher à voir à travers ses yeux est nécessaire, pour éviter d'axer son projet sur des priorités correspondant aux attentes du professionnel, sans prendre en compte le besoin ou la demande.

Et cela se complique d'autant plus, lorsque le handicap ne permet pas l'expression directe du besoin ou de la demande. L'effort est alors d'autant plus grand pour comprendre d'où vient l'autre, ce qui l'a conduit jusqu'ici et ce qui motive son comportement.

L'écoute active



L'écoute active est un des outils développé par Carl Rogers, psychologue américain, et fait partie intégrante de sa vision de la relation d'aide. Elle consiste à accueillir le message de l'autre tout en y apportant de la rétroaction (feed-back) pour s'assurer de sa bonne compréhension.

L'écoute active permet à l'autre de se sentir en confiance, de se sentir compris et non jugé par les interprétations du récepteur, qui devient « miroir » et fait écho à ce qu'il entend (reformulation). Elle accueille l'autre avec chaleur, s'axe sur le vécu plutôt que le contenu du message, autorise l'émotion, et lui donne un rôle supérieur au sein de l'échange.

En se montrant authentique et compréhensif, en paix avec ses propres émotions (notion de congruence), l'écouter crée un contexte d'égalité, propice au respect mutuel et à l'expression libre du ressenti.

Au-delà de l'écoute, cet outil peut aisément être transposé à la lecture d'un comportement, lorsque ce dernier est dépourvu de mot.

Nos références théoriques se veulent différentes en fonction des différents foyers et seront donc plus amplement développées, dans les parties leur étant réservées.

Cependant, si nous ne contestons pas l'importance capitale du bagage théorique, nous accordons également beaucoup d'intérêt au ressenti de nos travailleurs et veillons à ce que chacun fasse appel à son bon sens, et agisse selon la notion de "bon père de famille".

En effet, notre approche et nos interventions se basent essentiellement sur l'observation et le développement d'une connaissance singulière de chacun des résidents. Nous ne cherchons donc pas à standardiser nos méthodes, mais au contraire à faire preuve de souplesse et de flexibilité, afin de personnaliser notre intervention pédagogique.

(Les parties en italiques proviennent de l'encyclopédie WIKIPEDIA - <http://fr.wikipedia.org>).

L'antipsychiatrie

Pour certains, la conviction centrale sur laquelle convergent les grands courants de l'antipsychiatrie est que l'asile devrait disparaître et les malades retrouver tous leurs droits de citoyens dans une société qui pourrait les accueillir, prendre en compte leurs potentialités créatrices.

D'autres, généralement peu convaincus par les théories psychiatriques, estiment que la psychiatrie est une institution non pas médicale, mais plutôt politique et/ou religieuse, médicalisée s'attachant à résoudre non pas les problèmes ou les maux des patients qu'elle traite, mais bien les problèmes posés à la collectivité par le comportement de ces mêmes patients, et ce au moyen de procédés coercitifs (internements; traitements; mensonges) contraires aux principes de l'Etat de droit.

Pour certains, le cheval de bataille de l'antipsychiatrie est la question de la « Relativité du normal et du pathologique ». Pour d'autres, moins enclins à jouer avec les lapalissades (= vérités trop évidentes), l'objet de l'antipsychiatrie est l'invalidation de la dichotomie « sain »/« pathologique » instituant la notion de « norme » comme paradigme anatomique et sanitaire plutôt que comme variable sociale, sociétale, morale, philosophique et/ou politique, et consacrant de ce fait la confiscation, par les psychiatres, de problématiques politiques et sociales comme mesure de salubrité publique.

De notre côté, l'antipsychiatrie est notre cheval de bataille dans le sens où la plupart de nos résidents, s'ils n'étaient pas dans notre centre, se trouveraient actuellement dans un hôpital psychiatrique. Or, leur présence chez nous est la preuve que leur intégration dans un centre « ouvert » est tout à fait possible.

De plus, nous mettons une priorité sur la réduction de leur médication qui est très souvent trop importante et inadéquate.

Enfin, nous axons notre prise en charge sur l'intervention pédagogique plutôt que sur la mise en place de traitements pharmacologiques lourds et aliénants. Cette réduction de traitement est bien évidemment faite avec prudence et sous haute surveillance.

L'humanisme

Position philosophique qui reconnaît l'homme comme valeur suprême.

Cette doctrine est centrée sur l'intérêt des individus et de l'humanité, qui valorise l'humain avant tout.

L'Approche humaniste est un modèle psychothérapeutique cherchant à développer chez la personne qui consulte (le client) la capacité de faire des choix personnels (choisir, c'est devenir autonome).

La non directivité utilisée vise à libérer les tendances positives de l'homme chez qui existent de puissantes forces de changement.

Origine.

La voie de l'approche humaniste a été ouverte par Carl Rogers, créateur de l'Approche Centrée sur la Personne –ACP (psychothérapie non directive).

Appelée la troisième force pour marquer sa différence au regard des modèles psychanalytique et béavioriste, cette psychologie humaniste est apparue dans les années 60 aux France.

Dans les années 1970, en France, André Rochais met au point au sein de l'association PRH une formation humaine (stages et aide individuelle) fondée sur une approche humaniste de la personne, en vue de sa croissance et de son développement. Cette formation et ses nombreux prolongements pédagogiques sont actuellement dispensés sur les 5 continents.

Principe.

La psychologie humaniste – autre appellation utilisée – s’appuie sur l’expérience consciente du client et introduit le postulat de l’autodétermination:

Il s’agit de développer chez la personne qui consulte la capacité de faire des choix personnels.

Pour Carl Rogers et ses successeurs, l’être humain est fondamentalement bon, dans le sens où il évoluera toujours positivement s’il suit son instinct, son expérience. La violence et la prédation ne sont que les fruits de la désespérance et en aucun cas un choix de comportement dicté par la rentabilité, la facilité ou le principe du plaisir: en cela, la psychologie humaniste rejoint la sociologie humaniste et aussi l’humanisme religieux.

Caractéristiques.

Tout d’abord, une conception de l’être humain qui s’exprime par les notions de respect de la personne, de responsabilité, de liberté, d’authenticité, d’expérience, de rencontre ou relation existentielle ou alliance thérapeutique (c’est-à-dire, une relation de personne à personne et non de thérapeute à patient).

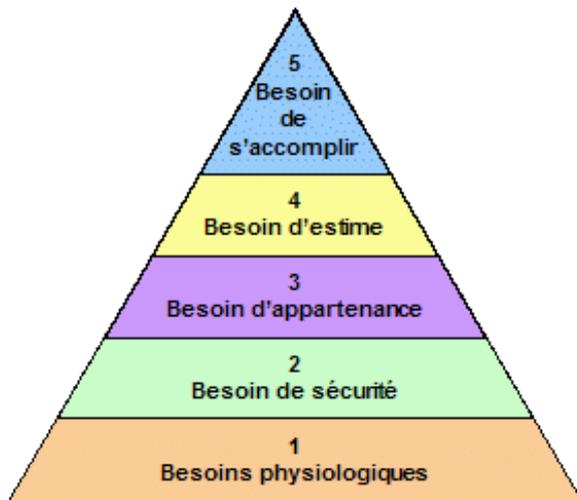
Ensuite, nous retrouvons souvent les caractéristiques suivantes:

- Utilisation fréquente de technique de groupes ;
- Accent mis sur l’expérience présente (hic et nunc) ;
- Place importante aux approches corporelles ;
- Suppression ou atténuation de la dichotomie entre maladie et santé ;
- Objectifs de développement, de croissance, d’épanouissement personnel ;
- Importance de l’expression émotionnelle et de la communication non verbale.

La pyramide Maslow.

La pyramide est constituée de cinq niveaux principaux.

Nous recherchons d'abord, selon Maslow, à satisfaire chaque besoin d'un niveau donné avant de penser aux besoins situés au niveau immédiatement supérieur de la pyramide. Sans surprise, on recherche par exemple à satisfaire les besoins physiologiques avant les besoins de sécurité: c'est pour cela que dans une situation où notre survie serait en jeu, nous sommes prêts à prendre des risques.



1. Morale, créativité, résolution des problèmes...
2. Confiance, respect des autres et par les autres, estime personnelle.
3. Amour, amitié, appartenance, intimité.
4. Sécurité du corps, de la santé, de la propriété...
5. Manger, boire, dormir, respirer... Besoins physiologiques :

On nomme besoins physiologiques ceux liés au maintien de l'homéostasie de l'organisme:

La régulation des grands équilibres biologiques nécessaires au maintien d'un état de santé physique. Nécessaires à la survie de la personne, ils sont impérieux (respirer, boire, faire ses besoins, manger, dormir, se réchauffer) et peuvent l'emporter sur la conscience s'ils ne sont pas satisfaits.

➤ **Besoin de sécurité:**

Les besoins de sécurité sont ceux liés à l'aspiration de chacun d'entre nous à être assuré du lendemain (physiquement comme moralement). Ils recouvrent le besoin d'un abri (logement, maison), la sécurité des revenus et des ressources, la sécurité physique contre la violence (délinquance, agressions, etc.), la sécurité morale et psychologique, la stabilité familiale ou, du moins, une certaine sécurité affective et la sécurité sociale (santé).

➤ **Besoin d'appartenance:**

Il s'agit de la recherche de communication et d'expression, d'appartenance à un homme et une femme. Ce besoin d'intégration dans le lien social va de pair avec le besoin de reconnaissance et de considération.

Le besoin d'amour ne doit pas pouvoir être pris en considération. Il passe par l'identité propre (nom, prénom), le besoin d'aimer et d'être aimé, d'avoir des relations intimes avec un conjoint (former un couple), d'avoir des amis, de faire partie intégrante d'un groupe cohésif, de se sentir accepté et, conséquence logique, de ne pas se sentir seul ou rejeté.

➤ **Besoin d'estime:**

L'homme a besoin d'être respecté, de se respecter soi-même et de respecter les autres. Il a besoin de s'occuper pour être reconnu, avoir une activité valorisante qu'elle soit dans le domaine du travail, ou dans celui des loisirs.

Il s'agit en particulier, du besoin de se réaliser, de se valoriser (à ses propres yeux et aux yeux des autres) à travers une occupation.

Le résident a aussi besoin de faire des projets, d'avoir des objectifs, des opinions, des convictions, de pouvoir exprimer ses idées.

➤ **Besoin de s'accomplir:**

Besoin de poursuivre certains apprentissages avec l'implication du goût de l'effort, de connaître de nouvelles techniques et d'avoir des activités purement désintéressées. Besoin de communiquer avec son entourage et de participer, fût-ce modestement, à l'amélioration du monde.

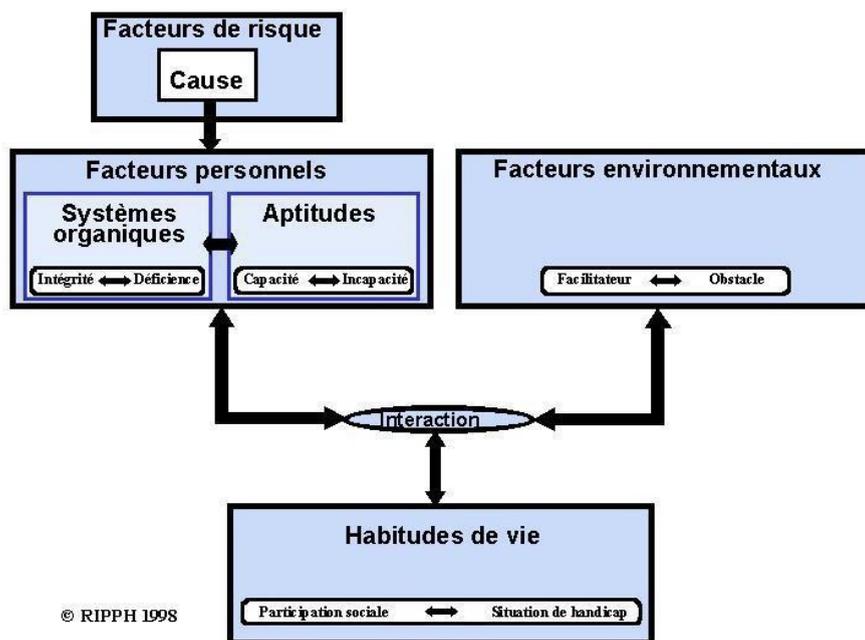
Comme le dit Maslow, on ne peut monter dans la hiérarchie des besoins sans avoir d'abord satisfait les besoins de niveau inférieur.

La pyramide de Maslow est à considérer, dans notre cas, comme un modèle de motivation. En effet, lorsqu'un niveau de besoin est satisfait, alors l'atteinte du niveau supérieur sera source de grande motivation. Ainsi, les résidents se verront proposés des activités en rapport avec le besoin à satisfaire. Ils seront, de ce fait, motivés à participer à l'activité. En effet, les intervenants professionnels auront au préalable expliqué les buts recherchés quant à l'accomplissement de la modalité.

Ouverture à d'autres courants.

L'approche systémique.

Cette approche peut être résumée par un schéma. Selon elle, la personne présentant un handicap est en constante interaction avec son environnement.



Les facteurs de risque sont définis comme ce qui provoque des déficiences (atteinte du système organique) et donc des incapacités.

D'autre part, les facteurs environnementaux sont analysés pour savoir s'ils deviennent ou non des obstacles pour la personne présentant des inaptitudes.

Enfin, c'est en analysant les habitudes de vie que la personne avait avant « l'accident », que l'on remarque si certaines d'entre elles sont devenues difficilement faisables ou infaisables.

On parlera alors de situation de handicap.

Cette approche nous demande donc de prendre en compte les facteurs personnels, environnementaux ainsi que les habitudes de vie lors de la prise en charge d'une personne en situation de handicap.

Dans notre cas, la plupart des résidents n'ont pas « d'anciennes » habitudes de vie. Nous fixons alors en équipe des « objectifs d'habitudes de vie » à atteindre en fonction de tous ces facteurs.

L'accompagnement.

L'accompagnement social est une modalité d'intervention sociale qui s'est développée vers la fin du XX^e siècle. Il est en train de succéder à la prise en charge en institution (des établissements spécialisés). Dans ce cas, des personnes sont regroupées, éventuellement vivent, dans un lieu conçu pour les accueillir, en fonction d'une difficulté (handicap, notamment) qui leur est commune. Une prise en charge plus ou moins globale leur est dispensée. L'on tend à diminuer cette approche institutionnelle (pour des raisons à la fois de mentalités et d'argent) pour y substituer une approche qu'on qualifiera de « service ». Dans ce cas, les personnes bénéficient d'un service d'accompagnement ponctuel, elles vivent chez elles et ne sont objet d'intervention que ce qui relève de leur difficulté (et non pas, par exemple, l'alimentation, l'enseignement...).

L'évolution de la psychiatrie est un bon exemple. On passe d'une prise en charge globale, dans des institutions (cliniques, hôpitaux), à des « prestations » ponctuelles, en journée, dans des services en ville (CMP, CATTP, etc.). C'est la désinstitutionnalisation, qui constitue la progressive disparition des institutions disciplinaires.

Cette définition est très explicite sauf que dans notre cas, les résidents n'ont pas les capacités de vivre de la manière citée ci-dessus. En effet, le « Domaine des Hautes Fagnes » est leur « maison ». Nous parlons et adoptons la philosophie d'accompagnement pour décrire au mieux notre façon d'aider le résident.

Finalités et objectifs.

Comme précité, nous nous attachons à définir les besoins que présente singulièrement chacun de nos résidents, en vue d'y répondre de manière adaptée.

Ces besoins sont divers et tellement variés que nous ne pouvons les consigner dans une liste exhaustive.

Lors de nos évaluations, nous nous référons à l'analyse des besoins de Maslow.

Nous désirons fournir un cadre de vie sécurisant et structurant, favorisant la réalisation personnelle et l'estime de soi.

La finalité que nous poursuivons est donc bien évidemment d'assurer le bien-être des personnes que nous hébergeons. Pour ce faire, nous avons pour objectif général, de mettre en place un système d'action cohérent, empathique et congruent.

Objectifs spécifiques:

- La ferme pédagogique comme projet principal du site
- développer la communication de chacun des résidents
- stabiliser les comportements
- développer la socialisation par des activités extérieures
- favoriser l'écoute de chacun
- améliorer l'autonomie
- (ré) apprendre les règles basiques de la vie, telles que le respect, la politesse, la citoyenneté, etc.
- amener chaque personne au mieux de ses capacités afin de la valoriser
- respecter le rythme de vie de chacun
- favoriser le suivi éducatif et pédagogique
- travailler la notion de responsabilité
- offrir un encadrement professionnel
- favoriser l'esprit d'analyse
- former notre personnel dans le respect de nos valeurs
- mise en place d'une pédagogie comportementale positive, axées sur le renforcement positif plutôt que la sanction intégration de la notion d'accompagnant
- utiliser les relations intergénérationnelles
- axer l'intervention médicale sur la diminution et l'équilibrage des traitements pharmacologiques

La poursuite de ces objectifs se constate dans le travail réalisé quotidiennement par l'équipe éducative.

Les méthodes d'intervention permettant leur réalisation, font l'objet d'une réflexion et d'une remise en question permanente, de la part de toute l'équipe pluridisciplinaire.



3 la structure

Le lieu où les résidents sont chez eux

3.1 Infrastructures.

3.2 Le foyer

3.3 Les appartements
semi autonomes

3.4 La cuisine

3.5 La prise en charge du
linge

3.6 Le médical

365 JOURS D'OUVERTURE
PAR AN



3.1 Infrastructures.

C'est un coin de verdure où chante une rivière...

L'auberge, c'est le havre du promeneur en quête d'accueil campagnard, c'est-à-dire, d'une chambre chaleureuse et confortable, d'une table savoureuse et roborative. L'ancien hôtel est l'oasis du citadin à la recherche de la quiétude.

Composition du bâtiment:

- Le bâtiment est en forme de U
- Une cours interne
- Un salon de détente.
- Une grande salle à manger.
- Une cuisine
- Divers ateliers
- Un local d'esthétique et coiffure.
- Une cafétéria équipée d'un piano« made in Disney »
- Des chambres individuelles ou doubles
- 3 appartements semi autonome
- Une piscine
- Un grand espace extérieur
- Une ferme
- Un jardin japonais



3.2 Le foyer

Sa fonction première est d'être un lieu de résidence destiné à des personnes adultes pour lesquels les notions de soin, de bien être, de sécurisation sont fondamentales.

Par une aide et une stimulation dans la vie quotidienne, l'objectif de l'auberge du Wayai est de valoriser les capacités de la personne en créant une dynamique collective et/ou individuelle autour de quatre axes d'accompagnement éducatif inscrit dans le projet de vie de chaque personne :

- Axe soin, santé, hygiène
- Axe personnel
- Axe apprentissages, activités de techniques éducatives
- Axe social

La dimension relationnelle et de solidarité est développée, ainsi que la capacité à utiliser le temps libre seul ou en groupe.

Il s'agit de maintenir les acquis, mais aussi de développer des apprentissages où l'aspect valorisation de la personne, passe par une participation à la vie de l'auberge.

Nous voulons que notre établissement soit à l'image de notre propre foyer:

- Un endroit appartenant en premier lieu aux personnes qui l'habitent. Ainsi, nous veillons à ce que chacun y trouve la chaleur dont les êtres séparés de leur famille ont tant besoin.
- Nous veillons à ce que nos locaux soient décorés, à l'image d'une habitation familiale, et que chacun puisse contribuer à l'embellissement de son cadre de vie.
- L'accueil d'une telle population demande néanmoins la mise en place d'un certain nombre d'infrastructures nécessaires à la sécurité des pensionnaires.
- Ainsi, nous veillons à trouver le juste équilibre entre un lieu fonctionnel et sécurisant, mais d'où émanent également la joie et la sérénité, qui favorise l'expression d'être soi, pour que chacun puisse trouver sa place dans cette micro société, découvrir ces propres capacités et désirs.

3.3 Les appartements semi autonomes

Nous devons penser l'orientation et le lieu d'accueil en termes de parcours de la personne.

Ce principe implique la recherche du meilleur équilibre entre les possibilités et potentiels de la personne, son projet de vie et le service où il pourra être orienté.

La notion de parcours doit s'entendre dans le sens d'une recherche du maximum d'autonomie pour la personne mais également tenir compte d'événements dont les conséquences (temporaires ou définitives) impliquent une réorientation.

La finalité est d'assurer la continuité de l'accompagnement des usagers à tous moments de leur vie, en fonction de leur évolution, y compris en facilitant le retour à la situation précédente.

Il est pertinent de respecter une graduation afin de promouvoir des modes d'hébergement proches des situations ordinaires en évitant les situations d'échec et en adaptant ces modes d'hébergement.

Le site du Wayai comporte 3 appartements/studios. Les appartements sont mis en place pour les résidents qui ont évolués de manière positive dans leurs projets et souhaitent construire un projet d'avenir vers un lieu de semi autonomie.

Chacun dispose d'une salle de bain.



Objectifs des appartements :

- Poursuivre la continuité du projet individuel ;
- Proposer un cadre de vie agréable et fonctionnel ;
- Mettre le résident en situation de vie en semi autonomie dans un cadre collectif ;
- Veiller à l'entretien (locaux et linge) ;
- Maintenir et développer les acquis dans les actes de la vie courante ;
- Développer leur capacité à organiser les activités pré apprentissage, de loisir, de sport, de vacances...
- Stimuler le résident à l'ouverture vers l'extérieur et à la connaissance de l'environnement ;
- Préparer le résident autant que possible, à quitter un jour l'appartement, et à passer d'une situation de vie semi-collective à une situation où il aura de plus en plus à décider de lui-même et pour lui-même.
- Constituer un maillage de ressources favorables à l'inclusion sociale.

Ce projet vise à favoriser l'épanouissement du résident vivant dans son propre logement. L'équipe vise en permanence au confort physique, psychologique et social des résidents en apportant une aide dans la réalisation de leur projet de vie. Ce projet nécessite un suivi régulier des acteurs concernés.

Le projet est une excellente manière de préparer les résidents à la vie extérieure au foyer, que ce soit dans un appartement en semi autonomie avec un travail en ETA ou ESAT, dans un FH.....

Soutenir la démarche personnalisée en vue d'une nouvelle orientation.

En parallèle il est indispensable d'évaluer la capacité de travail dans un milieu protégé. Il faut le soutenir dans cette préparation au changement, l'aider à se projeter en proposant des modalités d'accompagnement adéquates à leur projet futur professionnel.

Un bulletin d'évaluation sera adressé au résident chaque trimestre.

Il permettra au résident d'évaluer ses points forts et ce qu'il peut encore améliorer pour atteindre ses objectifs futurs.

Contribuer à ce que chaque résident développe la responsabilité, l'autonomie et la confiance en soi est une préoccupation de tous les intervenants liés au projet appartement.

Activités semi-professionnel en interne

Le résident aura la possibilité de suivre des activités le préparant au mieux à ses projets futurs au sein même de l'Auberge du Wayai.

Participation									
Rythme de travail									
Respect des autres									
Respect des consignes									
Concentration									
Autonomie									
Soin									
Gestion du matériel									

Appréciations et commentaires :

Le bulletin sera rédigé et signé par le résident, la direction et le référent.

Hygiène et entretien

Le résident sera responsable de l'entretien et le nettoyage de son appartement.

Il sera accompagné d'une aide une fois par semaine afin de se familiariser avec les techniques de manipulation des différents produits et le matériel nécessaire à l'entretien de son lieu de vie.

Chaque jour, l'éducateur vérifiera l'état du bien.

L'évaluation trimestrielle permettra de décrire les progrès du résident. Il sera amené à exécuter les différentes tâches de lui-même. Il pourra faire le ménage et entretenir son appartement. Florence et Maud assureront le suivi et l'accompagnement du résident.

Le référent s'assure de la continuité du projet et aide à la mise en place d'un planning de nettoyage.

Activités internes

Une appréciation et un commentaire seront rédigés par le référent, le directeur et le ou les responsables d'activités afin d'encourager et soutenir le résident dans son épanouissement personnel. Favoriser son implication dans les différentes activités proposées au sein du foyer D'accueil.

Stages

Nous étudions la possibilité pour nos bénéficiaires de participer à différents stages liés à leurs envies et compétences professionnelles.

Une appréciation de stage et un commentaire seront liés au bulletin trimestriel.

3.4 La cuisine

La nutrition tient une place importante tout au long de la vie, tant du point de vue diététique que socio-psychologique.

Plusieurs facteurs influencent notre comportement alimentaire: facteurs sociaux-économiques, les habitudes alimentaire et nos croyances.

Le comportement alimentaire au sein de l'auberge du Wayai plusieurs finalités: il est nutritionnel et relationnel.



Les différentes fonctions du repas sont:

- S'alimenter: action de se nourrir plusieurs fois par jour à heures fixes, apport journalier en glucides (rôle énergétique, favorisent la contraction musculaire et agit au niveau du cerveau), lipides (permet de lutter contre le froid, maintien de la température du corps), protéines (maintien de la masse musculaire et réparation des tissus lésés), vitamines, sels minéraux...
- S'hydrater. L'hydratation est importante tant au point de vue alimentaire que pour le maintien des constantes du corps.
- Stimuler les gestes lors des repas, l'action devient un acte socioéducatif par le maintien de l'autonomie.

L'éducation gustative, le rapport à la nourriture et la gourmandise

« Le plaisir de la table est de tous les âges, de toutes les conditions, de tous les pays et de tous les jours; il peut s'associer à tous les autres plaisirs, et reste le dernier à nous consoler de leurs pertes. »

A. Brillat Savarin, Physiologie du goût (1825)

Les menus sont établis par le cuisinier. Les aliments sont préparés pour permettre un apport nutritionnel quotidien.

Afin de laisser libre cours à la gourmandise, le cuisinier s'applique à rendre belles les assiettes des résidents.

Lors des anniversaires, les résidents ont un gâteau.

Des sorties au restaurant sont régulièrement organisées.

Enfin, un repas de fin d'année est organisé avec l'ensemble des résidents de toutes les structures.

Durant la semaine, une collation est proposée dans l'après-midi : boissons et compotes ou fruits ou gâteaux, très appréciée par les résidents.

En ce qui concerne le petit déjeuner, un choix de boissons pain frais confitures est proposé aux résidents selon leurs propres goûts.

Des viennoiseries sont proposées le dimanche.

Les personnes les plus dépendantes peuvent rencontrer des problèmes de déglutition, de mastication. Nous leurs proposons donc un petit déjeuner et un repas avec une texture adaptée et différentes saveurs.

L'organisation fonctionnelle des repas : les services, la place de chaque résident, l'accompagnement, le contrôle des menus, plat de substitution, le tableau d'affichage mural

L'association garantit un service de restauration adapté et efficace pour tous les résidents.

Les repas sont élaborés et préparés par la cuisine en interne. Cette activité est réalisée en partenariat entre une société de service. Dans le cadre de sa mission, cette société s'engage à servir des repas adaptée à destinations des personnes nécessitant des régimes spécifiques.

Cette société a mis en place le plan de maîtrise sanitaire abordant les sujets suivants :

- Règles d'hygiène du personnel, des locaux et matériels, de la fabrication
- Etude HACCP et plan de contrôle
- Traçabilité et gestion des produits non conformes.

L'objectif de ces procédures est d'anticiper et de maîtriser les risques. Les procédures, remises à jour régulièrement, répondent aux exigences de la réglementation européenne. Régulièrement une inspection externe effectue une évaluation du respect de l'application de ces procédures. Les remarques ou propositions d'améliorations sont remises par écrit à l'établissement.

Les repas se déroulent dans des espaces de restauration accueillants et apaisants.



Pour certains résidents il est possible de retrouver la même place afin de garder leurs repères sécurisant et éviter les conflits. Ce positionnement a été réfléchi par l'ensemble de l'équipe, qui veille à garantir une atmosphère conviviale à ces moments importants de la journée.

Pour d'autres plus autonomes le placement reste libre

Le personnel présent partage et anime le repas avec les résidents afin de s'assurer de son bon déroulement. Ils veillent à ce que les règles de vie en société soient respectées à table, que chacun s'alimente et s'hydrate correctement.

Pour les résidents dépendants, une aide totale est indispensable pour la prise des repas, d'autres ont besoin de stimulation.

Des régimes alimentaires sont proposés et peuvent à tout moment être intégrés dans l'alimentation du résident sur prescription médicale ou à la demande de l'équipe.

Les principaux régimes alimentaires qui peuvent être proposés sont :

- Alimentation à texture modifiée (coupé, mixé..) : problème de dentition, de déglutition, de mastication
- Allergie alimentaire : exclusion des allergènes identifiés
- Régime contre la constipation
- Régime anti-diarrhéique
- Régime diabétique
- Régime hypocalorique
- Régime hyperprotidique

Les résidents peuvent consulter les menus sur un tableau d'affichage mural

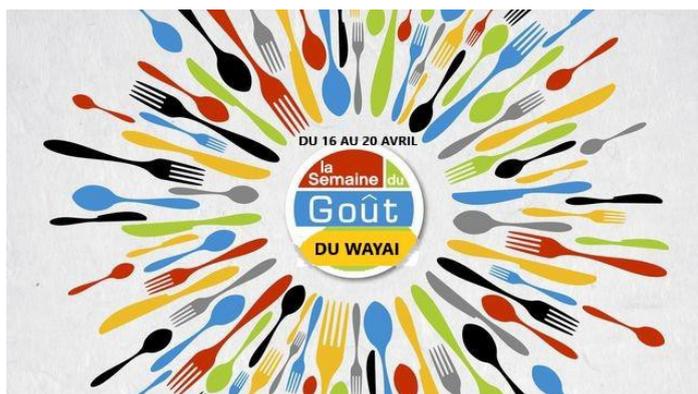
Le déroulement des repas :

Pour des raisons médicales et de respect, nous exigeons que les repas se déroulent dans le calme et que chacun parle avec les résidents de sa table. Ainsi, nous conscientisons nos usagers de façon à ce qu'ils comprennent les fondements de cette règle, et qu'il l'applique volontairement.

Les règles à table sont les suivantes (entre autres) :

- Les résidents choisissent librement une place et s'y tiennent jusqu'à la fin du repas.
- Les résidents participent activement à l'organisation du repas
- Aucune privation – ou chantage (privation de dessert, etc.) - liée à la nourriture n'est autorisée
- Chacun peut faire part de ses envies culinaires. Nous tentons d'y répondre au mieux en les incluant ponctuellement dans nos menus.
- Toute personne perturbant le repas est invité à quitter la salle à manger et à prendre son repas seul, après la fin du repas collectif.
- Les tables où se trouvent les candidats aux fausses déglutitions, sont surveillées par un éducateur.
- Dans un but d'intégration, nous favorisons la bonne tenue à table, en priorité par l'exemple donné par les accompagnants

La semaine du goût à l'Auberge du Wayai



Cet événement a pour but d'éduquer les résidents du Wayai et de leurs faire découvrir de nouvelles saveurs.

Un constat est fait que les résidents ne connaissent pas ou très peu les produits qu'ils mangent chaque jour dans leurs assiettes. Cette semaine est faite pour les interpeller les questionner et permettre une réflexion et un échange sur les temps de repas.

L'éducation au goût :

Grâce à **la diversité des goûts et des saveurs**, le petit bonheur prend à cœur la défense de la diversité des saveurs même en institution afin de ne pas rester totalement ignorant de ce qui se trouve dans nos assiettes.

Le plaisir du goût :

Pour apprendre à faire fonctionner au maximum les capacités gustatives de nos papilles

Mode de vie équilibré et durable :

Pour sortir de la consommation à outrance et adopter des comportements plus raisonnables en matière d'alimentation.

La transmission des métiers et savoir-faire :

Pour reconnaître le travail de tous les professionnels accompagnant les résidents et leurs compétences mais aussi du travail nécessaire pour l'élaboration des produits culinaires.

3.5 La prise en charge du linge.

L'établissement Au Petit Bonheur s'engage à assurer l'hygiène vestimentaire des résidents. Ils doivent avoir à leur disposition leur linge propre en quantités suffisantes.



Circuit du linge

Le linge des résidents est lavé, séché, repassé par la lingerie sur place gérée par son équipe d'ouvrières.

Le linge sale est mis dans le chariot « linge sale ».

En milieu de matinée, la plupart des résidents dépose leur linge sale dans le chariot prévu à cet effet, qui se trouve devant la lingerie et est ramassé chaque matin par une technicienne de surface.

Une fois traité le linge des résidents est rangé dans les casiers linge propres de la lingerie et remis dans les armoires.

Différencier le linge des résidents du linge de maison

Le linge plat est traité en partie par une société extérieure. Le linge plat sale est mis dans le chariot dans un sac bleu ciel.

La blanchisserie ramasse l'ensemble des sacs deux fois par semaine.

Pour le linge plat les draps doivent être changés de manière hebdomadaire.

3.6 Le médical

La santé des personnes accueillies est appréhendée de manière globale :



L'attention est portée à la fois sur l'état général de santé, les soins courants et ceux directement liés au handicap.

Le projet de soin général de l'établissement (niveau collectif) et par déclinaison, le projet de soin personnalisé de la personne accueillie (niveau individuel) prennent en compte toutes ces dimensions, en incluant à la fois les soins de base, la prévention, l'éducation à la santé, le dépistage et les soins liés au handicap, les rééducations, la dimension psychique.

La formalisation d'une démarche globale de soin, la coordination des professionnels internes (soignants et accompagnants) et des partenaires externes, permettent la cohérence et la continuité des soins

Une Infirmière, élabore une démarche de soin et contribue à la mise en œuvre des procédures médicales, dans la pluridisciplinarité avec les prescriptions du médecin de l'établissement.

Elle veille au maintien d'un bon état général de santé et met en place des actions de prévention et d'éducation à la santé Sur prescription médicale, elle réalise des soins, en collaboration avec les équipes.

Elle contribue au suivi des résidents, à l'évaluation et traitement de la douleur et des troubles psychiques associés Prépare les traitements, en surveille les effets secondaires

Le circuit du médicament :

Les médicaments sont préparés par une pharmacie d'officine avec laquelle une convention a été réalisée.

Les médicaments, suite à leur préparation à l'officine, sont livrés sous blister par une pharmacie pour les personnes venant de France ; pour les personnes venant de Belgique les médicaments sont préparés par une pharmacie belge.

Le **dossier médical** est élaboré et suivi par le médecin traitant et l'infirmière.

Il est le lieu de recueil et de conservation des informations administratives, médicales et paramédicales enregistrées, formalisées et actualisées, pour tous les résidents accueillis.

Il assure la traçabilité de toutes les actions effectuées. Il est un outil de communication, de coordination et d'information entre les acteurs du soin.

Il permet de suivre et de comprendre le parcours de soins, en particulier hospitalier du résident.

Il est un élément primordial de la qualité des soins en permettant leur continuité, leur permanence et leur cohérence dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire.

Il est l'outil de la promotion de la santé :

- Organisation des actions de vaccination et de dépistage, De suivi des examens complémentaires et biologiques,
- Anticipation des risques de handicaps ajoutés et de l'aggravation de l'état de santé,
- De la prévention, de l'évaluation et de la prise en charge de la douleur,
- Du repérage de la souffrance psychique, évaluation de la dépendance, Surveillance des traitements.

Le dossier est soumis au secret médical dont le médecin est le garant.
Confidentiel et sous format papier rangé dans une armoire protégée.



[4.1 L'équipe pluridisciplinaire](#)

[4.2 Les réunions d'équipe](#)

[4.3 Les horaires de travail](#)

[4.4 Organigramme](#)

[4.5 La politique de recrutement](#)

[4.6 La politique de formation](#)

4 L'organisation

Comment se passe notre travail ?

20,64 ETP
**UNE VRAI EQUIPE
PLURIDISCIPLINAIRE**



4.1 L'équipe pluridisciplinaire

Des compétences multiples et adaptées.

La qualité du développement personnel et du suivi du projet éducatif de chaque résident est assurée par une équipe pluridisciplinaire motivée et dynamique.

Cette dernière se compose:

- **Directeur Général.**

Sa fonction consiste à impulser la philosophie humaniste d'intervention et à veiller au respect des lignes de conduites figurant au sein de ce projet d'établissement.

Il dispose du pouvoir décisionnel pour les questions d'ordre pédagogique, mais également vis-à-vis du personnel encadrant.

- **Gérante :**

Gestion financière

Pouvoir décisionnel final

Recrutement

Décision d'admission

Relations publiques

Relations avec les familles

Relations avec les organismes débiteurs

Relations avec les organismes de contrôle

- **Un responsable du lieu de vie.**

Cette fonction consiste majoritairement en l'animation de l'équipe et à l'application, sur le terrain, des demandes de la direction dans un climat d'échange et d'écoute.

Le responsable du lieu de vie est un acteur central de l'organigramme, qui dispose d'un rôle charnière entre les différents échelons hiérarchiques.

- Une **psychologue**.

- **Educateurs**.
 - Rédaction et poursuite des projets individuels
 - Rédaction et poursuite des projets éducatifs collectifs
 - Accompagnement à la vie journalière
 - Animation de groupe
 - Accompagnement et animation d'activités
 - Gestion de la vie quotidienne
 - Gestion de crise
 - Soutien émotionnel et moral
 - Maintien des relations avec les familles
 - Etc.

- Un **Educateur sportif**.

Il contribue à la remise en forme de nos résidents, au travers de divers projets ludiques, axés sur le dépassement de soi et la découverte.

- Une **Enseignante**.

Dont la fonction principale est d'assurer l'apprentissage et le maintien des habilités fonctionnelles, au travers des gestes de la vie quotidienne.

- **Responsable de maintenance**
 - : Gestion de maintenance
 - Gestion et mise aux normes du bâtiment

- Une **lingère**

- Des **techniciens de surface**

- Un **cuisinier**

- Un **médecin**
- une **infirmière**
- deux **éducateurs de nuit** :

Ils assurent par une présence continue, la sécurité des lieux publics, bâtiments, locaux.

Ils veillent à la protection des personnes accueillies et des biens. Ils effectuent une surveillance de l'unité de vie.

Ils surveillent l'accès et contrôle des allées et venues des personnes. Ils interviennent sur appel ou prévient les incidents et peuvent être amené à effectuer des premiers soins de secours.

4.2 Les réunions d'équipe

Ces réunions ont lieu deux fois par semaine.

L'accompagnement des personnes accueillies au foyer suscite chez les différents professionnels des observations, des réactions et des interrogations.

Ces espaces d'échanges sont mis en place dans l'organisation de semaine afin que le personnel éducatif puisse transmettre oralement ou par écrit à l'équipe les éléments recueillis dans le quotidien auprès des résidents.

Tous les professionnels travaillant sur ces temps-là sont présents et peuvent échanger sur des situations ou observations particulières concernant chaque résident, de manière régulière.

C'est ensemble, que peut se construire une vision plus riche du parcours et des besoins des résidents.

Lors de ses temps de mise en commun, les regards se croisent et se complètent selon la formation, les compétences de chaque professionnel de l'équipe.

Ces échanges sont formalisés à travers des écrits auxquels chacun peut se référer pour mettre en action dans sa pratique les décisions validées en équipe.

Dans le cadre de l'accompagnement au quotidien, lorsque l'équipe a repéré une difficulté particulière ou un comportement inhabituel, qui se répète ou semble s'installer chez un résident, une fiche d'observation est mise en place pour une durée déterminée.

Il est demandé, à chaque intervenant auprès de la personne, de consigner par écrit ses observations sur cette fiche. Elle servira de support à la réflexion d'équipe et à la prise de décision d'action adaptée à la problématique.

L'ensemble de ces écrits permet un suivi régulier de la personne et une continuité dans le temps.

Il facilite la compréhension, le constat d'une évolution ou régression du résidents pour adapter et individualiser l'accompagnement de chaque résident.

La réflexion, la concertation, la confrontation, la régularisation, la coordination

Tous ces temps d'échange, de partage du vécu et des réflexions que celui-ci amène, permet là l'expression, la confrontation et le débats d'idées, entre professionnels.

Chacun doit pouvoir s'exprimer librement, le responsable de site étant l'animateur et le garant du bon déroulement de l'échange.

De ce travail de réflexion, un consensus commun doit émerger afin de dégager des solutions et les moyens à mettre en œuvre sur le terrain.

La régulation de l'équipe a pour but de vérifier si les différentes interventions sont cohérentes entre elles, en adéquation avec le projet individuel et le projet d'établissement.

Cette cohérence est garante de la bientraitance vis à vis du résident. Celui-ci ne doit pas être tiraillé entre les différentes interventions mais bien le bénéficiaire d'un accompagnement pensé dans son intérêt.

D'autres temps existent aussi avec différents outils: Temps de liaison avec document de transmissions entre autre.

Fiche de transmissions Fiche de rapport

Fiche d'observations ponctuelles

4.3 Les horaires de travail

Ce dernier est soumis aux travailleurs 7 jours ouvrables avant le début du mois.

Le temps de travail de l'institution est de 38 h semaine réparties sur cinq jours.

L'horaire type figure dans le règlement de travail.

Nous proposons des horaires en trois pauses (A : le matin, B : l'après-midi, N : Nuit) dont les heures de fin et début sont adaptées pour chaque groupe, en fonction du rythme des résidents.

De plus, pour certaines fonctions plus spécifiques (logopède, éducateur sportif, responsables, etc.), nous adaptons un horaire de jour plus souple (J : 9h – 17h), pour optimiser la qualité de l'encadrement.

Le personnel administratif travaille de 9h à 17h.

L'ouvrier de maintenance, quant à lui, démarre sa journée à 8h jusque 16h.

Les lingères, ainsi que les techniciennes de surface se répartissent le travail en commençant dès 6h du matin.

Le personnel travaille sur un cycle de 15 jours.

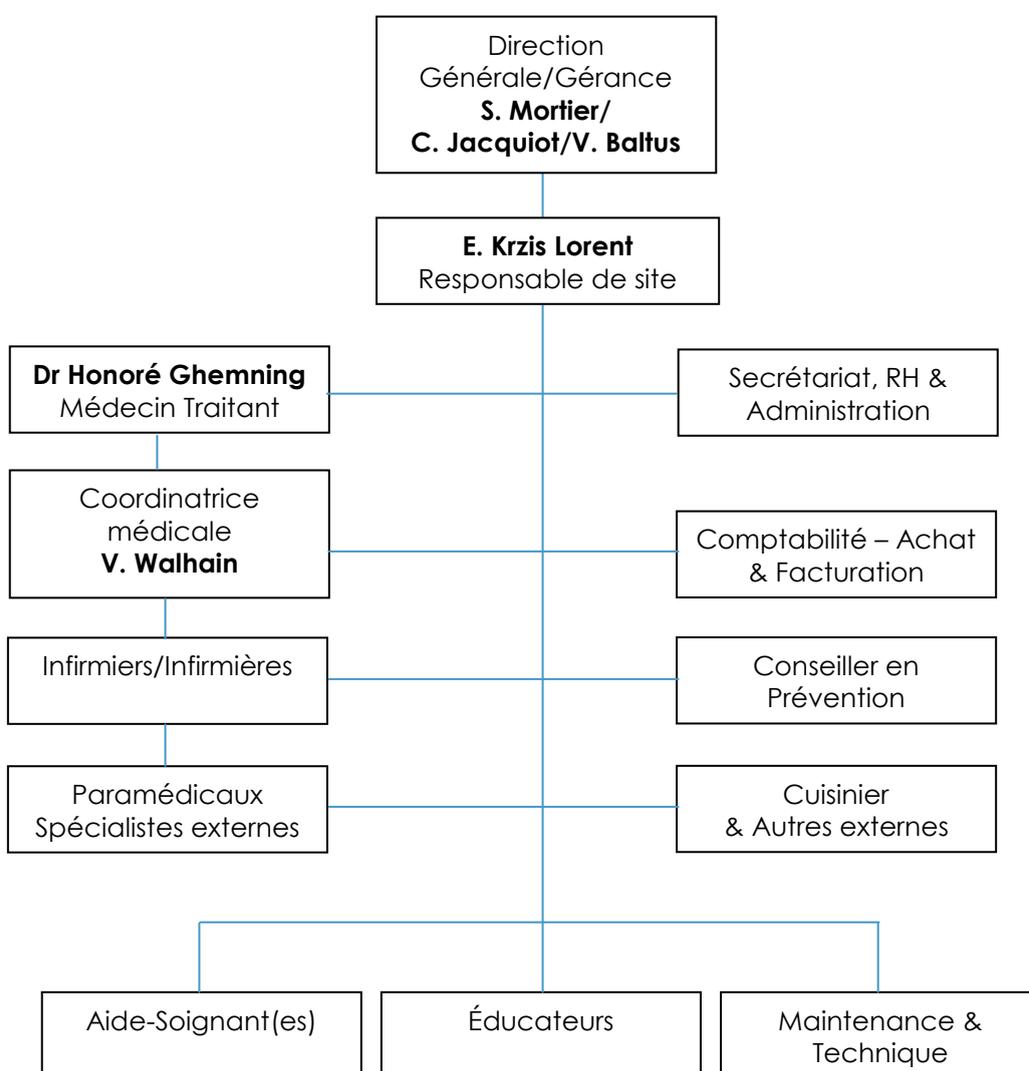
4.4 Organigramme

Organigramme fonctionnel :

Il est évident que chacun des travailleurs se doit de respecter la voie hiérarchique. De fait, chacun devra entretenir sa direction pour l'obtention d'un jour de congé, pour la mise en place d'un nouveau projet pédagogique, etc.

Cependant, nous attendons de chaque travailleur qu'il puisse s'autogérer et qu'il fasse preuve d'un certain degré d'autonomie.

Organigramme :



4.5 La politique de recrutement

Lors des entretiens de recrutement, bien que nous respections les normes d'encadrement et de qualification, nous ne nous arrêtons pas à ces seuls aspects.

En effet, nous estimons qu'il existe des caractéristiques bien plus importantes que la détention d'une qualification.

Par exemple, nous mettons un point d'honneur sur l'expérience de vie de la personne, et sur sa connaissance de la population. De plus, nous portons notre regard sur la sensibilité vis-à-vis des personnes handicapées.

Cette politique nous permet d'offrir une chance à des personnes qui ne connaissent pas le secteur, mais qui font preuve d'une grande motivation et d'enthousiasme.

Généralement, cela porte ses fruits et une très courte période d'observation (en plus de deux jours d'essais) nous permet de distinguer les personnes qui conviennent pour le respect de notre philosophie.

Selon nous, l'obtention d'un diplôme n'est pas l'unique prérogative de l'accompagnement des personnes handicapées mentales. Ce métier demande avant tout autre chose, de la passion, de la sensibilité et du cœur.

De plus, il est très important que toutes les personnes qui travaillent à « L'Auberge du Wayai », fassent preuve d'un grand respect pour les personnes qui y résident.

De fait, tous les travailleurs (du personnel administratif aux techniciennes de surfaces) doivent être disposés à vivre aux côtés des personnes handicapées mentales et à faire preuve de compréhension et de tolérance face aux attitudes que ces dernières développent.

Les qualités que nous cherchons chez un travailleur sont :

- La rigueur
- La tolérance
- La capacité de travail en équipe
- Le dynamisme
- La motivation
- Le respect (de la différence, de la personne handicapée, du lieu de travail, des autres travailleurs,...)
- La capacité d'initiative
- La capacité de respect des contraintes institutionnelles
- L'imagination et la créativité

Equilibre hommes/femmes.

Nous n'émettons aucune statistique quant à la proportion entre les hommes et les femmes. Cependant, il est très important que notre équipe soit mixte et que les qualités propres aux deux sexes, soient représentées de façon équitable.

Nous faisons preuve d'une intolérance sans équivoque, pour le sexisme, qu'il soit masculin ou féminin.

Ainsi, nous exigeons des travailleurs qu'ils se respectent pour ce qu'ils sont, sans distinction de race, de sexe, de religion, etc.

En moyenne La moitié du personnel du Wayai ont plus de 5 années d'ancienneté, permettant une plus grande stabilité dans l'accompagnement des personnes accueillies.

4.6 La politique de formation

Nous accordons une grande importance à la formation permanente, afin de spécialiser notre intervention face aux problématiques rencontrées.

En effet, il est très important que nos travailleurs évoluent, et soient en recherche constante de nouvelles connaissances, afin d'améliorer leur intervention sur le terrain. Nous voulons de chacun, qu'il se tienne au courant des nouvelles méthodes, et qu'il remette continuellement ses connaissances en question.

Dès que cela est possible, nous organisons des formations en externe, pour tendre vers cet objectif.

Pour donner un exemple :

Chacun des travailleurs a suivi, la formation BEPS (brevet européen de premier secours) afin d'optimiser ses capacités de réaction lors de la survenue d'un problème de santé (épilepsie, hypoglycémie,...) ou d'un éventuel accident.



5 la population accueillie

Qui sont les résidents de l'Auberge du Wayai ?

[5.1 Le public cible](#)

[5.2 nombre sexe et âge](#)

[5.3 mesure de protection](#)

[5.4 la gestion de crise](#)

[5.5 La durée du séjour](#)

[5.6 la procédure de réorientation](#)

[5.7 l'admission](#)

[5.8 les familles](#)

30 RÉSIDENTS
HOMME ET FEMME



5.1 Le public cible

Nous accueillons une population de personnes en situation de handicap mental, ou présentant des troubles mentaux divers. Bien qu'il soit impossible d'en dresser une liste exhaustive, nous rencontrons majoritairement les problématiques suivantes:

- Déficience intellectuelle modérée/sévère
- Oligophrénie
- Psychose
- Névrose
- Troubles du comportement

Notre priorité est mise sur la prise en charge de résidents ne présentant pas de comportements sexuels déviants pouvant nuire à autrui, ou de troubles d'agressivité pouvant mettre en danger les membres de la collectivité. **Caractéristiques individuelles.**

La population du foyer est mixte et compte des résidents qui présentent tous un retard du développement. Certaines pathologies se caractérisent par un spectre autistique, d'autres par la surdité et le mutisme ou encore, sont dégénératives (par exemple, la sclérose tubéreuse de Bourneville).

Tous souffrent d'importants troubles du comportement, qui entravent leur évolution et leurs capacités d'autonomie.

Certains ont été psychiatisés pendant de nombreuses années et d'autres viennent directement d'I.M.E. Moins fréquemment, nous accueillons des personnes issues du milieu familial (d'accueil ou naturel).

Types de troubles du comportement.

Les troubles du comportement présentés par notre population, peuvent justifier à eux seuls sa prise en charge au sein du centre. Néanmoins, notre philosophie est de donner une chance à ceux qui n'en n'ont jamais eu et met l'accent sur des résidents qui présentent en plus, un retard du développement (sévère et modéré).

Ensuite, une grande partie des résidents proviennent de milieux sociaux défavorisés dans lequel un cercle vicieux d'échecs s'installe progressivement. Ils présentent donc une forme de handicap plus structurel, induit directement par l'influence de l'environnement originel.

Enfin, pour d'autres, la majeure partie des troubles du comportement est induite par un syndrome autistique. Ici encore, passé l'âge de 21 ans, très peu de structures peuvent les accueillir. Ainsi, ils se trouvent à leur tour, entraînés par cette spirale de l'échec.

Notre institution est adaptée pour la prise en charge de personnes présentant :

- un handicap associé de troubles mentaux
- un retard mental léger, modéré, sévère et profond

Les pathologies que présentent ces personnes sont très diverses. En voici quelques exemples :

- sclérose tuberculeuse de Bourneville
- syndrome de l'X fragile
- psychose infantile
- trisomie 21

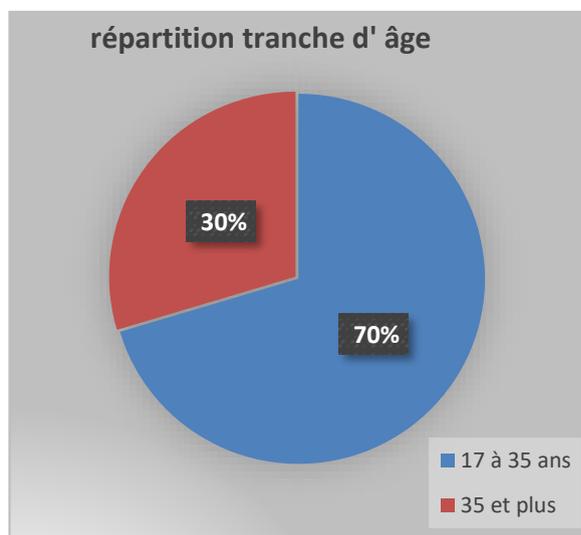
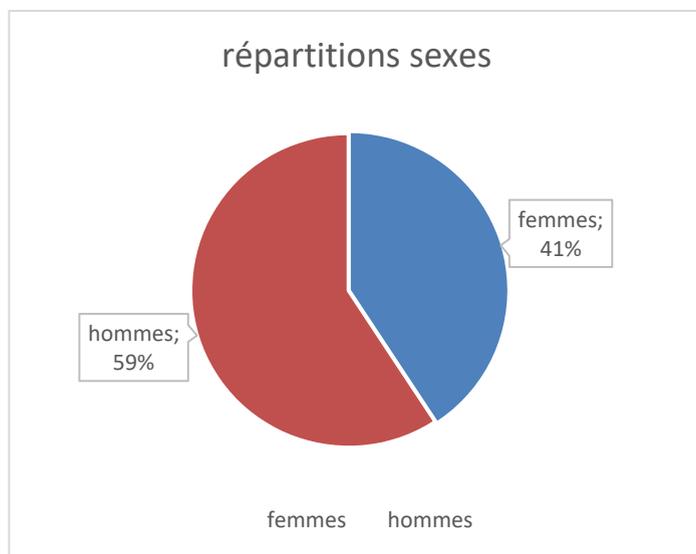
Nous accueillons des ressortissants français, venant de milieux très divers. La demande vient généralement des familles, des autorités françaises, mais également d'autres foyers d'hébergement ou encore, d'hôpitaux psychiatriques.

5.2 Nombre, sexe, âge

Notre population se compose de personnes de 17 à 65 ans, ne présentant pas de troubles de motricité trop conséquents. En effet, notre bâtiment n'est actuellement pas adapté pour l'accueil de personnes grabataires ou devant vivre en permanence en fauteuil roulant.

« L'Auberge du Wayai » est mixte et aucune restriction ne se base sur les notions de sexe, de race, de religion, etc.

Notre foyer a une capacité de 36 lits, répartis dans des chambres individuelles ou de deux personnes.



5.3 Mesure de protection

Toutes les personnes accueillies à l'Auberge du Wayai bénéficient d'une mesure de protection.

21 d'entre elles sont sous tutelles, 3 mesures de curatelle renforcée alors que pour 3 la mesure de protection est assurée par la famille.

Les personnes sous tutelle bénéficient de mesures de protection assurées par un organisme de tutelle institutionnel ou par un tuteur privé.

La tutelle

« Lorsque la personne vulnérable n'est plus en état de veiller sur ses propres intérêts (soit en raison de l'altération de ses facultés mentales, soit lorsque ses facultés corporelles sont altérées au point d'empêcher l'expression de sa volonté), et qu'une mesure de curatelle ne suffit pas à protéger sa personne et/ou ses biens, le juge des tutelles pourra décider de la mise en place d'une mesure de tutelle. Cette mesure permettra à la personne protégée d'être représentée de manière continue dans tous les actes de la vie civile. Le juge peut énumérer, à tout moment, les actes que la personne peut faire seule ou non, au cas par cas. ».

Il peut la reconduire pour une durée supérieure ou inférieure. Article 441 et 442 du CC

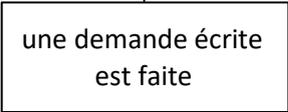
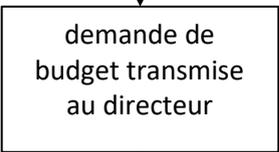
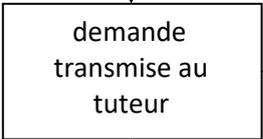
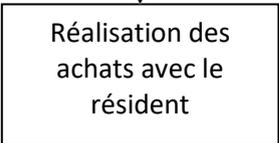
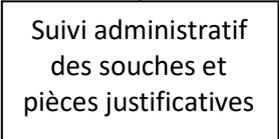
La curatelle renforcée

Dès lors que la situation du majeur l'exige, le Juge des Tutelles peut prononcer à tout moment une mesure de curatelle renforcée²⁸. Le régime juridique de la curatelle renforcée ne diffère de celui de la curatelle simple qu'en trois points :

- Le curateur gère l'ensemble des revenus du majeur qu'il reçoit sur un compte ouvert à son nom ;
- Le curateur règle les dépenses du majeur protégé ; - Le curateur place l'excédent de ces revenus sur un compte accessible par le majeur protégé.

Pour toutes demandes d'achats de vêture un protocole est mis en place

Fonction(s) concernée(s)	Pilote	Acteurs
	Direction	Résident – Référent
Domaine d'application	Ce protocole s'adresse pour toute demande de budget à adresser au tuteur d'un résident.	
Finalité	<p>Répondre aux besoins et demandes particulières des résidents – bénéficiaires tout en s'assurant que cela respecte ses capacités financières.</p> <p>L'achat de la vêtue ou une demande exceptionnelle répond à un besoin réel et concret du résident.</p> <p>Besoin d'hygiène, de bien-être, de valorisation et d'image des résidents accueillis au sein du Petit Bonheur.</p>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Être à l'écoute des besoins spécifiques des résidents • S'assurer que la demande du résident est réfléchie • Respecter les demandes des tuteurs d'engager une dépense spécifique uniquement après autorisation • Respecter les capacités financières du résident • Assurer la communication interne pour permettre à la comptabilité de refacturer les frais engagés et d'être remboursée 	
Dispositions, mesures et surveillance de l'efficacité du processus	Un référent est désigné pour chaque résident	Fréquence de révision
		Cycle de 12 mois
Glossaire	Néant	
Documents et Normes de référence	<ul style="list-style-type: none"> • Loi sur la protection juridique par un mandataire judiciaire imposant un suivi et une protection des ressources financières des protégés. 	
Formulaires à utiliser pour les enregistrements	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de budget vêtue • Demande de budget spécifique • Demande de budget transport • Lettre d'accompagnement aux tuteurs 	

LOGIGRAMME		ACHAT DES VETURES OU BIENS EXCEPTIONNELS	
Etape	Action	Responsable	Commentaires et enregistrements
1		R�f�rent	Le r�f�rent recueille les besoins du r�sident ou s'aper�oit d'un manque de v�tement apr�s inventaire des affaires du r�sident. (inventaire � faire une fois par an)
2		R�f�rent	Le r�f�rent fait une demande sur le document demande de budget v�ture ou exceptionnel. Pour les demandes de v�ture importante faire celle-ci une fois l'hiver un fois l'�t� pendant les soldes
3		R�f�rent direction	La demande est transmise au directeur pour signature apr�s signature du r�sident et du r�f�rent pour validation. Le directeur s'assure de l'inventaire de la v�ture du r�sident.
4		R�f�rent	Le r�f�rent transmet la demande au tuteur pour validation
5		R�f�rent	Si acceptation validation de l' achat si refus retour � l' �tape 4 pour validation de la nouvelle demande budget
6		R�f�rent	R�alise les achats accord�s dans 3 magasins diff�rents maximum sans jamais d�passer le budget accord�.
7		R�f�rent	Mentionne le nom du r�sident sur les souches d'achats re�ues et les transmet avec le budget accord� sign� � la comptabilit� pour refacturation
8		Comptabilit�	Envoi les factures au tuteur

5.4 La gestion de crise

Toute intervention physique est proscrite...Sauf dans les cas d'extrême urgence (mise en danger d'un ou plusieurs résidents), jamais l'encadrant n'est autorisé à porter la main sur un usager, même pour le contenir.

Nous favorisons, dès que cela est possible, la gestion individuelle des comportements de crise. Dans un premier temps, la personne est isolée du groupe (pour éviter l'effet "papillon") et ensuite, prise en charge individuellement par un éducateur.

Par l'écoute, de la discussion, de la reformulation, de la confrontation, nous cherchons à désamorcer les conflits et à réinstaurer un climat de sérénité.

Chacun dispose du droit à la colère et à s'opposer à une décision éducative. Toute réaction de refus doit néanmoins se réaliser dans le respect de l'autre.

Lorsque cela est possible, ou nécessaire, nous proposons l'extériorisation physique, au sein de la salle de sport ou du jardin (cris, courses à pied, etc.), en proposant une balade ou encore, le sac de frappe.

C'est dans la gestion des situations de crises, que le concept d'esprit d'équipe prend tout son sens.

Un soignant dépassé doit pouvoir compter sur son collègue et être capable de donner le relais lorsqu'il ne dispose pas des ressources suffisantes pour faire face au conflit avec une attitude calme et professionnelle.

Chacun doit toutefois trouver en lui-même, sa propre méthode pour établir une relation de confiance en dehors des épisodes de crise, afin de poser les bases d'une éventuelle intervention lorsque l'usager se trouve en situation d'insécurité et y répond par le biais d'un comportement inadapté et/ou inacceptable.

Lorsqu'une situation dépasse les capacités de réflexion de notre staff pluridisciplinaire, nous nous adressons à notre psychiatre référent, afin que ce dernier nous oriente sur la marche à suivre.

La solution comportementale prime dans tous les cas sur l'apport pharmaceutique.

5.5 Durée du séjour

Aucune restriction n'est émise quant à la durée des séjours, et nous espérons fournir un encadrement permettant la prise en charge à long terme.

La raison prioritaire qui détermine la durée d'un hébergement, est essentiellement la réussite du projet pédagogique ainsi que l'état de bien-être de la personne accueillie.

Notre but est d'accueillir des personnes qui s'adaptent à la vie en foyer, et pour lesquelles notre structure offre de réelles chances d'épanouissement et de réalisation personnelle.

Une période d'essai de un an est prévue, afin de déterminer la pertinence de la prise en charge. Ce délai, est volontairement long afin de permettre toutes les chances de réussite.

Les personnes présentant une déficience mentale peuvent arborer une résistance au changement ainsi qu'une angoisse très forte face à l'inconnu.

De fait, nous estimons qu'une période plus courte, ne permettrait pas pour tous les cas, d'évaluer effectivement le succès de la prise en charge.

Cependant, en fonction des problèmes rencontrés, la pertinence d'un hébergement peut être revue de manière plus ponctuelle.

5.6 La procédure de réorientation

Si, malgré les remises en question, la prise en charge s'avère inefficace, nous reprenons contact avec la famille du résident ou avec l'institution d'où il provient en vue de procéder à une réorientation.

Critères qui déterminent l'échec d'une prise en charge:

- Le résident présente des comportements violents pouvant être une menace pour les autres pensionnaires ou l'équipe éducative

- L'accueil du résident menace son équilibre émotionnel ou celui des autres pensionnaires

- Le résident détériore, de manière significative, le bâtiment (nous devons préserver le cadre de vie pour maintenir une certaine qualité d'accueil)

- Les possibilités d'épanouissement de l'utilisateur au sein de nos foyers sont inexistantes.

5.7 Les admissions

Qui que tu sois ! Si tu sens que ta place est auprès de nous, nous t'accueillerons.

Qui que tu sois ! Si nous pouvons t'offrir une chance nous le ferons.

Qui que tu sois ! Si nous disposons de moyens pour contribuer à ton bonheur, nous les partagerons.

Peu importe ton passé et ce que l'on nous dira de toi, nous te rencontrerons.

Et enfin, si nous le pouvons et que tu le veux, nous t'offrirons une chance et veillerons ensemble à ton avenir.

Alors, nous l'espérons, tu pourras oublier ceux qui t'ont rejeté.

Notre politique consiste à ne refuser aucune candidature en se basant sur le papier. Nous désirons pouvoir rendre une chance aux personnes qui en ont le plus besoin, et sommes toujours prêts à se mettre autour d'une table, pour discuter d'une nouvelle prise en charge.

Pour toutes nouvelles admissions, nous organisons une rencontre préalable avec le résident, la famille de ce dernier et les intervenants qui ont travaillé à leurs côtés (quand cela est possible).

Cela nous permet d'optimiser les chances de succès, mais également de définir les besoins du candidat en fonction de son habitus et de ses attentes, et enfin, de définir nos possibilités de prises en charge.

Chaque admission est mûrement réfléchie afin de ne pas confronter le candidat à l'angoisse d'un échec.

Si nous fixons des limites quant à certains troubles du comportement (spécifié plus haut dans le texte), nous veillons à ne pas déterminer de critères de sélections trop spécifiques afin de ne pas restreindre les chances des nouveaux candidats.

Ici encore, le facteur humain prime sur le reste.

En ce qui concerne la procédure d'admission, un formulaire à remplir lors de toute candidature.

Ce dernier stipule les documents administratifs, nécessaires avant chaque admission dans nos services et relève des informations d'ordre général, sur le patient et sa situation

.

5.8 Les familles

Il va de soi que nous n'émettons aucune restriction quant au milieu social dont sont issus nos résidents. Toute personne dans le besoin est la bienvenue au sein de l'établissement et seule prime la réussite de l'accompagnement.

De plus, l'équipe du foyer s'attache à ce que les pensionnaires entretiennent des contacts fréquents avec leur entourage familial, ou encore amical. Pour ce faire, nous mettons à la disposition des familles et des résidents, tous les outils de communication dont nous disposons. Ainsi, le téléphone, le fax, les courriers postaux et Internet sont utilisés afin de limiter le phénomène de rupture familiale.

Nous accordons une grande importance à l'implication des familles dans la vie de l'institution et dans la poursuite des projets pédagogiques

Cela permet une plus grande cohérence des interventions, sans oublier que les familles constituent une source intarissable d'information, nous permettant d'optimiser la connaissance de nos résidents.

Enfin, nous veillons à ce qu'une totale transparence soit instaurée, afin de permettre aux familles de poser un regard critique sur nos interventions, et restons à l'écoute de leurs éventuelles remarques, dans le but d'améliorer l'efficacité de notre service.

« La famille comme partenaire » :

Dans la vie des résidents, la famille a un rôle déterminant.

En ce sens, même les parents qui ne sont pas tuteurs, sont conviés à participer à la finalisation du projet personnalisé.

Pour une majorité de résidents, leur vécu antérieur fait que des liens privilégiés (affectifs) se sont tissés et se poursuivent avec leur famille. Le passage à l'âge adulte, déterminé par les normes sociales, implique que le Foyer soit devenu leur lieu de résidence.

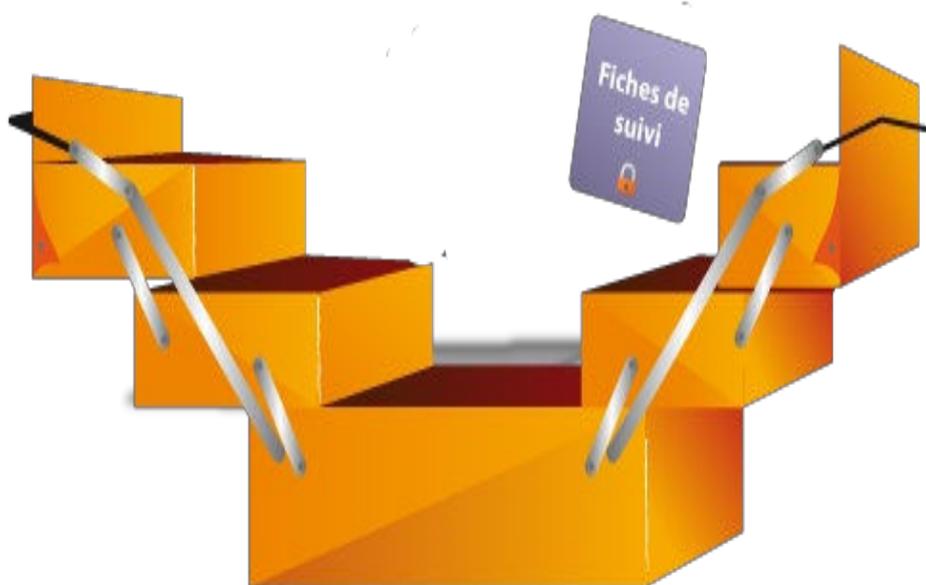
De ce fait, pendant ces moments de vie au Foyer, les professionnels assurent un accompagnement, mais en aucun cas, ils ne se substituent à milieu familial.

En outre, pour optimiser l'accompagnement des personnes accueillies, il est nécessaire de travailler en partenariat avec les familles.

En effet, le parcours de vie des résidents avant leur arrivée au foyer, mais aussi, les événements familiaux qui surviennent à tout moment, peuvent être des éléments de réponses à des comportements, ou à des changements de comportements, inexpliqués (plus agressif, angoissé).

Par conséquent, il est important que l'équipe soit informée des moindres événements, même ceux qui paraissent anodins (maladie, changement de chambre, naissance, déménagement, mariage, maladie, décès, etc...).

C'est aussi à travers des échanges, que les deux « partenaires » (famille / foyer) peuvent mieux comprendre les attentes des uns et/ou les initiatives des autres



6 Les outils d'accompagnements

Quels sont nos outils ?

6.1 les écrits professionnels

6.2 Le projet individuel

6.3 Le référent

6.4 Le planning d'activité

6.5 L'accompagnement au cours de la journée



6.1 Les écrits professionnels

Les écrits professionnels sont un des fondamentaux d'un travail en équipe, comme une mémoire des informations recueillies et trace des débats entre les professionnels.

La plupart des écrits professionnels sont aujourd'hui communicables, que ce soit à la personne accueillie, à leurs tuteurs, à leur famille ou au représentant légal.

L'écrit professionnel s'entend de « tout type d'écrits concernant directement les usagers dans les institutions, rédigé intégralement ou partiellement par les professionnels dans l'exercice de leurs fonctions, c'est à dire ceux qui sont en contact directe des publics en question. »

Si tous les écrits professionnels n'ont pas la même forme, ni les mêmes usages, ils poursuivent les mêmes objectifs :

- Conserver par écrit la trace, la mémoire de ce qui se passe et se réalise
- Attester des projets et des arguments qui les justifient
- Transmettre et communiquer à tous les interlocuteurs utiles
- Aider à la problématisation et à la compréhension des situations

Pour respecter les personnes accueillies, un tri doit être fait quotidiennement dans les écrits entre le nécessaire et le superflu.

Cette attention porter aux écrits vise à mettre les droits de l'être humain au centre des réflexion personnelle et collective au sein de l'équipe.

Etre responsable c'est s'engager et prendre des risques : nul ne doit ignorer sa responsabilité mais cette responsabilité des écrits ne doit pas restreindre son action.

Ecrire est un acte professionnel qui engage la personne et son service, c'est pour cela que le dossier doit contenir tout ce qu'il faut et seulement ce qu'il faut.

Différents écrits professionnels :

- Les projets individuels
- Les rapports d'activités
- Les lettres de liaison famille institution
- Les mails de demandes aux tuteurs
- Le dossier médical
- Les projets pédagogiques

6.2 Le projet individuel

La finalité est l'élaboration d'un programme d'accompagnement d'actions spécifiques permettant de maintenir les acquis, de favoriser l'épanouissement et de développer les potentiels de chaque personne accueillie. Il permet de clarifier qui fait quoi en matière de conception, de mise en œuvre et d'évaluation du projet individualisé.

L'objectif est de garantir à chaque personne la mise en place et le suivi du Projet individuel tout au long du séjour dans le service et respecter les périodicités des révisions.

Il est revu et remis à jour chaque année.

C'est un véritable outil de référence pour l'équipe pluridisciplinaire.

Pour la réalisation d'un projet individuel, nul n'est besoin de sombrer dans l'actionnisme aveugle. Un bon projet doit tout d'abord répondre aux attentes d'une personne et veiller à son épanouissement.

De ce fait, un projet qui irait à l'encontre de ces principes serait très certainement voué à l'échec. D'où l'importance de maximiser nos connaissances du pensionnaire avant de réfléchir à un plan d'action adéquat.

Nous veillons donc à déterminer les objectifs du projet individuel en fonction des capacités et limites observées, mais également en tenant compte des attentes et besoins exprimés par la personne elle-même.

Ces projets comprennent des objectifs à court, moyen et long terme.

Le projet est fixé en fonction d'une finalité (objectif à long terme) qui sera la trame directive de l'intervention pédagogique.

Ensuite, par l'accomplissement et la répétition de certaines tâches ou apprentissages (objectif à court terme) et l'acquisition de diverses compétences (objectifs à moyen terme), les éducateurs accompagnent leur référent pour le mener vers la réalisation de son projet individuel.

Il est pour nous primordial de proposer des objectifs accessibles pour le résident, en fonction de son capital ressource.

Établir des objectifs trop ambitieux risque d'une part de faire échouer le projet individuel, mais également et plus gravement, de confronter la personne à un échec. Les conséquences d'une telle situation pourraient porter atteinte à l'estime de soi de l'utilisateur mais aussi, contribuer à son désinvestissement.

De même, proposer des objectifs d'un niveau trop bas pour la personne, pourrait avoir pour conséquence, son renoncement car elle se sentirait diminuée par ce qui lui est présenté.

Un projet individuel doit se composer d'éléments au sein desquels la personne se reconnaît mais également où l'éducateur lui-même se reconnaît. Réaliser un projet qui n'inspire pas l'accompagnant et dont les objectifs ne lui correspondent pas, peut également s'avérer facteur d'échec.

Un bon projet naît de l'échange, de l'envie de deux êtres - l'un accompagnant et l'autre accompagné - de converger ensemble vers un objectif devant améliorer la vie de l'un d'eux (l'accompagné) et parfois même de la collectivité.

Un guide sur le chemin qu'ils parcourent ensemble.

Cette projection vers l'avenir, en fin de compte, les mènera tant à l'enrichissement personnel de l'accompagné qu'à celui de la personne qui se propose d'accompagner.

6.3 Le référent

Premièrement, il est impératif de préciser que le principe de référence ne doit en aucun cas être une entrave, au travail d'équipe.

Le référent est l'éducateur qui a sous sa responsabilité un (ou deux) référé(s). Le référé est un résident.

Le rôle du référent est de veiller au bon suivi du projet individuel de son référé. En effet, il s'assure que ses collègues agissent de la bonne manière pour atteindre les objectifs posés qui se retrouvent dans le projet individuel.

Il a aussi le rôle de gérer les communications avec la famille de son référé. De plus, il doit s'assurer du bon suivi des différents rendez-vous (les rendez-vous médicaux ou chez la psychologue par exemple).

Le référent doit aussi avoir le rôle de personne ressource pour son référé. D'ailleurs, le choix référent/référé se fait en tenant compte des desideratas des résidents. La relation de confiance doit être totale pour permettre aux résidents d'avoir au moins un confident.

Ce dernier doit permettre d'optimiser la connaissance du résident, et d'instaurer une relation singulière entre lui et son référent. Riche de cette connaissance et de ce rapport particulier, nous attendons du référent qu'il puisse partager ses acquis avec ses collaborateurs. De même, il se doit de récolter l'information auprès des autres membres de l'équipe, pour enrichir son savoir de leurs observations.

Par le développement de rapports individuels entre un pensionnaire et son éducateur référent, on cherche à améliorer les rapports collectifs et la qualité de l'intervention, au sein de l'institution.

Nous concevons la référence comme une méthode systémique, demandant à l'éducateur de s'impliquer dans de multiples aspects de la vie du résident, avec pour finalité d'instaurer un accompagnement individualisé répondant aux besoins de l'utilisateur, autant qu'à ceux de l'institution.

Pour cette raison, la référence se caractérise par l'accomplissement de diverses fonctions d'ordre pédagogique ou encore, logistique.

- Il s'assure que l'ordre de la chambre de son référé soit respecté, qu'il ne manque de rien. Il réfléchit et met en place un maximum de choses pour son bien-être moral, mais aussi matériel, tant dans la chambre que dans les espaces de vie commune.

- Il organise le dressing vêtements, avec le résident. Il trie les vêtements et réalise un inventaire exact (2x / an) qu'il remettra aux familles ou aux tuteurs, ainsi qu'à la direction. Lorsqu'il constate un manque, il est primordial qu'il le transmette à la direction, aux familles ou aux tuteurs.
- Par l'observation, il apprendra à connaître et savoir ce que son référent aime ou non. Il s'intéressera, questionnera et proposera.
- Il prend en charge l'organisation de l'anniversaire de son référent selon ses souhaits :
 - le référent veille à demander les souhaits à la famille, en accord avec le résident (venir voir le résident, etc...)
 - se coordonne avec le cuisinier pour le gâteau
 - se charge de la fête, de l'achat du cadeau en respectant le protocole anniversaire.
- Il prend en charge l'argent de poche de son référent. Il est garant de l'utilisation responsable de cet argent. Effectivement, s'il y a la possibilité, il établit avec son référent une liste de courses mensuelle ou hebdomadaire (en fonction de la somme qu'il a, ainsi que de l'organisation du site). S'il n'est pas possible de joindre le référent à ce projet, le référent se doit d'observer et questionner comme il peut son référent, afin de réaliser cette liste des courses. L'argent de poche est un dû, il est primordial qu'il soit restitué de manière correcte. En fonction de l'autonomie du résident, il est important de proposer à son référent la possibilité d'épargner son argent de poche afin de réaliser un projet concret. En cas de demande immédiate du référent, le référent met en place une organisation et un programme en fonction des possibilités, qu'il communiquera à ses collègues.
- Il veille à ce que la famille soit contactée 1x/semaine, et s'engage à prendre contact personnellement avec la famille 1x/mois. Il n'y a pas de journée fixe. Hormis les appels Skype, qui eux, se font de manière fixe. Il lui est demandé que les éducateurs et référents notent les appels entrants et sortants dans la grille. Si c'est un collègue qui reçoit un appel, il est important qu'il le communique au référent. En cas de journée fixe, demandée par les parents, le relais est très important. Il est primordial que le référent passe le relais à ses collègues. Lors de son contact téléphonique, il s'assurera de communiquer les points positifs, l'évolution et points d'attentions aux parents.
- Le référent pourra compter sur le relai d'un co-référent dont le rôle est d'assurer la référence au quotidien en cas de maladie ou d'absence de longue durée.
- Il collabore activement avec l'équipe médicale pour son ou ses référents et communique par écrit, les besoins de son référent. Il est le relai entre l'équipe, son référent et la direction.

- Le référent se charge de l'organisation du retour famille, que ce soit la vérification des valises, la réalisation du cahier de communication, les photos à transmettre,...
- Dans la mesure du possible, la direction veille à ce que le transfert entre site soit accompagné par le référent.
- Il prépare le résident à la venue de son tuteur :
 - lui demande s'il souhaite être accompagné ou non pour cette visite. (selon le respect du protocole de visite tuteur)
 - Il demande au résident ce qu'il attend de la visite de son tuteur, il liste les besoins, attentes, frustrations...
- Le responsable de site évalue le besoin d'une double référence pour le résident.

Tout d'abord, l'éducateur référent est chargé de tâches administratives, ayant pour finalité de réaliser le suivi pédagogique de son (ses) réfééré(s).

Il doit penser (en collaboration avec ses collègues) et rédiger les projets individuels et, en assurer le suivi auprès des autres membres de l'équipe.

En s'inspirant des dossiers individuels, il lui sera demandé de réaliser ponctuellement, des rapports de comportement.

Ensuite, le référent doit être une personne ressource tant pour les familles, que pour ses collègues et le réfééré lui-même.

Cet état de fait implique d'acquérir une bonne connaissance des multiples facettes de la vie du résident.

Cela induit des connaissances:

- médicales : pathologie du résident, état de santé, médication, ...
- sociales : famille, anamnèse,...
- comportementales : troubles du comportement, attitudes pédagogiques, ...
- pédagogiques : besoins, acquis, limites, ...

En termes plus pratiques, le référent doit également exercer une gestion du dressing (état des vêtements, reprises ou ourlets éventuels, pertes...), des biens personnels (livres, CD, etc.) et de la bonne tenue de la chambre de son réfééré.

Méthodologie :

Tout d'abord, nous établissons un encadrement structurant et sécurisant, dans le but de stabiliser notre population et d'atténuer les troubles de comportement.

Par le biais de divers moyens de communication, nous tentons d'instaurer une circulation de l'information efficiente, afin d'assurer la cohérence des interventions pédagogiques. Nous partons du principe qu'une même question, ne peut recevoir de réponse différente en fonction de l'intervenant à qui elle est posée.

Cette cohérence est un gage inconditionnel de sécurité et de stabilité, qui permet de limiter la confusion et d'instaurer un environnement structurel stable.

Nous voulons également que nos pensionnaires évoluent au sein d'un environnement calme et serein. Ainsi, les cris, l'agressivité verbale, les menaces et toutes autres formes d'irrespect sont proscrits tant pour l'utilisateur que pour l'accompagnant.

À nos yeux, l'autorité doit s'imposer de manière naturelle, sans que son détenteur ne se voie obliger d'écraser son interlocuteur. Nous sommes convaincus que l'autorité s'impose d'elle-même par le respect de l'autre, quand on prend le temps d'écouter sa souffrance.

"Le pouvoir est juste, si on ne doit pas s'en servir pour le faire accepter"

Ensuite, nous axons notre intervention pédagogique sur la création de relations de confiance et de proximité. Nous ne refusons donc pas le contact physique avec nos pensionnaires, dans la mesure où chacun est clair quant à sa position.

Nous veillons à entretenir des relations aidant-aidé saines et dénuées de toute ambiguïté. Le but étant d'établir, en fonction de chacun, la bonne distance permettant de contribuer à l'équilibre émotionnel des patients, tout en évitant la création de relations sur un mode fusionnel.

Nous veillons donc à ce que la distance entre les éducateurs et les usagers soit aussi fine que possible, dans le but de créer des relations équitables, mues essentiellement par le respect mutuel.

Enfin, nous primons le système de récompense sur celui de la punition, et seuls les actes de violence, ou dommageables pour autrui, donnent recours à des sanctions. Nous basant sur le principe du droit civil, nous favorisons la notion de responsabilité pour faire naître chez nos pensionnaires, le concept de citoyenneté.

Art. 1382 du code civil – "Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer."

Par la valorisation des comportements positifs, nous travaillons la reconnaissance sociale, ainsi que l'estime de soi.

Remarque :

Nous tenons à attirer l'attention sur ce point qui est primordial pour une prise en charge respectueuse mais également pour la poursuite de nos objectifs d'intégration.

Les résidents doivent impérativement être vêtus de vêtements propres, en bon état et correspondant à leur taille. Nous demandons à nos éducateurs de faire preuve d'empathie et de se demander, avant de laisser sortir un résident de la salle de bain ou de l'institution, si eux-mêmes sortiraient habillés de la sorte. Si cela n'est pas le cas, ils ont le devoir de faire le nécessaire pour les rendre présentables. Et, il en est de même pour les cheveux, les ongles, la propreté des mains et de la bouche, etc.

Cette tâche incombe bien évidemment à tout éducateur qui se respecte, mais nous demandons à chaque référent de porter une attention particulière à la tenue vestimentaire de ses référés.

Pour poursuivre, la gestion de l'armoire à confiseries, du trousseau de toilette et éventuellement de l'appareillage (lunettes, appareil dentaire, chaussures orthopédiques, etc.), incombe également au référent. En cas de problèmes à ce sujet, il a le devoir d'informer la personne concernée afin de trouver une solution adaptée et rapide.

Pour la bonne conduite de ce principe de référence, il est bien évident que ce dernier ne puisse aucunement servir d'excuse, permettant de se décharger des responsabilités envers un résident dont l'on est « non référent ».

Enfin, pour le choix des référents, nous essayons de favoriser les affinités existantes entre l'utilisateur et les accompagnants. Les critères de choix sont :

- Les affinités
- Le projet individuel
- L'analyse des besoins et compétences
- Les demandes particulières (de l'utilisateur ou du référent)

Pour le référent ce principe implique:

- S'impliquer dans une relation d'aide individuelle
- Instaurer une relation de confiance avec le référent et sa famille
- Observer le référent dans sa vie quotidienne et utiliser ces observations pour instaurer un suivi pédagogique efficace et efficient
- Évaluer le résident au niveau de son niveau capacitaire et déficitaire
- Approfondir la connaissance de son référent (lecture du dossier, pathologie...)
- Rédaction et suivi du projet individuel
- Réalisation de divers écrits permettant d'assurer le suivi pédagogique.

6.4 Le planning (tableau) d'activités

Nous essayons de respecter au mieux le rythme de nos pensionnaires, tout en instaurant des horaires à honorer afin de favoriser l'organisation des journées, mais également de travailler la notion de responsabilité.

Chaque étape de la journée se trouve expliquée sur un tableau affiché dans le lieu de vie.

Ce dernier a pour but primaire, de rassurer nos usagers quant au déroulement des journées et des semaines. Il permet également de faciliter la communication entre les différents acteurs de notre foyer.

Enfin, il nous permet de travailler avec certains, la notion de temps.

Par le biais de pictogramme, ce tableau présente l'organisation des activités hebdomadaires et permet de définir les tâches quotidiennes ainsi que les personnes à qui elles incombent.

Si nous veillons à ce que chacun respecte ses engagements, nous autorisons une certaine souplesse quant au suivi du tableau d'activité, en fonction de la fatigue et de l'état émotionnel des usagers.

L'objectif principal du tableau est l'acquisition du respect des horaires, de la ponctualité,

l'apprentissage de la gestion du temps (pour une journée et voire pour certains, d'une semaine).

Chaque famille reçoit chaque mois le planning des activités du mois.

6.5 L'accompagnement au cours de la journée

Il se concrétise, par des petits gestes au quotidien tel que le « bonjour » verbal ou gestuel, le « toc toc » à la porte avant de rentrer dans leur chambre et par l'accompagnement dans tous les actes de la vie courante.

Il est évident que ces marques de politesse s'appliquent également aux résidents qui ne parlent pas. L'important étant la connexion qui s'établit avec ces personnes, en fonction de leur mode de communication.

Respecter les rythmes de la journée, c'est aussi savoir observer. Nous pouvons dire que notre travail est en grande partie, basé sur l'observation fine des résidents, de jour comme de nuit.

C'est grâce à ces observations que nous pouvons repérer des rituels pour certains, des paroles ou attitudes à éviter pour d'autres.

En d'autres termes, elles permettent de prendre en compte le fonctionnement particulier de chacun d'entre eux et ainsi d'adapter notre comportement.

Il s'agit des levers, des toilettes et des couchers. Le pluriel est volontairement utilisé pour évoquer ces moments car les professionnels tiennent profondément au fait qu'il y a non pas un lever, mais autant de lever que de personnes à aider à se lever, autant de toilettes que de personnes à aider à se laver, autant de couchers que de personnes à accompagner dans ce moment difficile.

En effet, la particularité de l'accompagnement proposé dans la quotidienneté réside dans le fait que chaque professionnel a pris conscience, notamment par le biais de l'approche positive, de la spécificité du public dans son besoin de repères, de prévisibilité et d'immuabilité.

Pour que cette « continuité » indispensable aux résidents ne devienne pas un facteur de routine et d'usure, nous avons fait le choix de « ritualiser » les temps de prise en charge individuelle en fonction des besoins de chacun.

Ainsi, il n'est pas de lever, de toilette, de coucher identique à tel autre.

Les modalités d'accompagnement individualisé sont formalisées dans le projet personnalisé de chaque résident.

Les levers se font en fonction de chacun et au plus tard jusqu'à 10 H

Ce sont des moments importants qui vont conditionner la qualité de la relation pour le bon déroulement de la toilette et même au-delà.

Pour que ces moments se déroulent dans les meilleures conditions possibles, nous avons fait le choix de laisser aux résidents la possibilité de prendre le temps nécessaire pour ce passage parfois difficile du sommeil à l'éveil.

Il peut être nécessaire d'aider une personne à « sortir » du temps de la nuit.

Il s'agira d'entrouvrir la porte laissant les bruits du quotidien jouer leur rôle de repère, de prévisibilité, d'enveloppe sonore rassurante.

Les toilettes se déroulent entre 7 heures 15 et 10 H environ selon les personnes. Les tâches liées à l'hygiène corporelle des résidents.

Au-delà de l'acte d'hygiène nécessaire, la dimension relationnelle de ces moments passe souvent par la réalisation de gestes fondamentaux qui doivent être parlés, valorisés, pour leur donner du sens.

Pour certains résidents, la toilette consiste en un accompagnement où les professionnels se situent dans un rôle de guidance qui permettra de maintenir des gestes qui ont demandé parfois des années pour être acquis.

Pour d'autres, plus démunis, ils devront se substituer à la personne et accomplir pour elle, des gestes qui relèvent parfois de l'intime. Pour que ces moments de grande proximité ne soient pas « subis » par le résident, nous attachons une importance particulière à solliciter la personne pour qu'elle s'y inscrive de façon participative dans la mesure de ses possibilités.

Alors, certains gestes comme finir de remonter son pantalon ou tenir le pommeau de douche, aussi simples et élémentaires pour celui qui les exécute naturellement, sont autant de supports pour que la personne soit actrice de sa vie.

Les temps de toilette sont aussi des moments de détente. Nous tenons compte du choix de chacun de prendre une douche le matin, le soir ou les deux. Nous veillons à ce que chaque personne ait la possibilité de passer un moment d'intimité sous sa douche.

Les couchers s'effectuent entre 20 heures et 22 heures. Certaines personnes sont particulièrement angoissées au moment de se coucher.

Certaines personnes peuvent être angoissées au moment du coucher ce qui nous amène à adopter des rituels propres à chacun selon ses besoins.

Cela peut se traduire par des pleurs, une agitation, une impossibilité à se « poser », des agrippements etc...

L'enjeu de l'accompagnement est d'apaiser les angoisses par la mise en place de rituels propres à chacun selon ses besoins. Il peut s'agir d'adopter une attitude maternante en bordant, rassurant, et parfois répondre à un besoin de « câlin » : caresser les cheveux en souhaitant de faire de beaux rêves....

Pour certains, en grande difficulté au moment du coucher, l'expérience et la créativité de l'équipe ont permis de mettre en place une « technique » qui permet à la personne de sentir son entièreté corporelle et donc d'apaiser son angoisse.

Ce « bordage » amène une conscience plus aigüe des limites corporelles et une sensation de rassemblement du corps qui permet à la personne de passer une bonne nuit.

Autant de personnes, autant de rituels, autant d'attitudes à adopter qui doivent être formalisées dans le Projet Personnalisé.

Les temps où rien n'est prévu à l'avance appelés temps informels s'inscrivent aussi dans la dimension groupale de la vie quotidienne.

Il s'agit des moments « d'entre-deux » qui se situent après les repas et avant ou après une activité. En règle générale les résidents n'ont pas la capacité d'occuper leur temps libre par eux-mêmes.

Pour certains résidents ces moments peuvent être vécus comme « flottants » et engendrer un « vide » source d'insécurité et d'angoisse.

Dans ce cas, nous leur proposons individuellement des jeux, des temps de musique, de lecture ou de télévision etc... ou partager un moment avec les accompagnateurs.

Là encore, le projet personnalisé est le document de référence de tout accompagnement spécifique.

Déroulement de journée

7h00 Arrivée de l'équipe du matin

- Pointage,
- Lecture des rapports, cahier de communication et agenda
- Echange avec l'éducateur de nuit,
- Discussion sur l'organisation de la pause, consulter le planning (sorties, rdv médicaux etc.)
- Vérification coups de téléphone résidents
- Chacun prend un téléphone fixe.
- Préparation des rapports
- Ouverture de l'accueil, vérification rangement du foyer.
- Préparation du chariot médicament et du déjeuner.
- Il est important d'organiser, de planifier sa journée en communiquant dès le matin.

7h15 accompagnement à la toilette

- Chaque éducateur doit s'assurer que le résident est lavé, coiffé, ses dents brossées et rasé.
- L'éducateur prépare un pyjama propre et de nouveaux vêtements pour les résidents
- L'éducateur s'assure que le résident a bien vidé son casier à la lingerie.
- Faire un état de la chambre avec le résident : lit refait ou changé, armoire rangée, chambre en ordre, chez certains résidents, des produits d'entretien sont à disposition. Accompagner le résident avec son linge sale jusqu'à la lingerie.
- Une fois la douche terminée, l'éducateur prend soin d'aérer les chambres et d'éteindre les chauffages.

8h30 Ouverture du petit déjeuner

- (Un seul éducateur, les trois autres restants aux douches)
- Préparation déjeuner, lave-vaisselle, fruits etc.
- On vérifie que les résidents placent leurs vestes aux portes manteaux.
- Les résidents vont s'installer à table.
- Le résident retourne s'asseoir pour manger. Une fois le repas terminé, le résident débarrasse sa table : plateau, couverts et gobelets sur le chariot, set de table, serviette à la poubelle. Il quitte le restaurant et s'occupe jusqu'à l'accueil. Il n'est plus censé revenir au restaurant par la suite.
- Un éducateur lié à la douche s'assure que les résidents ayant terminés le déjeuner puissent s'occuper de manière paisible dans le foyer et/ou repasser en chambre pour un rangement ou l'autre (hygiène des mains, vêtements, brossages des dents, invite le résident à se préparer pour son activité). Puis, distribution des cigarettes.

9h30 - 10h Fin accompagnements à la toilette

- Educateur 3 rejoint l'éducateur détaché au déjeuner. Accompagnement du temps libre + préparations aux activités. Il distribue les cigarettes.
- Un éducateur vérifie si tous les médicaments ont bien été donnés + supplémentaires + boissons voir procédure hydratation.
- Éducateur 2 fait un tour des chambres, vérifie radiateur, fenêtre, lit, lumière, rangement
- + rapport. Veiller par la suite que l'on referme les fenêtres et température adéquate dans les chambres.

10h - 10h15 Accueil

- Les résidents et les éducateurs se rassemblent à l'accueil
- C'est un moment clé de la journée.
- Vérifier si les tables ont été dressées pour le repas de midi, bouteille d'eau etc.
- C'est l'occasion de discuter sur leurs besoins, leur état d'esprit. Météo du jour
- L'éducateur et les résidents consultent ensemble le planning d'activités et prennent connaissance du programme de la journée.
- L'infirmière peut faire les derniers soins à l'infirmierie ainsi que s'assurer de la bonne communication des soins à administrer + compléter la fiche médicament.

10h15 Activités

- Ferme (tenue adéquate si ce n'est pas encore fait, rangement matériel après l'activité + hygiène vestimentaire et autre pour le repas)
- Hygiène
- Soins infirmier
- Autres activités

11h30 Fin des activités –

- L'éducateur invite les résidents à s'installer à table
- Préparation du chariot médicament
- Préparation de la soupe
- Les résidents viennent au restaurant et s'installent à table.
- Un éducateur distribue la soupe
- Un éducateur se charge de ramener les résidents qui sont dans le foyer.

11h45 Distribution des médicaments

12h00 Repas

- Dans le calme, tout le monde assis, les discussions se font par tablée.
- Vérification des régimes spéciaux.
- Si un résident est difficile, il sortira du repas et reviendra manger avec le groupe lorsqu'il sera plus calme.
- Un plateau est préparé pour les résidents qui mangent en chambre
- Un éducateur distribue les repas et/ou désigne un ou plusieurs résidents pour le faire.
- Voir Procédure repas (une fois le premier service terminé pour tous, on leur propose un deuxième service, on débarrasse les assiettes, ensuite distribution du café et dessert)
- Une fois terminé on demande à chaque résident de débarrasser sa table (set de table et serviette à la poubelle, gobelet et couverts sur le chariot) pour faciliter le travail du résident qui dresse les tables pour le repas suivant.
- Les éducateurs sont chargés d'assurer le relais des assiettes vers les résidents, ils mangent avec les résidents et assurent le calme au repas.
- Un éducateur veille à ce que la vaisselle soit propre, essuyée et rangée correctement dans les armoires.

- Deux éducateurs se chargent de changer les résidents qui en ont besoin puis distribue la cigarette d'après le repas.

13h00 temps libre & Sieste pour ceux qui le souhaitent

- Rédaction des rapports
- Accompagner les résidents dans son temps libre pour éviter les tensions à ce moment de la journée
- Un éducateur s'assure que tout soit parfaitement en ordre dans le foyer.

14h00 Arrivée des éducateurs de pause B

- Lecture des rapports, cahier de communication et agenda
- Echange avec l'équipe du matin
- Discussion sur l'organisation de la pause, consulter le planning (sorties, rdv médicaux etc.)
- Vérification coups de téléphone résidents
- Chacun prend un téléphone fixe.

- Préparation des rapports
- Il est important d'organiser, de planifier sa journée en communiquant dès le matin.

14h30-14h45 Echange entre les éducateurs du matin et de l'après- midi

14h45 Accueil

- Les résidents et les éducateurs se retrouvent à l'accueil pour un échange et une lecture du planning du jour avant de commencer les activités.

15h00 Début des activités

- 2 éducateurs assurent le suivi des activités, un troisième se charge d'occuper les résidents qui ne désirent pas y participer, veille à la procédure hydratation et se charge de préparer le goûter pour 16h30.

16h30 Goûter

- Les résidents se retrouvent à l'accueil ou au réfectoire pour prendre le goûter préparé préalablement par l'éducateur volant. Ils se posent à table et attendent d'être appelés pour venir chercher leur goûter. Comme à chaque repas, le résident débarrassera sa table, gobelet sur le chariot, crasses à la poubelle.

17h00 Ferme & Rangement du linge

- Un éducateur prend un groupe pour aller à la ferme. Il devra se référer au tableau
- afin de vérifier s'il y a eu d'éventuels changements ou pas.
- Les deux autres éducateurs s'occupent de ranger les vêtements dans les armoires. Le premier range avec les moins autonomes, le second vérifie que les autonomes ont pris et rangé leur linge.
- Profiter pour ranger le foyer avec les résidents et préparer la soirée, vérifier les tables, bouteilles d'eau serviette gobelet couverts.
- Vérifier les portes manteaux.
- Préparer le chariot médicaments, installer les résidents dans le restaurant.
- Préparer l'apéro.
- Faire chauffer la soupe.

17h45 Fin de la ferme, des activités de l'après- midi et du rangement des vêtements

- L'éducateur ferme se charge de rassembler les résidents au restaurant. Manteaux chaussures etc... lavages des mains.

18h00 Médicaments

- Un éducateur distribue les médicaments au réfectoire, un autre, lorsqu'ils sont rassemblés à table, le moment est choisi pour un retour au calme pour la distribution des médicaments.

18h30 Apéro

- Un éducateur désigne un résident pour servir l'apéro, c'est un moment d'échange important pour tous.
- Ramener le chariot médicaments dans le bureau (+compléter la fiche médicaments)
- Ramener les bouteilles apéro au frigo.

19h00 Repas

- 2 éducateurs assurent le repas
- Dans le calme, tout le monde assis, les discussions se font par tablée.
- Vérification des régimes spéciaux.
- Si un résident est difficile, il sortira du repas et reviendra manger avec le groupe lorsqu'il sera plus calme.
- Un plateau est préparé pour les résidents qui mangent en chambre
- Un éducateur distribue les repas et/ou désigne un ou plusieurs résidents pour le faire.
- Voir Procédure repas (une fois le premier service terminé pour tous, on leur propose un deuxième service, on débarrasse les assiettes, ensuite distribution du café et dessert)
- Une fois terminé on demande à chaque résident de débarrasser sa table (set de table et serviette à la poubelle, gobelet et couverts sur le chariot) pour faciliter le travail du résident qui dresse les tables pour le repas suivant.
- Les éducateurs sont chargés d'assurer le relais des assiettes vers les résidents, ils mangent avec les résidents et assurent le calme au repas.

20h00 Fin du repas & mise au lit

- Un éducateur veille à ce que la vaisselle soit propre, essuyée et rangée correctement dans les armoires.
- Deux éducateurs se chargent de changer les résidents qui en ont besoin et distribuent la cigarette d'après le repas.
- Nettoyage de la cuisine une fois que le résident a terminé la vaisselle.
- Terminer les rapports, rendre clé véhicules et téléphone.
- S'assurer que tout est en ordre dans le bâtiment

21h30 Arrivée de l'éducateur de nuit

- Les résidents rejoignent leurs chambres accompagnées par les éducateurs ou restent au foyer pour passer un temps devant la télévision.
- Echanges avec l'équipe d'après-midi et départ de l'équipe.



7 Les activités hygiène, bien être et estime de soi

7.1 Le projet hygiène

7.2 Les massages

7.3 La pédicure manucure

Tous les résidents





Le prendre soin de soi

Prendre soin de son espace
de vie

Rendre plus beau et propre

7.1 Le projet hygiène

Tous les résidents



Le projet « Hygiène », afin de rendre les résidents indépendants dans leur toilette, la gestion de leurs habits, le rangement ainsi que le nettoyage de leur chambre et de leur lieu de vie.

Dans le cas des personnes handicapées physiques, nous sommes confrontés à une problématique complexe, elles vivent souvent avec une image négative de leur corps. Le schéma corporel, pour la plupart, existe, mais s'est échappé : leur corps, à leurs yeux, et aux yeux des autres n'est pas celui qui doit être, il ne fonctionne pas comme celui des autres. Il leur envoie une image confuse et compliquée à gérer.

Nous sommes dans ces deux cas confrontés au besoin de l'acceptation de son corps comme il est, dans le but d'accéder à un mieux-être. Le matin un bon bain, un brushing plus un maquillage avec une belle touche de rouge à lèvres ne fera que remonter le morale et l'estime de soi.

Les résidents sont actifs dans la prise en charge.

On leur propose de nouvelles techniques, on leur apprend à mieux connaître leur corps, on adapte pour eux des outils du quotidien, on leur donne des conseils, des astuces, mais ils restent les seuls acteurs de ce projet.

Bien se laver, prendre soin de ses dents, rester en forme....pour être bien dans sa peau !

Des gestes quotidiens qui paraissent tout simples mais qui peuvent se transformer en réelles difficultés pour une personne en situation de handicap.

Notre objectif premier est de ne pas entraver l'autonomie. Nous essayons que chacun puisse réaliser sa toilette, dans la mesure de ses possibilités.

Nous veillons également au respect de l'intimité au sein des salles de bain, en axant notre intervention sur les notions de pudeur, de respect et d'estime de soi.

Pour qu'une personne puisse trouver son bien-être dans sa structure psychologique, il faut d'abord qu'elle trouve sa place dans son propre corps.

Cet apprivoisement et cette mise en valeur sont un travail de longue haleine.

La longue durée de cette prise en charge est très importante car l'enjeu est de taille : vivre au quotidien et s'intégrer dans une vie collective.

L'accompagnement aux soins quotidiens et à l'hygiène est réalisé de façon individualisée, dans le respect des besoins de la personne accueillie.

Cet accompagnement est mis en œuvre en garantissant le respect de la vie privée et de l'intimité.

Chaque moment du quotidien au foyer constitue un repère dans les journées des résidents ; le lever, la toilette, la prise des traitements, les petits déjeuners, l'accompagnement à l'entretien des espaces privés, les repas, les activités, représentent autant d'espaces propices à l'écoute et à l'expression : expliquer, conseiller, montrer, « faire avec », aider sont des actions quotidiennes pratiquées au foyer par les accompagnants.

Dans tous les actes de leur vie quotidienne, les personnes accueillies bénéficient d'un accompagnement personnalisé et adapté afin de compenser les limites de l'autonomie fonctionnelle.

Pour tous, les potentialités sont identifiées et valorisées : il est essentiel de conserver les acquis et de guider les personnes dans leurs gestes. Les difficultés dans les gestes du quotidien (repas, toilette, déplacements) sont quant à elles évaluées et des accompagnements individualisés sont mis en place, actés lors des projets individualisés des personnes.

Ces accompagnements prennent différentes formes :

- aide verbale (supervisions, conseils) ,
- aide physique à la réalisation (totale ou partielle),
- utilisation d'aides techniques et aménagements de l'environnement si nécessaire (matériel adapté, équipement mobilier)
- utilisation de supports visuels (pictogrammes ou déroulés des gestes à réaliser) .

L'ensemble de ces accompagnements nécessite la prise en compte du rythme de la personne et chaque professionnel doit accorder le temps nécessaire à celle-ci afin qu'elle utilise le maximum de ses possibilités.

L'équipe pluridisciplinaire porte une attention toute particulière aux prestations liées aux soins du corps, à l'hygiène et au travail sur l'image de soi, au rangement des espaces de vie, des placards individuels des résidents.

Elle assure un accompagnement individualisé pour les toilettes et le maintien de l'hygiène corporelle et propose un soutien et une guidance dans l'hygiène et le choix et le rangement des vêtements.

L'aide à la toilette engage une relation de grande proximité qui nécessite une juste distance et se réalise avec le consentement de la personne. Elle nécessite une posture professionnelle faite de respect de la dignité de la personne.

L'accompagnement à l'hygiène varie selon les compétences de chaque résident.



Le prendre soin de soi

Prendre soin de son espace
de vie

Rendre plus beau et propre

7.2 les massages

Tous les résidents



Un corps sain dans un esprit sain ! Ce vieil adage nous renvoie à la nécessité de prendre soin de soi

Dans la relation à la personne handicapée le contact corporel et le toucher sont des moyens privilégiés de communication. Le corps est bien souvent notre principal outil de travail. Il donne des soins, de l'attention, il ressent les tensions, les souffrances ou le bien-être de l'autre. À ce titre, la relaxation et le massage non thérapeutique apparaissent comme des moyens particulièrement efficaces pour échanger, partager mais aussi soulager, apaiser, détendre

Véritable outil de communication, le massage permet de connecter l'adulte à l'autre quand l'expression verbale n'est pas possible ou simplement affectée.

Un échange se crée entre le masseur et la personne recevant les soins en rétablissant la fonction du toucher dans une autre dimension, sur la notion de plaisir et non plus d'hygiène seulement.

Tout d'abord, une stimulation physique qui éveille les sens et qui redonne à la personne **une conscience de son corps.**

Ensuite, **une relaxation et une sensation de confort apaisantes** pour l'esprit au sein duquel la détente est primordiale pour l'épanouissement de l'individu.



7.3 La manucure pédicure

Le prendre soin de soi

Prendre soin de son espace
de vie

Rendre plus beau et propre



Tous les résidents

Ce projet consiste à veiller aux soins corporels des résidents dans son ensemble.

- Le soin des mains et des pieds pour tous.
- L'épilation du corps chez les filles.
- Les soins manucures (vernis, semi permanent, résine,...)
- Le relais des informations via l'équipe médicale (mycose, tumeurs,...) acte pas toujours décelable aux douches.
- Les éventuels problèmes de peaux de nos résidents qui ont pour certains des besoins spécifiques.
- Les soins visages pour tous.
- Les attentions particulières lors des retours familles.
-

Ce projet depuis sa mise en place, procure aux résidents un sentiment de bien-être.

Ils ont une meilleure estime d'eux-mêmes, se sentent valorisés, importants...

Ils bénéficient de soins esthétiques comme les personnes extérieures, c'est très important pour leur fierté personnel.

Chaque résidents à des niveaux différents, ont leurs propres demandes, leurs envies et leurs besoins.

Une fois par semaine cette activité est proposée aux résidents.

-

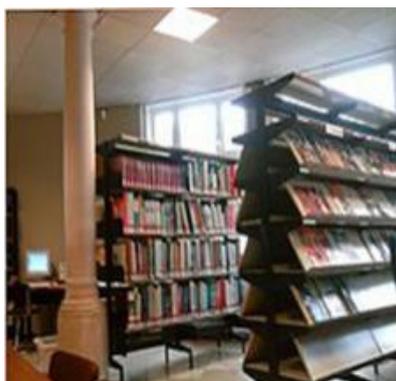
Notre but est de lutter contre le phénomène d'inoccupation et d'éviter les dérives que ce dernier peut générer.

Les résidents ont généralement le choix entre deux voire trois activités, et ont le droit de ne pas vouloir y participer.

Nous veillons néanmoins à ce que chacun puisse s'investir dans un ou plusieurs projets, et procédons par sollicitations afin de motiver les plus réticents.

Chaque situation est évaluée singulièrement et donne lieu à une méthode adaptée. Certains doivent s'inscrire impérativement dans un projet, d'autres sont plus libres en fonction de leur demande et de leur capacité à s'occuper seul.

Le rôle de l'éducation est d'aider les personnes à optimiser leur potentiel dans tous les domaines, dans un objectif positif de construction à partir de ce qu'elle peut et souhaite faire. Se focaliser sur ses forces, ses centres d'intérêt, sa personnalité, et son expérience afin de les utiliser pour susciter son développement et trouver des moyens de surmonter ses difficultés. Les activités s'inscrivent dans ce droit à l'éducation, à l'apprentissage.



8 Les activités pédagogiques

8.1 La Classe

8.2 La bibliothèque la médiathèque

8.3 Les projets culturels

8.4 Les créa jeux

8.5 L'atelier vidéo

Tous les résidents





Une institutrice spécialisée
présente chaque jour

Un travail de collaboration
avec les autres activités

8.1 La classe

Le droit à l'éducation tout au long de la vie Il s'agit d'un droit fondamental de la personne humaine (article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme), visant au plein épanouissement de la personnalité humaine, et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, favorisant la compréhension, la tolérance et l'amitié.

25 résidents participent
chaque semaine à la
classe



C'est un moyen essentiel de promouvoir le vivre ensemble et le respect des droits et des libertés. L'éducation s'entend comme une démarche qui permet à chaque personne d'accéder à une connaissance dynamique du monde, des autres et d'elle-même, à tous les âges de la vie. Dans le cadre de la compensation des conséquences du handicap l'offre d'apprentissage doit être proposée à tous les âges de la vie, quel que soit le niveau de dépendance.

L'attention se portera sur les potentialités de chacun pour développer, favoriser des acquisitions nouvelles, mais également entretenir ses connaissances et maintenir ses acquis scolaires, permettre un épanouissement personnel et social, et l'acquisition d'une autonomie la meilleure possible.

Le projet « Classe », qui assure un suivi scolaire afin de maintenir des acquis mais surtout, de travailler de nouvelles compétences L'objectif : donner une sphère concrète de la vie journalière dans le travail des mathématiques, du français, de l'orientation spatio-temporelle, etc.

Chaque méthode d'enseignement est basée sur un certain modèle de processus d'apprentissage, qu'il soit ou non explicite.

Nous enseignons en fonction de notre conception de l'apprentissage. Pour rédiger le projet de classe, l'enseignant va, en analysant les situations qu'il propose, être amené à expliciter les modèles qu'il véhicule.

Le projet exprime la marche de liberté que l'enseignant se donne par rapport au texte en tenant compte de ses compétences, de ses limites, de sa personnalité et du groupe de résidents dans un contexte donné.

L'enseignant va mettre en place dans sa classe plusieurs éléments :

- les caractéristiques du lieu.
- les caractéristiques de la classe.
- le groupe de résidents, leur profil, les groupes de niveau. le fonctionnement adopté pour l'année en cours.
- les moyens pédagogiques mis en œuvre pour faire progresser les résidents.
- les inclusions.
- les moyens d'évaluation du projet et des résidents. les éventuels projets prévus sur l'année.
- ...

Ses objectifs peuvent ainsi se définir :

- clarifier les actions pédagogiques qu'il pose ; clarifier ce qu'il fait et pourquoi il le fait de cette manière ; prendre conscience de la cohérence qui existe entre les actions.

Le projet de classe va permettre :

- D'être au clair avec les actions pédagogiques.
- De mettre en place une autre relation dans l'apprentissage. D'élargir l'éventail des propositions pédagogiques.
- De pouvoir communiquer avec ses collègues. De mettre en valeur ce qui existe dans la classe.
- De présenter aux parents ce qui est proposé aux résidents.
- De choisir parmi les diverses propositions qui peuvent être faites celles qu'il mettra en place
- Utiliser les projets existants des résidents.
- Ce qui facilitera du coup l'apprentissage par projets

Chaque résident peut bénéficier du projet classe.

Un bulletin scolaire sera envoyé aux familles chaque trimestre. Outil de valorisation et d'évaluation du travail des résidents.

Le bulletin trimestriel

Le bulletin scolaire sera rédigé par l'institutrice. Signé par la direction, l'institutrice et le référent. Il sera délivré trois fois par an aux résidents et à leur famille.

Comportement

École « Au Petit Bonheur »
Bulletin périodique
Mars 2018

Chers parents,
Ce bulletin se veut être un reflet de la vie de votre enfant au sein du foyer. S'y intéresser est très important pour lui.

A = Acquis CA = En cours d'acquisition NA = Non acquis
 P = En progression R = En régression NE = Non évalué

Partenaires Mars 2018	Compétences		
Savoir parler			
Savoir lire			
Savoir écrire			
	Mathématiques		
Calculer			
Numérique			
Traitements de données			
	Autres		
Enf			
Structuration cognitive			
Compréhension des contenus			
Compétences			
Mouvements			
Signature du directeur	Signature de l'institutrice	Signature de l'élève référent	Signature du résident
A = Acquis CA = En cours d'acquisition NA = Non acquis P = En progression R = En régression NE = Non évalué			

Le courrier en classe

Par groupe tournants, les résidents écrivent à la personne de leur choix (parents, tuteurs, amis, sœur, frère, ...) à raison d'une fois sur 15 jours.

Les lettres sont postées chaque fin de semaine.

Ce projet permet aux résidents de garder le contact avec leurs proches et éventuellement de recevoir des nouvelles également.

Ce travail est aussi l'apprentissage de l'écriture pour certains et la formulation pour d'autres ainsi que la forme utilisée pour la rédaction d'un courrier.

Et surtout n'oublions pas le plaisir de parler de sa vie à l'auberge du Wayai et de recevoir des nouvelles en retour.



8.2 La bibliothèque La médiathèque

Un lieu de savoir ouvert à tous pour découvrir le monde.

Un lieu de découverte culturelle

Un lieu de calme

Un lieu de partage du savoir



Un accompagnement à la lecture

Une ouverture au monde

Un travail de collaboration avec les autres activités

8 Résidents participent chaque semaine à cette activité

La Bibliothèque

Nous accompagnons presque chaque mercredi un petit groupe de résidents à la bibliothèque.

Pourquoi se rendre à la bibliothèque :

- A la bibliothèque, on apprend à partager et à respecter les biens d'autrui.
- On y fait des découvertes. Que ce soit en voyageant dans les rayons ou en découvrant les coups de cœur que les bibliothécaires ont sélectionnés pour nous.
- L'avantage pour les institutions, l'emprunt des livres est gratuit ; Nous pouvons donc prendre un livre que nous n'aurions peut-être jamais acheté en temps normal. Et si celui-ci ne nous plaît pas, nous avons la possibilité de le ramener sans perdre d'argent.
- Aller à la bibliothèque, permet aux résidents d'exercer une activité en dehors du foyer dans un endroit calme et reposant tout en y faisant de nouvelles rencontres.

Lieux et avantage de chaque bibliothèque.

Le choix de trois bibliothèques situées dans notre région a été fait. Nous nous rendons à celle dont les résidents ont envie ou ont besoin d'aller en fonction de leurs choix de livres où de l'endroit où ils doivent rendre leurs livres empruntés. La bibliothèque de Spa est la plus souvent demandée. Ces bibliothèques présentent des avantages différents.

Bibliothèque de Spa :

La bibliothèque de Spa est pour moi la plus conviviale et la plus pratique pour nos résidents. Ceci en fonction de son infrastructure. Les salles sont bien aménagées avec des tables et des chaises afin de se poser pour découvrir, lire de nouveaux livres seul ou en petits groupes.

Bibliothèque de Verviers :

La bibliothèque de Verviers est divisée en deux parties, une pièce pour les livres « adultes » et à l'étage la partie regroupant les livres destinés « aux enfants » et « aux adolescents ». Elle reste conviviale mais son point fort est une grande variété de livres dans différents domaines. Et pour chaque thème; il est possible de trouver une grande quantité de livres.

Rue François Michoel Sart

La bibliothèque de Sart est la plus petite des trois bibliothèques mais elle est aussi géographiquement la plus proche. Nous pouvons nous y rendre à pied. C'est bien entendu un avantage non négligeable. De plus, j'ai comme objectif qu'à moyen terme certains résidents « plus autonomes » puissent s'y rendre seuls pour rapporter un livre et l'échanger contre un autre à ramener au foyer.

Objectifs :

- La socialisation
- Faire passer et donner l'envie de lire et de découvrir de nouvelles lectures
- Responsabilité des livres empruntés
- Être capable de faire un choix seul de livres ou de documents, magazines, BD, reportages,....
- Travailler le langage et l'écoute.
- Respecter des règles imposées par la bibliothèque.
- Notions temporelles (exemple : apporter ses livres à la bibliothécaire avant d'aller chercher de nouveaux livres, rapporter ses livres dans les temps accordés ou demandés une prolongation)
- L'autonomie (exemple : demander seul un renseignement à la bibliothécaire, se rendre seul dans les rayons afin de faire le choix d'un livre,...)

Déroulement de l'activité :

Voici le déroulement type de l'activité : bibliothèque. Bien sûr, il peut y avoir quelques variantes.

- Avant de pénétrer dans l'enceinte de la bibliothèque, nous nous rappelons les règles d'usage, de respect et de politesse soit dire bonjour, au revoir, s'il vous plaît, merci,...
- Les résidents se rappellent aussi le fait qu'il faut parler doucement, se déplacer posément et calmement afin de ne pas déranger les autres lecteurs.
- Nous visons essentiellement l'autonomie de chaque résident et le respect du choix de chacun. J'invite chaque résident à se déplacer dans les rayons en regardant ou en feuilletant les livres. Je les incite à s'adresser à la bibliothécaire pour obtenir des renseignements complémentaires.
- Ensuite, s'ils le souhaitent, ils peuvent s'asseoir à une table et nous pouvons lire ou feuilleter des livres ensemble. Il m'arrive de leur faire la lecture et aussi de les accompagner dans les rayons pour voir avec eux les livres qui les intéressent ou de voir d'autres thèmes qu'ils souhaitent découvrir.
- Certains résidents viennent aussi me lire quelques lignes pour me montrer leur capacité de lecture et les livres qu'ils apprécient.
- Avant de partir, nous nous rendons tous ensemble à l'accueil afin de faire encoder les livres choisis.
- Il nous arrive aussi de prendre des livres collectifs pour le foyer (exemple : pour une fête)
- Arrivés au Foyer, chaque résident vient faire une copie de la page de garde de son livre afin de garder une trace et pour y noter la date d'emprunt, de retour et de lieu de la bibliothèque.
- Certains résidents peuvent garder leur livre en chambre. Ils en sont responsables et savent qu'ils devront le rembourser en cas de perte ou de dégât.

D'autres résidents ont encore besoin d'aide pour bien respecter leur livre emprunté afin de bien le ranger et d'y prendre soin. Ces livres restent donc dans la pièce d'activité à l'étage. Ils peuvent demander pour le lire mais le remettent ensuite en place.

Concernant le choix des livres leur est laissé de manière générale sauf si par exemple le livre est néfaste pour le résident (exemple : livres d'horreur) ou si celui-ci est trop complexe (exemple un roman de 500 pages pour un résident qui ne maîtrise pas du tout la lecture

La Médiathèque

Au sein du foyer, il y avait un lecteur de dvd à l'accueil accessible à tous. Certains résidents le monopolisaient pour regarder toujours les mêmes dvd et de plus pas toujours adaptés à tout public (genre film d'horreur, d'action,...).

Certains résidents, en réunion, nous ont interpellés afin de pouvoir voir d'autres films et qu'ils soient adaptés à plus de monde. Il a été proposé que cette activité se fasse en parallèle de l'activité bibliothèque.

Les résidents peuvent alors choisir leur dvd parmi un plus grand choix.

Nous prenons un abonnement par mois et les résidents sont très contents d'y participer et de ramener fièrement les dvd choisis au foyer pour les visionner en compagnie d'autres résidents. Ils ont aussi la possibilité de les regarder dans leur chambre.

Nous nous rendons donc à la médiathèque depuis 2014. Au fil du temps les résidents ont demandé pour y emprunter des cd, des reportages et des jeux vidéo.

Pourquoi se rendre à la médiathèque ?

- L'avantage des médiathèques permet d'emprunter des médias pour un prix modique. Il est plus onéreux de les louer dans un vidéo club ou de les acheter sans savoir si ceux-ci vont plaire aux résidents.
- A la médiathèque, on apprend à partager et à respecter les biens d'autrui.
- On y fait des découvertes. Que ce soit en voyageant dans les rayons ou en découvrant les coups de cœur que les responsables de la médiathèque ont sélectionnés pour nous.
- Aller à la médiathèque, permet aux résidents d'exercer une activité en dehors du foyer dans un endroit calme et reposant tout en y faisant de nouvelles rencontres.

Objectifs :

- La socialisation
- Donner l'envie de découvrir d'autres films, musiques, jeux ou livres racontés sur supports audio.
- Responsabilité des médias empruntés
- Être capable de faire un choix seul de média.
- Respecter des règles imposées par la Médiathèque.

- Notions temporelles (exemples : apporter ses dvd, Jeux, cd à la médiathèque avant d'aller chercher un nouveau média dans les temps accordés ou demander une prolongation)
- L'autonomie (exemples : demander seul un renseignement au responsable de la médiathèque, se rendre seul dans les rayons afin de faire le choix de média,...)
- Travailler le langage oral : (exemple : en formulant de manière précise et claire une recherche de médias au responsable de la médiathèque.



8.3 Les projets culturels

Une ouverture au monde

Une découverte des cultures de l'histoire des traditions

8 Résidents participent chaque semaine à cette activité



Ce projet culturel englobe différentes activités qui permettront d'éveiller en outre le goût artistique ou le goût de la découverte des résidents en partant de leurs centres d'intérêt.

Il sera donc possible de réaliser de nombreuses visites comme, des musées, des expositions, des concerts, du théâtre,... Grâce à ces visites, je pourrai permettre aux résidents de découvrir de nouvelles choses et d'exprimer leur ressenti par rapport à l'Art.

Chaque année, au mois de septembre, nous faisons une petite réunion avec les résidents impliqués dans ce projet culturel.

Au cours de celle-ci, chacun peut expliquer ses attentes et ses souhaits pour programmer les activités culturelles de l'année suivante afin d'avoir une trame.

Nous avons deux manières de fonctionner : la première où tout au long de la journée du jeudi, nous nous rendons sur différents sites pour faire de jolies visites. La seconde manière de fonctionner c'est de travailler sur un thème choisi par les résidents.

Nous faisons des recherches qui peuvent durer quelques semaines sur le thème choisi afin d'organiser notre visite (exemple : questions à poser sur place).

Après la visite nous nous retrouvons dans le local d'activités pour rassembler toutes les informations reçues soit nos photographies, nos documents ou autres souvenirs afin de les mettre dans une farde collective.

Voici quelques exemples de visites et activités qui peuvent être ou ont déjà été abordées :
(il existe bien sûr d'autres thèmes et d'autres lieux) :

Exposition de peintures :

- Régulièrement à la salle d'exposition de l'office du tourisme de Sart
- L'harmonie de Verviers
- Le Madmusée à Liège
- ...

Exposition de sculptures :

- Dans des parcs (Liège)
- ...

Exposition de photographies

- Régulièrement à la salle d'exposition de l'office du tourisme de Sart
- L'harmonie de Verviers

Visite de Châteaux:

- Château de Franchimont à Theux
- Château de Wégimont
- Citadelle de Namur
- ...

Travailler sur un thème bien précis (projet long terme) :

- Le chocolat (visite d'une chocolaterie)
- Le lait (Visite d'une laiterie)

- Les costumes de carnaval (exposition à Herve chaque année)
- Spa monopole (visite de l'usine)
- Le corps humain (reportage)
- Les 5 sens
- ...

Visite de monument ou site:

- Atomium
- Caserne militaires
- Caserne de pompiers
- Musée de la lessive (Spa)
- Musée de la laine (Verviers)
- ...

Visite de lieu : (villages, rivières,...) :

- La grande place de Bruxelles
- Bruges
- Le Ninglinspo
- Durbuy
- Cascade de Coo
- ...

Domaine de Chevetogne

- Les plantes médicinales
- Les différents arbres
- Les contes et légendes
- l'eau
- ...

Ouverture à la musique :

- Concerts de rue
- Graine de Stars
- Les Francofolies : divers concerts dont celui de Kendji
- ...

Théâtre de rue :

- A Polleur
- ...

Événement :

- La fête du Coucou a lieu à Polleur et est basée sur une légende de ce village.

Le thème de l'eau :

- Circuit des fontaines à Sart
- Les sources de Spa
- Les fontaines de Verviers

Salon d'exposition :

- Hall des foires de Liège

Lieux :

Le Projet culturel se déroule principalement à l'extérieur du foyer « Au Petit Bonheur ». Nous nous rendons par exemple dans des musées, expositions, visites de sites culturels, de monuments,...

Il nous arrive aussi de travailler certains sujets dans le local d'activités (exemple : réalisation de panneaux, des recherches sur internet,...

Objectifs :

- Découverte de nouveaux lieux
- Socialisation
- Apprentissage de recherches d'informations sur un thème précis en utilisant : des témoignages, internet, bibliothèques, musées,...
- S'ouvrir au monde.
- Exprimer son ressenti
- Exprimer ses choix.
- Expression orale (savoir poser des questions)



Une découverte du monde

Une ouverture vers les
différentes cultures

8.4 Les projets Pays

8 Résidents participent
chaque semaine à
cette activité



Pourquoi choisir le thème des Pays ?

Ce choix pour de multiples raisons.

Travailler sur les pays ouvre beaucoup de portes au niveau des apprentissages et interpelle les résidents parce qu'ils se sentent très concernés.

On peut parler de leur pays d'origine, d'autres pays où ils ont ou aimeraient passer des vacances, des endroits où ils ont vécu un moment de leur vie ou de la Belgique où ils séjournent actuellement.

Au cours des activités il est proposé aux résidents d'apprendre et de perfectionner de nombreuses approches par exemple en travaillant la motricité fine en découpant des photos ou des images, en utilisant le graphisme, le coloriage, le découpage,...

Le vocabulaire et les échanges verbaux tiennent également une grande place au cours de cette activité.

Nous observons, retenons les différentes coutumes proches ou au contraire plus éloignées des nôtres. Nous établissons des comparaisons et des liens avec les modes de vies de différents continents comme par exemple :

- Les religions
- la météo
- les animaux vivant dans chaque pays
- l'alimentation
- les musiques
- les drapeaux
- la taille des pays et des continents
- la monnaie de chaque pays.
- Les magasins et les marchés
- Les rivières, les mers et les océans
- ...

Voici quelques exemples d'ateliers dont le thème des pays peut être ou a déjà été abordé : (il en existe bien sûr beaucoup d'autres) :

Je découvre un pays :

C'est un projet complet où les résidents choisissent un pays qu'ils ont envie de découvrir.

Tout d'abord en observation sur une carte et sur le globe le pays choisi, ensuite nous recherchons les coutumes, les recettes culinaires, les danses, les traditions de ce pays. Par la suite nous faisons des panneaux explicatifs. Nous préparons un après-midi sur le thème de ce pays. Ce projet se prépare sur plusieurs mois.

Ces après-midi « pays » sont le produit final de nos recherches. Nous faisons partager à tout le monde leur travail de recherche en présentant les caractéristiques du pays choisi pour l'occasion comme :

- des panneaux explicatifs
- porter des vêtements typiques de ce pays
- préparer un repas
- écouter et danser sur ces nouvelles musiques

Cuisine et les goûts :

- Ateliers de cuisine concernant un plat typique du pays étudié.
- Jeux de devinettes : reconnaissance de goûts d'un plat cuisiné d'un autre pays.

Odorat :

- Jeux de société : le loto des odeurs : nourriture à reconnaître
- deviner l'origine du plat en se basant uniquement sur l'odorat

Les hymnes nationaux :

- Reconnaître des pays en écoutant l'hymne national.
- Apprendre les paroles des hymnes nationaux de notre choix

Bricolages :

- Création de drapeaux pour la coupe du monde
- Création d'une farde avec en page de garde la carte du monde
- Coloriage de cartes du monde
- Coloriage de divers dessins représentant le pays choisi à découvrir

Recherches :

- Recherche sur internet d'informations sur le pays qu'on choisit d'étudier et de découvrir.
- Recherche à la bibliothèque d'informations sur le pays.
- Recherche de pays sur une carte ou sur le globe.

Actualité :

- Nous pouvons partir de l'actualité pour connaître et nous renseigner sur un pays : exemple reportage, journal télévisé,...

Modélisme :

- Construire des modélismes de monuments connus.
- Se rendre dans des musées ou expositions pour voir des maquettes de monuments connus dans le monde : exemple : Mini-Europe à Bruxelles.
- Visites de monuments connus : exemple : l'Atomium.

Jeux :

- Création de jeux sur le thème des pays.
- Jeux de société existant sur les pays.

Danse :

- Découverte de nouvelles danses de cultures différentes.
- Découverte de nouveaux rythmes.

Musique :

- Découverte d'autres chansons.
- Découverte de différentes langues grâce aux paroles des chansons.

Date et fréquence :

Le « projet Pays » a lieu un mardi sur deux. .

Lieux :

Le Projet Pays se déroule majoritairement dans le local d'activités. Il arrive pour nos recherches nous rendre à la bibliothèque de Spa, d'aller visiter un monument ou un musée sur le thème des pays.

Objectifs :

- Découverte de nouveaux pays
- S'ouvrir au monde
- Découverte des drapeaux (travail d'observation, les notions de couleur)
- Découverte de nouvelles danses. (rythmes, cultures, apprentissages)
- Découverte de nouveaux repas (travail sur le goût et l'odorat)
- Montage de modélisme de divers monuments (motricité fine, collage, ordre chronologique...)
- Les hymnes nationaux (écoute, mémorisation,...)
- L'histoire du pays (les notions temporelles : avant, maintenant et après)
- Savoir-faire une recherche
- Travail de groupe
- Respect du matériel
- Travailler le langage
- Entretenir la mémorisation.



8.5 L'atelier vidéo

Une autre manière de parler de sa vie et de son lieu de vie.

Un accompagnement qui permet de parler de sa vie

Une ouverture aux autres

Un travail de collaboration avec les autres activités

Ouvert à tout le monde



L'activité consiste en la réalisation de films avec un groupe de résidents.

Le travail peut se faire par rapport à une thématique précise (par exemple : une problématique rencontrée dans la vie journalière du foyer), dans le but d'alimenter un groupe de paroles (la réflexion autour d'une thématique « d'actualité » dans le groupe), la création d'un film divertissant ...

Lors des modules d'activité précédents il a déjà été travailler:

- Une réflexion sur la notion de respect (mise en scène de comportements irrespectueuses et leurs alternatives respectueuses)
- Des mises en scènes basées sur le jeu des trois figures de Serge Tisseron, entrecoupées par des moments de réflexion sur le ressenti des figurants lors de l'incarnation des différents personnages (victime, persécuteur, intervenant) ...
- Réflexion sur les attitudes prises en cas de conflit violent (films sur demande des participants de l'activité, pour permettre aux participants de « se voir avec une perspective extérieure », après avoir joué la scène)
- La réalisation d'un « journal télévisé » pour présenter l'Auberge du Wayai aux parents. (Le film lors a été présenté aux parents lors de la journée porte ouverte du Petit Bonheur en mai 2017)

Lors de l'activité, les résidents sont impliqués (selon leur choix) dans toutes les étapes de la réalisation du film. Réflexion sur le cadre / participation devant et derrière la caméra / montage du film à l'ordinateur ...)

Le rôle de l'animateur:

Lors de ces activités, l'animateur sert comme garant du cadre, comme « support technique » (aide lors de la manipulation de la caméra et du programme de montage vidéo).

Les résidents organisent le travail sous supervision de l'animateur:

- En fixant des règles (règles pour organiser la collaboration / règles éthiques)
- En analysant les besoins pour la réalisation du projet (besoins de figurants, décor ... programme de montage sur ordinateur)
- En distribuant des rôles (fabriquer du décor, figurants, cameraman, montage du film ...)
- travail devant et derrière la caméra montage du film

Objectifs pédagogiques:

- Accompagnement visant une différenciation de soi (articulation entre besoins d'individuation et appartenance)
- ➔ Affirmation de sa propre place, son propre rôle tout en s'intégrant dans un groupe qui collabore dans un but précis

- La valorisation au sein d'un travail qui se fait en groupe
- Valorisation du groupe pour le travail réalisé en collaboration
- Valorisation individuelle pour ce que chacun apporte au groupe
- ➔ sans l'apport de chacun, si minime soit-il, le travail ne peut pas se réaliser

- La circularisation de l'information et du regard (« Je ne me pas encore vu comme ça » / « Je peux être comme ça » / « Nous sommes un groupe » ...)

L'activité vise aussi :

- La compréhension que l'autre a aussi le besoin de valorisation
- La reconnaissance du travail de l'autre

- Au niveau technique, les résidents auraient aussi la possibilité de découvrir le travail en stop-motion (avec des figurines en plasticine) ou, plus tard, l'écran vert.

L'activité sera systématiquement suivie d'un moment d'échange au sein du groupe. (Échange sur le vécu individuel de l'expérience / échange sur le vécu groupal.)

Ce moment est également important pour une évaluation de l'activité par le groupe.

C'est un feed-back important pour que je puisse adapter mes activités aux besoins du groupe.

Évaluation de l'activité:

- L'évaluation sera faite après chaque séance par le groupe.

Les outils d'évaluation:

- échange verbal
- chaque participant se situe sur une cible
- l'animateur tiendra un cahier d'observation, avec la description du dispositif proposé ainsi que des observations faites pendant l'activité ainsi qu'une conclusion suite à l'évaluation.



9 Les activités axées sur la nature

9.1 La ferme

9.2 Le bois

9.3 La nature et science





9.1 La ferme

La ferme pédagogique de « L'Auberge du Wayai » est une activité de travail au quotidien avec les animaux et leur environnement.

Le principal objectif poursuivi, est de maintenir la personne dans le sentiment qu'elle a un rôle actif au quotidien, qu'elle est quelqu'un de bien et qu'elle a une utilité dans la société à laquelle elle appartient.

La ferme représente une chance d'intégration, de se sentir utile, responsable. Il s'agit donc d'un bon moyen pour surmonter son handicap.



Un accompagnement à être responsable

Un contact indispensable avec les animaux

Un travail proche de la nature

Pour tous les résidents

En effet, tous nos résidents sont inclus dans ce projet et y remplissent un rôle bien défini.

La personne est considérée comme une personne adulte capable comme tout un chacun de progrès et d'adaptation au monde qui l'entoure.

Elle est un support pour le développement de la personne et permet une éducation à l'environnement ; à sa connaissance, sa compréhension, sa protection et son respect ; par l'environnement.

o Valeurs et fondements :

- Respect
- Confiance
- Complicité
- Harmonie
- Plaisir
- Reconnaissance
- Réalisation
- Compréhension
- Intégration
- Participation
- Socialisation
- Communication
- Ecoute
- Solidarité
- Estime de soi
- Tolérance
- Responsabilité

Partant d'une évaluation des besoins, désirs et intérêts de chacun, ce projet vise à susciter, développer et promouvoir chez chaque personne la possibilité de devenir elle-même.

Chacun est acteur de sa vie et des modifications indispensables pour s'intégrer dans la société ; nous lui donnons la possibilité de découvrir, choisir et réaliser tout ce qui touche à sa vie

La personne est considérée comme une personne à part entière, quelles que soient les compétences et les difficultés qu'elle présente.

Elle contribue, autant que faire se peut, avec son milieu, à la réalisation, même partielle du projet individuel établi pour et avec elle et visant à sa réalisation personnelle.

Pour ce faire, il importe donc de :

- Croire en la personne et la respecter
- Avoir le désir de réussir et de progresser
- Lui permettre de prouver qui elle est et ce dont elle est capable
- Déployer l'énergie et les moyens nécessaires pour y parvenir

Le projet « ferme » permet aux résidents de :

- Etre responsable de la santé et du bien-être des animaux ainsi que de leur habitat
- Acquérir un savoir-faire dans les soins de base à administrer aux animaux tels que nourrir, donner à boire, entretenir leur lieu de vie
- Connaître et appliquer les bons gestes techniques pour tous les actes quotidiens de «L'apprenti fermier »
- Se former à la réalisation de nouvelles tâches
- Se sentir fier du travail bien fait, des nouvelles réalisations et partager cette satisfaction du travail accompli

Le sens du travail de nos «apprentis fermiers » provient de leur fierté de s'occuper des animaux. Ils se sentent compétents, responsables, utiles. La valorisation est omniprésente et continue. Notre objectif est de mener chaque fermier à être épanoui dans son travail au quotidien.

Dans un premier temps, nos résidents sont sensibilisés à une approche douce et une connaissance des animaux. Ils sont en contact avec eux par le biais de leurs sens ce qui leur permet d'affiner leur perception et leur connaissance des animaux (cri, pelage ou plumage, différence entre mâle et femelle, différences entre les races et les espèces,...).

Par la suite, ils apprennent les divers gestes indispensables au bien-être des animaux : nourrir, changer les litières, soignées,... Cela donne à nos résidents une certaine responsabilité dans le bien-être des animaux, mais aussi les valorise à leurs propres yeux, ce qui est pour nous primordial.

Finalement, nous envisageons des visites qui seront en partie gérées par nos résidents ainsi que la production et peut-être la vente de produits de la ferme (fromage, lait, œufs,...).

Indépendamment de l'aspect « travail », la ferme présente bien sur une dimension ludique. En effet, au-delà de l'acquisition de nouveaux savoirs, les objectifs portent également sur la découverte et le comportement : épanouissement, autonomie, prise de responsabilité, partage, respect, développement de la créativité, de l'imaginaire,... (Bricolages, fabrication d'objets, mises en scène, jeux de pistes... en lien avec la ferme).

Il va de soi que la manière d'aborder le travail à la ferme dépend du niveau et des capacités de chacun ainsi que de l'âge et des aptitudes physiques. L'approche peut être principalement voire exclusivement ludique pour certains et essentiellement axée sur les apprentissages et le travail à proprement parlé pour d'autres.

Pour les plus âgés ou ceux dont la mobilité est réduite, nous tenterons de répondre à un besoin de détente, de loisirs et de sortie du cadre quotidien. L'accompagnement, les tâches à effectuer et les objectifs poursuivis seront donc adaptés en fonction des divers niveaux de compétence.

La ferme pédagogique permet de vivre des expériences simples et très épanouissantes, elle est un bon support pour le développement de la personne.

L'Auberge du Wayai possède différents animaux : ânes, vaches, cochon, moutons, chèvres, lapins essentiellement. Il est proposé aux résidents de participer aux soins à leur apporter au quotidien (nourrissage, abreuvement et nettoyage des abris). Ils sont aussi invités à venir voir travailler le vétérinaire, le maréchal-ferrant, le tondeur de moutons, etc.

L'accès aux enclos est ouvert toute la journée, les résidents peuvent venir quand ils le souhaitent auprès des animaux.

Le soin quotidien du matin est repris dans le planning des différentes activités proposées le week-end pour la semaine suivante. Celui de l'après-midi est réalisé par des résidents qui se proposent.

Tous les membres de l'équipe éducative sont capables d'accompagner le soin des animaux au quotidien. Leur rôle est multiple, en cohérence avec l'esprit du projet tel qu'il a été défini à sa création : utiliser la présence des animaux comme un moyen de faire de nouveaux apprentissages, vivre de nouvelles expériences, prendre des initiatives, assumer des responsabilités.

Le travail éducatif consiste donc à stimuler, encourager, encadrer, évaluer.

- **L'éveil sensoriel** y est prépondérant :
 - Odorat : les diverses céréales pour l'alimentation des animaux, la paille, le foin, l'animal en lui-même
 - Goût : lait, œufs, fromage,...
 - Toucher : poils, plumes, aliments,...
 - Vue : reconnaissance des animaux, de leur alimentation,...
 - Ouïe : cris et bruits des animaux,...
- **Le temps et l'espace** sont également envisagés :
 - Le temps : modifications en fonction des saisons, évolutions dues à l'âge
 - L'espace : position à adopter par rapport à l'animal que l'on aborde, diverses manipulations et le vocabulaire qui s'y rapporte. Espace de vie nécessaire à la taille et aux besoins de chaque espèce.
- **L'aspect psychomoteur** : prendre, transporter et vider la nourriture sans renverser même si les animaux bousculent ; manipuler pelle, fourche, balai, ... ; caresser, brosser, soigner ou déplacer les animaux, ... équilibre, souplesse à poney ou dos d'âne.

- **L'activité physique** engendrée par le travail à la ferme est une dimension non négligeable qui permet aux résidents de rester en mouvement tout en se faisant plaisir.
- **L'aspect langagier** : le langage est au cœur de tous les apprentissages qu'il s'agisse du vocabulaire utilisé, de l'expression, de la compréhension, de l'articulation, de la lecture, des pictogrammes, mais aussi et surtout de la communication avec l'animal. Les diverses tâches, les ustensiles nécessaires pour les effectuer ainsi que les quantités de nourriture seront repris sur de petits panneaux explicatifs en mots et en pictogrammes.
- **L'aspect relationnel** : les bienfaits des relations homme/animal sont tout à fait avérés. Le projet ferme favorise un retour aux valeurs et gestes simples de la vie. Il permet aux résidents de se retrouver face à un être vivant qui, comme eux, a des réactions spontanées et vraies. La tricherie n'a pas sa place dans la relation privilégiée qui s'établit entre la personne et l'animal et où tout est basé sur la confiance mutuelle. Le résident et l'animal doivent apprendre à vivre ensemble dans le respect de l'autre afin de ne pas briser le fragile équilibre qui les lie. Les échanges sont généralement très chargés en affectivité et la magie qui peut en naître contribue largement au bien-être.

L'éducateur joue un rôle de formateur dans les limites de ses compétences, en association avec un éducateur responsable spécialisé, et d'accompagnateur.

Il doit avant tout se montrer à l'écoute des besoins de chacun et se rendre disponible afin d'y répondre au mieux.

Il guide et aide le résident dans son approche de l'animal et dans l'établissement d'une relation de confiance entre eux. Il veille également à ce que les contacts se fassent dans un profond respect mutuel. Enfin, il joue un rôle primordial dans le bon déroulement de ces échanges et en partage la magie.

La collaboration, l'entraide et la solidarité seront stimulées au maximum entre les résidents. Parallèlement, un travail sur l'alimentation et l'origine des aliments pourra être envisagé.

o Conclusion :

Il nous paraît évident que la ferme et plus particulièrement les animaux de la ferme sont un support plus que précieux dans notre démarche éducative au quotidien :

- La ferme et les activités qui y sont proposées ont une première utilité, elles permettent d'éviter l'oisiveté et l'ennui, souvent sources d'anxiété, d'angoisse et de violence ;
- L'animal est le partenaire idéal d'une relation sans aléa. Les animaux ne trichent pas, ne simulent pas, ne jugent pas et ne peuvent trahir ;
- L'animal est source et objet d'affection. Certains moments permettent des échanges riches en affection et donc en bien-être ;
- L'animal, source d'apaisement. La présence d'un animal, après une période de mise en confiance, permet d'apporter des moments de calme, de détente et d'apaisement ;
- L'animal, source de valorisation. Le fait de s'occuper d'un animal, de comprendre que cet animal a besoin d'elle permet à la personne de se valoriser à ses propres yeux ;
- L'animal, objet de contrôle de soi. Soigner les animaux, les nourrir nécessite de contrôler ses mouvements et de respecter des consignes ;
- L'animal, source de contacts physiques. Le fait de s'occuper des animaux offre de nombreuses occasions d'être en contact avec eux, de les toucher, les caresser, ce qui est important pour des personnes présentant un handicap tel que l'autisme.

Il est important de proposer aux personnes présentant un handicap mental des activités qui leur permettent d'acquérir un savoir-faire et un savoir-être qui se traduisent par une certaine confiance en soi. Certaines activités leur permettent de devenir responsables, quand cela s'avère possible, d'un animal. Il faut être attentif au rythme de travail, au langage utilisé et à l'installation des équipements pour une sécurité maximale.



Un travail avec la nature

Une valorisation des
capacités des résidents

9.2 Le bois

Des valeurs que sont le plaisir et la fierté à travailler,
l'engagement, la confiance et le respect de soi, des
autres et du matériel.

Pour 10 résidents



Depuis 2013, l'Auberge du Wayai propose aux résidents de réaliser et procéder à la vente de bois de chauffage. Concrètement, le Petit Bonheur achète des bois sur pied.

Par groupes de 3, encadrés par l'éducateur référent du projet, les résidents intéressés participent à toute la chaîne du travail (sauf l'abattage) : coupe, ramassage, fendage, mise en tas pour séchage et livraison.

L'activité est d'abord une mise à la tâche qui s'articule autour des valeurs que sont le plaisir et la fierté à travailler, l'engagement, la confiance et le respect de soi, des autres et du matériel.

La sécurité est évidemment un enjeu majeur.

La participation à l'activité nécessite de pouvoir gérer ses comportements, comme de respecter différentes consignes, notamment en lien avec l'utilisation de machines. L'usage de la tronçonneuse peut être envisagé moyennant élaboration d'un contrat spécifique.

La participation à l'activité est organisée au moyen d'un planning hebdomadaire fixe qui a cours d'octobre à avril environ (période d'abattage).

La régularité à l'activité est récompensée par une rétribution financière.

Du produit de la vente des bûches, le référent de projet retire le prix initial de la coupe (qui retourne à l'institution) et divise le bénéfice entre les participants.

Les frais de fonctionnement sont assumés par le Petit Bonheur.



9.3L'activité nature et science

Une activité pour découvrir ce qui nous
entoure

Développer la curiosité
pour le monde qui nous
entoure

Une valorisation des
capacités des résidents

Pour 10 résidents



Objectif de l'activité :

- développer la curiosité pour le monde qui nous entoure
- mieux connaître le monde qui nous entoure
- sensibiliser à la protection de l'environnement
- encourager l'expérimentation

Moyens à mettre en place:

- promenades didactiques (observation de la nature / collecte d'échantillons)
(observation avec jumelles / loupe / microscope ...)
- faire un herbarium
- visites (expositions ...)
- jeux
- participation à des activités comme le sauvetage des grenouilles / le nettoyage d'un sentier
- bricolages
(coloriages / construction de nichoirs / construction de « hôtels d'insectes » ...)
- réalisation d'expériences scientifiques



Exemples :

- est-ce qu'une tulipe pousse vers le haut, même si on plante le bulbe à l'envers ?
- Est-ce qu'une plante de pommes de terre arrive à trouver le chemin vers la lumière à travers un labyrinthe sombre ?
- Est-ce qu'on sait faire de l'électricité à partir d'une pomme de terre ?
- Rendre visible ce qui est acide ou basique à l'aide de jus de cuisson de choux rouge ?
- Des expérimentations avec des aimants (pouvant aller jusqu'à la construction de moteurs simples)

Ces différentes activités seront systématiquement suivies d'un moment d'échange au sein du groupe. (Échange sur le vécu individuel de l'expérience / échange sur le vécu groupal.)

Ce moment est également important pour une évaluation de l'activité par le groupe.

C'est un feed-back important pour que je puisse adapter mes activités aux besoins du groupe.



10 Les activités sportives

Une activité pour libérer son énergie

Une activité pour dépasser ces limites

Une activité pour maintenir sa santé

10.1 Le sport

10.2 Les jeux olympiques

10.3 Les ateliers musica-
danse

Pour tous les résidents



Le handicap, quel qu'il soit, ne constitue pas un facteur limitant, la preuve : le succès populaire qu'ont remporté les Jeux paralympiques.

Au-delà de cette forte couverture médiatique, le sport a fortement contribué à faire évoluer le regard posé sur les personnes en situation de handicap. Il est devenu pour elles un espace de (ré) appropriation de leur corps et de leur image.

Comme pour les personnes dites valides, le sport est un facteur de santé, d'épanouissement personnel et d'intégration sociale. Comment le sport s'intègre-t-il alors dans l'accompagnement proposé par le petit bonheur aux personnes en situation de handicap ?

« Les activités physiques et sportives constituent un facteur important d'équilibre, de santé, d'épanouissement de chacun ; elles sont un élément fondamental de l'éducation, de la culture et de la vie sociale. Leur développement est d'intérêt général et leur pratique constitue un droit pour chacun quels que soient son sexe, son âge, sa capacité ou sa condition sociale » Loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion du sport en France »

Les activités physiques stimulent les capacités motrices et cognitives de la personne, valorisent l'image de soi et permettent de s'adapter à son environnement, d'établir des liens sociaux, des relations interpersonnelles...

En donnant confiance dans ses capacités d'agir, le sport agit comme un puissant vecteur émotionnel. Cette discipline indispensable contribue donc au développement global de l'adulte.

L'activité physique et les expériences corporelles contribuent au développement moteur, sensoriel, affectif, cognitif et relationnel.

Elles sont l'occasion d'explorer, de s'exprimer, d'agir dans des environnements familiers, puis moins habituels. Elles permettent de se situer dans l'espace.

L'adulte en situation de handicap découvre les possibilités de son corps ; il apprend à agir en toute sécurité tout en acceptant de prendre des risques mesurés, et à fournir des efforts tout en modulant son énergie.

Il continue de développer son schéma corporel en distinguant ce qui est devant, derrière, au-dessus, au-dessous, puis à droite et à gauche, loin et près.

Avec les activités physiques libres ou guidées dans des milieux variés, il développe ses capacités motrices dans des déplacements (courir, ramper, sauter, rouler, glisser, grimper, nager...), des équilibres, des manipulations (agiter, tirer, pousser) ou des projections et réceptions d'objet (lancer, recevoir). Des jeux de balle, d'opposition ou d'adresse viennent compléter ces activités.

Il coordonne des actions et les enchaîne. Il développe ses capacités d'adaptation et de coopération, comprend et accepte l'intérêt et les contraintes des situations collectives et des règles.

Tout en répondant au besoin et au plaisir de bouger, l'éducation physique et sportive permet de développer le sens de l'effort et de la persévérance

Elle contribue aussi à l'éducation à la santé en permettant aux élèves de mieux connaître leur corps, et à l'éducation à la sécurité, par des prises de risques contrôlées. Elle éduque à la responsabilité à l'autonomie, en faisant accéder les personnes à des valeurs morales et sociales: respect de règles, de soi-même et d'autrui...

Premier objectif :

Permettre à la personne de passer de l'inaction à l'action. L'accompagnement proposé doit provoquer chez la personne l'envie de bouger son corps et lui donner (ou lui redonner) le goût du mouvement en tenant compte de ses désirs, du sens qu'elle donne à l'activité et de ses capacités.

En effet, le vouloir importe plus que le pouvoir. Cette approche vise une progression d'une pratique "sensorielle" (le plaisir d'un corps en mouvement), c'est-à-dire passer d'une activité guidée à un investissement personnel, voulu et décidé, puis, progressivement, arriver à l'acquisition d'une maîtrise suffisante, avec des échanges où les résidents apprennent à « faire ensemble ». On passe du faire pour faire plaisir, à faire pour se faire plaisir, puis au faire pour prendre du plaisir ensemble.

Deuxième objectif :

C'est aussi l'occasion d'acquérir des apprentissages, des savoir-faire valorisants et d'améliorer l'autonomie fonctionnelle en réactivant notamment les grandes fonctions physiologiques comme la fonction cardiorespiratoire pour lutter contre la fatigabilité et la sédentarité.

Le renforcement musculaire va aider à lutter contre la fonte des masses musculaires, restaurer le capital osseux, améliorer les facteurs d'équilibre statiques et dynamiques dans un souci de prévention des risques de chute.

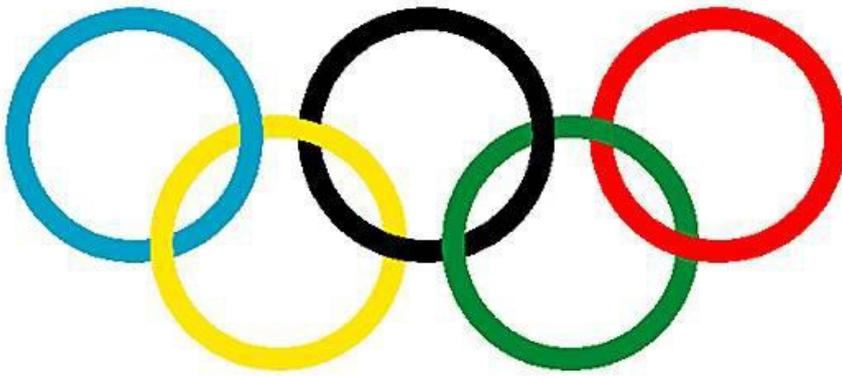
Troisième objectif:

Proposer à la personne des projets de rencontres avec d'autres, pour donner du sens à son activité, en sollicitant son imagination et l'amenant à se projeter dans un futur proche, en favorisant aussi la communication par des activités et des pratiques ouvertes sur l'extérieur notamment.

Un éducateur sportif accompagne chaque jour les résidents selon leurs capacités.

Activités proposés :

- Petite marche
- Grande marche
- bowling
- Sport en salle
- Hippothérapie
- Natation



10.2 Les jeux olympiques

Le sport à la portée de
toute personne ayant un
handicap mental

Un entrainement
chaque semaine

Pour 8 résidents



La mission des spécial Olympics :

- *«Changer la vie des personnes ayant un handicap mental grâce au sport».*
- *« favoriser l'intégration sociale des personnes ayant un handicap mental par le sport »*

Les Special Olympics ont pour mission de mettre le sport à la portée de toute personne ayant un handicap mental et offre à chacun, selon ses capacités, la chance de s'entraîner et de participer à des compétitions.

Faire du sport avec les "Special Olympics" a une influence positive sur la confiance en soi ; et ceci sur le terrain, mais aussi en-dehors.

Par le sport, les personnes ayant un handicap mental apprennent à se mesurer aux autres. Ils découvrent le plaisir du sport et le sentiment de satisfaction après l'effort. Les athlètes rentrent à la maison avec de nouvelles amitiés.

Les activités sportives et les compétitions des Special Olympics sont ouvertes à tout athlète ayant un handicap mental à partir de 8 ans, qui s'entraîne régulièrement dans un sport adapté à son niveau.

Les Special Olympics sont l'équivalent de jeux olympiques. Le respect des règlements du différent sport y est en vigueur durant toute la durée des épreuves.

La période des jeux est plus courte (4 jours). Il y a une cérémonie d'ouverture et de clôture avec « la fameuse » flamme olympique. Les compétitions peuvent durer le temps d'une épreuve et la médaille est remise tout de suite après celle-ci ou la compétition a lieu sur trois jours (exemples : les tournois comme au bowling et au tennis de table) et la médaille est alors remise le samedi en début d'après-midi.

Les Special Olympics Belgium ont toujours lieu durant la semaine où il y a le jeudi de l'ascension. L'ouverture se déroule le mercredi soir et la clôture le samedi soir. Il y a donc des compétitions du jeudi matin au samedi midi. Il y a une alternance pour les ville choisie ; Une année sur deux les Special Olympics ont lieu à Bruxelles et l'autre année une fois du côté flamand et une autre fois du côté francophone.

Les Special Olympics Belgium ont lieu chaque année au mois de mai. (jeux d'été uniquement)
Les Jeux Européens Special Olympics sont normalement organisés tous les 4 ans. (jeux d'été uniquement)

Les Jeux Mondiaux Special Olympics ont lieu tous les 2 ans, en alternant les Jeux d'Été et les Jeux d'Hiver.

Les jeux proposés :

 Activité motrice - Jeux sportifs	 Activité physique adaptée	 Athlétisme	 Badminton	 Basketball
 Bocce	 Bowling	 Cyclisme	 Equitation	 Floor hockey
 Floorball	 Football	 Gymnastique	 Judo	 Netball
 Raquette	 Ski alpin	 Ski de fond	 Snowboard	 Tennis
 Tennis de table	 Triathlon	 Voile		

Dans la suite de ce projet, je parlerai surtout des Spécial Olympics Belgium qui nous concernent principalement.

Divisioning :

Chaque début septembre nous devons faire une demande de quota pour les disciplines dont nous souhaitons faire participer nos athlètes. Il n'y a pas d'épreuve de qualification. Le nombre d'athlètes sélectionnés dépend des disciplines et du quota d'athlètes de l'année précédente. Nous gagnons des places au fur et à mesure de nos participations et de notre sérieux dans le remplissage des documents. Les compétitions sont structurées de telle façon que les sportifs d'un groupe de performance ne se mesurent que contre des sportifs d'un niveau comparable. La composition des groupes de performances (divisioning) se fait sur la base des meilleurs résultats communiqués (skill tests) . Un classement est établi pour chaque groupe par niveau de capacité, par catégories d'âge et par sexe. A l'intérieur d'un groupe, les différences de résultats ne doivent pas dépasser 20 % (indicatif). Ces groupes doivent se composer au minimum de 3 et au maximum de 8 sportifs.

Le coaching :

Les Special Olympics proposent aux coaches des lignes directrices et des guides en ce qui concerne l'entraînement des athlètes. Il existe un règlement pour chaque discipline. Un coach peut s'occuper lors d'entraînements ou lors des Special Olympics de plusieurs athlètes et ou de plusieurs disciplines dans la mesure où les horaires des compétitions le permettent.

Parcours du club :

Nous sommes inscrits aux Special Olympics depuis l'année 2012. Au début le club « Au Petit Bonheur » participait aux Special Olympics dans les disciplines suivantes : tennis de table, athlétisme, natation et cyclisme.

Au fil d'années le quota des athlètes a pu augmenter et les demandes des athlètes du « Petit Bonheur » ont changé. Depuis deux ans ou trois ans les disciplines demandées sont le bowling, le tennis de table, la natation et les activités physiques adaptées.

Depuis notre première participation, nos résidents dit « athlètes » ont ramené fièrement des médailles dans les disciplines suivantes :

- La natation : 1 médaille d'or, 2 médailles de bronze
- Bowling : 1 médaille d'or
- Athlétisme : 1 médaille de bronze, 1 médaille d'argent
- Cyclisme : 1 médaille d'or, 1 médaille d'argent, 1 médaille de bronze
- APA : à titre indicatif : 2^{ème} place et 3^{ème} place au sprint. (car ils reçoivent tous la même médaille)

Tous les athlètes reçoivent une médaille.

Objectifs :

- Faire du sport
- Se dépasser dans ses capacités
- Endurance
- Précision
- Valorisation
- Appartenance à un groupe.
- Représenter son club.
- Respecter un règlement et des consignes
- S'engager pour une période d'un an à tous les entraînements concernant la discipline choisie.
- S'améliorer par rapport à l'année précédente (si il y a déjà eu une participation)
- Bien-être
- Socialisation
- Respect des autres
- Gérer ses émotions

Les plus :

Les Special Olympics, toute une histoire, des implications très intenses remplies d'émotions, d'engagements pendant un an ; (et puis on recommence...). Les athlètes qui sont inscrits sont remplis de fierté mais éprouvent comme tout sportif de championnat, des jeux Olympics, et autres compétitions des sentiments de stress, de joie, de reconnaissance,

Les Special Olympics ont une place très importante.

Tout le foyer est en effervescence pour préparer des panneaux et des calicots pour soutenir les athlètes participant au Special Olympics. Des liens se créent entre les coachs et les résidents car ils ont ensemble des entraînements très réguliers.

Au Special Olympics on partage avec eux leur peine, leur joie, la remise des médailles est un des plus beaux moments rempli d'émotion pour tout le monde : athlètes, coachs et la famille venus les encourager. Il faut le vivre pour se rendre compte des émotions vécus tout au long de l'année.



10.3 Les ateliers musica-danse

Le travail du rythme

Rythme musique et sport

Corps musique et voix



Pour 8 résidents

Le projet « musica'dance » comprendra trois ateliers différents. La **danse**, le **chant**, et les **instruments de musique** (principalement création d'instruments et travail du rythme). Ils ont bien sûr en commun le thème de la musique mais sera abordé et travaillé de manières différentes selon l'activité prévue du jour. Les modules se feront au minimum sur deux séances.

La danse :

Ce sera la partie principale de ce projet « musica'dance ». Elle permettra aux résidents une activité physique sur un sujet qu'ils apprécient beaucoup : la musique. Elle permet de se défouler, de libérer les tensions et le stress.

La danse est un instrument de connaissance de soi et du monde, un langage universel, un moyen de communication. En détournant intentionnellement le corps de son aspect utilitaire pour le mettre au service de l'art et du symbole. Depuis des siècles, la danse ne cesse de se recréer, de se réinventer...

Le chant :

L'atelier chant n'est certes pas la création d'une chorale mais de pouvoir avoir l'occasion de chanter par simple plaisir dans une ambiance détendue et conviviale.

Ce seront bien entendu les résidents qui choisiront les thèmes et les chansons qui leur plaisent.

Ensemble, nous préparons différents répertoires qui feront l'objet d'un chansonnier. Nous illustrerons les textes des chansons par des images, photos ou pictogrammes afin de bien se remémorer les paroles pour bien connaître toutes les chansons.

Les instruments de musique:

La fabrication d'instruments trouve son intérêt dans plusieurs domaines. Elle permet de travailler les compétences de motricité fine, les connaissances de nouveaux matériaux utilisés et les rythmes.

D'un point de vue strictement musical, fabriquer des instruments provoque des investigations sonores qui permettent d'affiner l'écoute ; l'instrument pourra ainsi évoluer en fonction de sa sonorité, selon qu'elle convienne ou non à ce que l'on recherche.

On fabrique des instruments avant tout pour en jouer, et les résidents pourront prendre un réel plaisir à explorer toutes les possibilités sonores de l'instrument qu'ils auront fabriqué. (Exemple d'instruments à réaliser soi-même : maracas, flûte traversière, bâton de pluie, tambour, carillon,....

Objectifs :

La danse :

- La danse permet d'exercer une activité physique.
- La mémorisation d'un enchaînement de pas ou de chorégraphie complète.
- Travail du rythme
- Le bien-être tout simplement
- Motricité
- Coordination de plusieurs mouvements
- Développer et d'enrichir la créativité gestuelle
- exprimer ses choix de style de danses
- Ouverture sur d'autres cultures à travers leurs danses
- Exprimer ses émotions

Le chant :

- La mémorisation de textes et de paroles
- Travail du rythme
- Exprimer ses choix musicaux
- Travailler l'expression orale (diction)

Les instruments de musique :

- Développer la créativité artistique
- Mémorisation de mélodies et de rythmes
- Motricité
- Ouverture sur d'autres cultures à travers leurs instruments de musique
- Meilleure conception des instruments de musique et des liens qu'ils entretiennent entre eux.



[11.1 Les courses](#)

[11.2 Le groupe de parole](#)

11 Les activités de socialisation

Un temps de rencontre avec les marchands

Un moment de socialisation pour apprendre les codes

Un lieu d'échange

Pour tous les résidents



1. Les courses (le shopping) :

Cette activité s'adresse à tous les résidents, autonomes et non autonomes.

Derrière l'objectif général des courses qui est d'acheter des choses, il y a celui de l'intégration de nos résidents dans la société.

Les groupes ont été définis par « besoin des résidents », un groupe « autonomes » qui peut aller lui-même faire des courses dans des petits magasins, un autre groupe dont les résidents sont moins autonomes et dont les objectifs ne sont pas les mêmes car tous ne s'expriment pas de la même façon, on travaille sur le savoir être et les interactions avec les autres personnes

Avant de partir, nous nous réunissons les résidents, la parole est donnée à chacun

- De quoi avez-vous besoin ?
- Où voulez-vous aller ?

Ce moment est important, c'est une prise de responsabilité, négociation en cas de divergence, écoute mutuelle.

Notre rôle est un rôle de facilitateur, il faut faire en sorte que tout se passe bien afin de passer une matinée agréable.

Dans un souci d'équité pour tous, nous avons mis en place un planning fixe. Ils iront une semaine sur deux, le samedi.

2. Le marché

Cette activité s'adresse tous les mardis à tous les résidents, autonomes et non autonomes.

Les résidents sont motivés non seulement pour certains qui veulent s'acheter quelque chose mais aussi parce que c'est un lieu de rencontre où ils ont l'occasion de s'intégrer parmi la population locale.

Ils apprécient le charme des lieux, la décoration naturelle et raffinée, la musique douce et l'ambiance, une atmosphère résolument zen où règnent plénitude et sérénité.

L'avantage est que on trouve de tout, il y a toujours une échoppe qui fera plaisir à l'un ou à l'autre.

Il est situé en plein air dans le centre de Spa, c'est un endroit facile d'accès ce qui facilite la marche des résidents non autonomes.

La motivation de ce projet est que les produits du marché sont des produits locaux avec moins d'intermédiaire, moins cher, et des produits frais.

Au retour les résidents peuvent faire une soupe avec les produits achetés.

Le marché de Spa est subdivisé avec diverses échoppes permettant de découvrir différents produits, gout, odeur.

Il est important de travailler avec les résidents à la fois la rencontre avec les marchands, le budget, les besoins :

- Légumes et fruits
- Fleurs, plantes
- Boucherie, charcuteries
- Fromages, spécialités Italiennes.
- Boulangeries, pâtisseries
- Fromages.
- Poissonnerie.
- Rôtisserie.
- Confiseries.
- Chocolat.
- Produits bio.
- Produits laitiers ; éleveurs.



12 Les activités de parole

La liberté de dire

Un temps pour parler de sa vie et de la vie du foyer

12.1 La réunion des résidents

12.2 Le groupe de parole

Pour tous les résidents





12.1 La réunion des résidents

Un échange d'opinion

Une régulation de la vie institutionnelle

Favoriser les échanges liés à
la vie institutionnelle du
résident

Un bilan de la semaine

Pour tous les résidents



Le but de « la réunion des résidents » est de favoriser les échanges liés à la vie institutionnelle du résident.

Le résident y trouve un lieu où il peut communiquer ses attentes et ses besoins. La réunion des résidents veut rendre le résident au centre de son projet de vie

Il est défini avec le groupe qu'un PV est établi lors de chaque réunion et transmis à l'équipe éducative et les différents intervenants concernés. (Psychologue, infirmier, directeur).

La réunion des résidents a pour **objectifs** :

1. **d'améliorer la communication**, axée sur

- a. Un bilan de la semaine, l'occasion de faire le point sur les événements marquants de la semaine.

Comment s'est passée la semaine au foyer ?

- Avec les pairs
- Avec les membres du personnel

- b. L'expression des besoins et attentes du résident vis à vis de l'institution.

- As-tu des besoins particuliers ?
- Quels sont tes attentes pour la semaine prochaine

- c. Proposition d'amélioration sur le foyer

2. Permettre aux résidents de **se retrouver et échanger** sur leur vie institutionnelle en respectant un cadre défini. Rendre le résident acteur de son projet de vie.

3. Dégager des points d'améliorations concrets, ils pourront être mis à l'ordre du jour des réunions d'équipe.

- Le cadre de la discussion doit être respecté afin que chacun puisse se sentir écouté.
- L'éducateur adopte une position neutre afin de libérer la parole.
- L'éducateur relit à voix haute ce qu'il a acté dans le PV et s'assure que le résident soit en accord avec la reformulation.
- Les résidents
- Les temps de parole sont respectés et équilibrés.
- L'éducateur accompagne le résident qui mène la réunion.
- L'éducateur veille à ce que chaque résident puisse s'exprimer dans les meilleures conditions qu'ils soient.

- L'éducateur se positionne de manière à faciliter la circulation d'information, éclaircir ou rétablir des relations.
- L'éducateur rappelle l'importance de ne pas couper la parole et de laisser le résident s'exprimer.
- L'éducateur adopte une position neutre afin de montrer que chacun est libre de s'exprimer.
- L'éducateur recadre la discussion et s'appuie sur l'équipe pluridisciplinaire afin de rediriger leur questionnement le ou les questionnements des résidents.

Un PV sera rédigé et accessible à l'équipe éducative. Les résidents en sont informés au début de la réunion.

Le résident sera capable de mener la réunion en respectant les 3 axes cités ci-dessus.

1. Bilan
2. Attentes et besoins
3. Proposition d'amélioration



un thème prédéfini

réflexion débats

12.2 Le groupe de parole sur des sujets

Pour tous les résidents



Un groupe de parole permet à un groupe de personnes de s'exprimer sur un thème prédéfini.

Objectifs du groupe de parole :

- Permettre de s'écouter, s'entraider, se soutenir, partager, libérer a parole. Savoir donner son opinion sur un sujet prédéfini.
- Accepter les opinions de tout le monde et pouvoir les respecter. Permettre d'exprimer ses difficultés.
- Permettre de créer des liens.
- Livrer un vécu personnel, les désirs et les craintes.

Finalité :

- Permettre aux résidents d'adopter une certaine réflexion sur un sujet prédéfinis.

Thèmes choisis :

- Les thèmes sont choisis par les résidents .L 'animateur peut imposer un thème lors de conflits ou de faits d'actualités graves.

Groupe :

- Il s'agit d'un groupe ouvert, c'est à dire que chaque résident qui le souhaite à le droit de s'inscrire au groupe de parole.
- Néanmoins, il est important qu'ils soient 8 au maximum pour avoir une bonne dynamique.



13 Les activités à visée psychologique

Un temps avec la psychologue

Un espace de parole pour essayer de se
comprendre

13.1 Education à la vie
relationnelle, affective

13.2 Le groupe de parole

13.3 Les entretiens
individuels

Pour tous les résidents





Les dimensions affective,
émotionnelle, sociale,
culturelle ou biologique.

l'épanouissement
personnel

13.1 Education à la vie relationnelle, affective

Tous les résidents



Le quotidien du foyer de l'Auberge du Wayai amène sans cesse les intervenants à s'interroger sur l'éducation proposée aux résidents sur les dimensions affective, émotionnelle, sociale, culturelle ou biologique.

Nous souhaitons pouvoir développer cette démarche éducative auprès des résidents de notre institution en l'adaptant aux pathologies présentées.

C'est pourquoi, dans le cadre de cette démarche mise en place, nous prenons comme outil principale le Programme d'éducation affective, relationnelle et sexuelle destiné aux personnes déficientes mentales de la Presse Universitaire de Namur, Des Femmes et des Hommes, combiné à l'aide d'outils complémentaires.

a. Objectifs :

- Inviter à l'épanouissement personnel du résident
- Apprendre à vivre ensemble dans les différents contextes de vie des humains et de tous les êtres vivants
- Faciliter l'acquisition d'informations objectives sur le corps, les mécanismes de reproduction, la contraception, les dynamiques relationnelles, affectives et sexuelles
- Développer des relations de qualité dans un souci de compréhension mutuelle
- Faire circuler librement la parole pour dépasser les tabous liés à la vie relationnelle, affective
- Construire des compétences personnelles pour poser des choix responsables dans le respect de soi et de l'autre, dans l'égalité de l'homme et de la femme et dans le respect de l'orientation sexuelle de chacun

b. Déroulement de l'activité :

Nous mettons en place différentes animations afin de pouvoir toucher aux problématiques liées à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle présentées par les résidents du foyer en partant de leurs représentations, connaissances, acquis et besoins :

- L'axe émotionnel est tout d'abord travaillé afin que les résidents puissent traiter leurs propres émotions, comprendre leurs besoins et désirs, et s'exprimer sur les sentiments éprouvés dans leurs relations interpersonnelles.
- La vie affective afin de réfléchir sur les sentiments amoureux, l'attirance et l'importance de pouvoir établir des relations où chacun se soucie de soi et de l'autre.
- Le corps pour exprimer et apprendre sur la vision de son propre corps et celui de l'autre, son fonctionnement et l'intimité par la construction d'un espace intérieur.
- L'axe relationnel entre le sujet et l'autre, la compréhension du statut d'amitié ou d'amour et comprendre la relation de couple.

Bien que ces animations soient catégorisées pour la présentation de ce projet, celles-ci s'enchevêtrèrent et plusieurs thématiques pourront se retrouver dans la même activité.



*Un espace
d'expression
où la parole
est respectée.*

Communiquer ses idées et
sentiments, à écouter
l'autre et le comprendre.

Libérer la parole malgré les
difficultés de
compréhension, de
discours ou de dépendance
à l'autre

13.2 Le groupe de parole

Tous les résidents



Le groupe de parole mis en place à l'Auberge du Wayai est un lieu facilitateur à l'expression de l'adolescent ou de l'adulte afin que celui-ci apprenne à communiquer ses idées et sentiments, à écouter l'autre et le comprendre.

Ce groupe se place dans l'objectif global d'autonomie pour la personne afin de pouvoir s'exprimer dans les différentes situations de vie. Ce groupe se place dans l'ici et maintenant, permettant le développement personnel de la personne handicapée.

a) Objectifs :

- Permettre au résident de livrer un vécu personnel, ses désirs et ses craintes
- Ecouter l'autre dans le respect
- Réfléchir sur un sujet amené par le résident lui-même
- Enrichir la réflexion par l'apport de tout le groupe
- Prendre position
- Libérer la parole malgré les difficultés de compréhension, de discours ou de dépendance à l'autre
- Respecter le résident en tant qu'homme ou femme à part entière

b) Déroulement de l'activité :

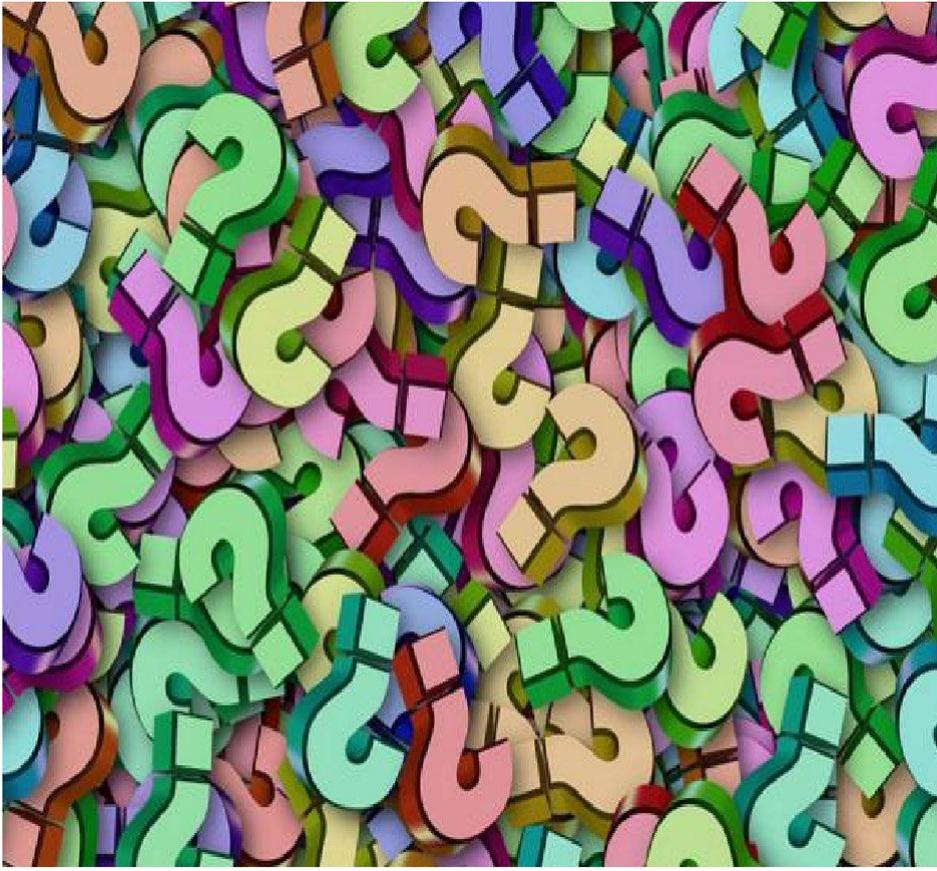
- L'animateur accueille les résidents et rappelle les règles du groupe de parole : la confidentialité, le non-jugement, la confiance et l'emploi du « Je ».
- L'animateur permet à un résident de prendre la parole et fait circuler celle-ci dans le groupe. L'animateur peut venir avec un thème prédéfini ou un thème peut être défini par les participants afin de permettre à la parole des résidents de se focaliser sur un sujet.
- Conclusion de la séance: verbalisation du ressenti de chacun durant cette activité.

c) Participants:

- Tout adulte souhaitant s'exprimer auprès d'autres résidents et écouter les idées de ceux-ci.
- Bien que nous soyons face à la difficulté de ne pouvoir accompagner les résidents sourds et muets dans cette activité, chacun est invité à prendre sa place au sein du groupe dans le respect des autres.

d) Rôle de l'animateur:

- Mise en place d'un cadre sécurisant à la prise de parole et à l'écoute
- Circulation de la parole et rappel des règles du groupe
- Réflexion sur les propos émis par les participants afin de préciser une pensée
- Reformulation des idées émises par les participants



Une relation d'aide
psychologique

Une relation de confiance
particulière selon
l'individualité du résident

13.3 Les entretiens individuels

Tous les résidents



Le travail de la psychologue auprès des résidents au sein du foyer du Wayai se place sur deux versants différents :

- D'une part par l'observation qui s'exerce dans le quotidien des résidents, par les comportements spontanés émis par ces derniers, ou lors d'une prise en charge collective par des groupes de parole.
- D'autre part, par des entretiens cliniques auprès des sujets du foyer.

L'entretien clinique se définit « [...] comme l'entretien par lequel le psychologue comprend la vie psychique et favorise l'évolution psychique d'un sujet le plus souvent en difficulté

psychologique, dans le cadre d'une relation d'aide psychologique. Au sein de cette relation, le psychologue est centré sur la dynamique de la vie psychique du sujet qu'il cherche à saisir à travers des données objectives ainsi qu'en utilisant sa propre subjectivité comme instrument de compréhension [...] »¹

L'entretien clinique au sein du foyer est centré sur la personne et se met en place essentiellement de façon semi-directive afin que les questions posées par la psychologue amène la possibilité au résident d'apporter des réponses libres.

La psychologue met en place une relation de confiance particulière selon l'individualité du résident pour permettre à la parole de pouvoir émerger, sans jugement.

Ce cadre d'entretien se poursuit soit de façon régulière auprès de certains résidents, soit ponctuellement lorsqu'un résident est face à une difficulté ou qu'il ressent le besoin d'exprimer des émotions à un moment particulier de son parcours.

Dans le cadre de la multiplicité des pathologies présentées par les résidents, ces entretiens sont constamment repensés afin de permettre à la personne d'accéder à son expression et son raisonnement propre.

Objectifs de l'entretien psychologique au sein du foyer de l'Auberge du Wayai.

Pour le résident

- Etre soutenu psychologiquement
- Etre acteur de son projet de vie en permettant la prise de conscience de ses capacités propres
- Diminuer le mal-être pour améliorer la qualité de vie
- Aider à accueillir et comprendre de façon moins angoissante les émotions, les frustrations, les pulsions, les désirs
- Réfléchir sur soi-même, sur ses pensées et ses comportements ; réfléchir sur les autres et sur son interaction avec ceux-ci

¹ BOUVET, C. (2015). 18 grandes notions de la pratique de l'entretien clinique. Dunod : Paris

Pour l'équipe

- Aider à la réflexion et aux actions à entreprendre afin d'aider à l'épanouissement du résident et à la mise du en place de son Projet Individuel
- Ecouter et questionner l'équipe afin de s'assurer du mieux-être du résident Apporter un éclairage clinique sur les particularités du résident



Qui ?
Quoi ?
Où ?
Combien ?

Un travail d'équipe pour
l'amélioration de
l'accompagnement

14 L'évaluation des activités

Une fois par an



L'évaluation sera faite chaque mois de juin de chaque année.

Chaque référent d'activité évalué avec le responsable de site l'activité après en avoir parlé en équipe.

L'évaluation est participative.

une démarche d'analyse collective.

une démarche d'objectivation.

- la pertinence (les finalités de l'action sont-elles en cohérence avec les objectifs prioritaires avec les besoins de l'utilisateur ?),
- la cohérence (l'action constitue-t-elle une réponse adaptée aux besoins ou problèmes identifiés ?),
- l'impact (quels sont les effets de l'action, souhaités ou non ?),
- l'efficacité (les résultats obtenus sont-ils conformes aux objectifs retenus, aux besoins identifiés ?),
- l'efficience (les résultats sont-ils à la mesure de l'ensemble des moyens mobilisés ?) des actions conduites.

L'évaluation est le moyen d'identifier et de porter une appréciation sur des procédures, références et pratiques existant au sein d'un établissement ou service.

Définir des priorités évaluatives

Dans un premier temps, de ne pas rechercher l'exhaustivité, mais porter l'analyse sur

- Les écarts les plus importants,
- Les tensions les plus fortes,
- Les dysfonctionnements les plus manifestes
- Analyser collectivement les écarts, les marges de progrès,
- Elaborer un plan d'amélioration à partir d'une sélection de priorités.

Interroger à chaque étape la finalité

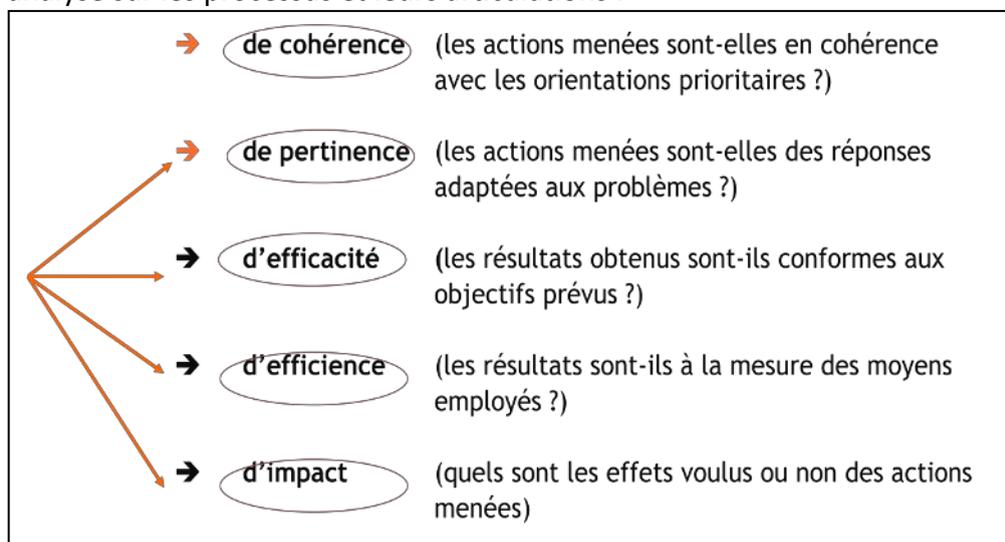
A l'issue de chaque aspect traité collectivement, aussi spécifique ou technique soit-il, il est recommandé de se poser les questions suivantes :

- Les effets produits par l'activité remplissent-ils, in fine, les objectifs fixés ?
- Correspondent-ils aux besoins et attentes des usagers ?
- Sont-ils en cohérence avec les missions imparties ? Les ressources mobilisées sont-elles appropriées ?

Se poser la question de l'effectivité des droits, de l'effectivité du recueil des besoins et attentes en interrogeant la façon dont ils sont pris en compte dans l'élaboration du projet de vie individuel comme au sein des actions les plus quotidiennes.

L'évaluation vise à :

Porter l'analyse sur les processus et leurs articulations :



Porter l'analyse au-delà de la description des pratiques, pour mieux comprendre les processus qui réunissent les différents acteurs autour des personnes accueillies.

Développer des **méthodes et des outils** de collecte de l'information

- Les indicateurs
- L'observation,
- Identifier des écarts et des marges de progression

Identifier, à partir des écarts repérés, les aspects qui permettent une amélioration de la qualité des prestations et s'interroger sur :

- Les moyens mis en œuvre,
- Leur articulation,
- Leur pertinence au regard du résultat visé,
- Les objectifs préalablement fixés :

→ Ces objectifs nécessitent-ils d'être partiellement redéfinis ?

→ Dans quelle mesure correspondent-ils aux moyens disponibles dans l'organisation ?

Le rapport d'évaluation

Sélectionner quelques axes prioritaires d'amélioration afin de les traduire en plan d'amélioration.

Cette sélection est à effectuer au regard d'un ensemble de points forts ou points faibles identifiés dans le cadre de l'évaluation.

Toutes les améliorations souhaitables ne sauraient être prises en compte simultanément par l'établissement ou le service.

Un certain nombre d'éléments peuvent contribuer à orienter le choix des axes d'amélioration, notamment : l'importance des écarts constatés, l'impact sur les usagers, la capacité présente de l'établissement à mettre en œuvre les améliorations définies.

FICHE ACTIVITE EVALUATION						
Evaluation (équipe pluridisciplinaire projet)						
L'organisation, telle que définie sur la fiche, a-t-elle été respectée ?					OUI	NON
<i><u>Indicateurs :</u></i>						
L'organisation de l'activité à telle été toujours pertinente ?					OUI	NON
Commentaires						
Evaluation des objectifs (équipe pluridisciplinaire projet)					A	B
A : oui ou très satisfaisant		B : satisfaisant		C :		D
partiellement satisfaisant		D : à améliorer				
Objectif 1						
Objectif 2						
Objectif 3						
Commentaires						
Nombre d'heure de l'activité prévu ;						
Nombre d'heure de l'activité réalisé ;						
Amélioration pour l'année suivante :						



Valoriser le travail

Valoriser la participation

15 Le projet jetons

Une fois par mois



Ce projet s'inspire de la technique de renforcement positif (comportementalisme).

D'ailleurs, au sein du projet, nous primons le renforcement positif et veillons à minimiser le renforcement négatif. C'est-à-dire que les résidents ne peuvent que gagner des jetons et non pas les perdre.

Les jetons se divisent en deux catégories : les jetons comportementaux et les jetons semi-professionnels.

L'installation de ce projet a pour but de valoriser les résidents en fonction des efforts qu'ils accomplissent.

Les jetons comportementaux.

Ils sont délivrés en fonction des comportements des résidents. Chaque personne a, dans son projet individuel, une liste de « gain de jetons » qui est propre à chacun. Cette liste est établie en fonction des objectifs préalablement consentis.

Ces jetons ont une valeur particulière. En effet, ils peuvent les échanger contre, par exemple, une sortie en individuel avec la personne de leur choix.

Ainsi, leur valeur est surtout affective avant d'être pécuniaire. Ils sont distribués chaque jour en fonction de leur comportement de la veille.

Les jetons semi-professionnels.

Plusieurs de nos résidents ont les capacités nécessaires à effectuer un travail au sein du centre (linge ; nettoyage ; ouvrier ; jardinier ; etc.). Ces résidents travaillent avec les membres du personnel affectés à ces tâches.

Ils reçoivent des jetons en fonction de leur assiduité au travail et en fonction de la qualité du travail accompli.

Contrairement aux jetons « comportementaux », les jetons « semi- professionnels » sont d'une autre couleur et ont une valeur pécuniaire.

En effet, ils peuvent les échanger contre des objets qui ont une valeur purement monétaire (par exemple des CD ; des bijoux ; une télévision ; etc.).



Avoir le droit aux vacances

Un temps pour soi ailleurs

16 Les retours et séjours

Tous les résidents



**"Être en vacances c'est n'avoir rien à faire
et avoir toute la journée pour le faire."**

Robert Orben

Chaque année nous proposons à nos pensionnaires, un séjour de vacance à l'étranger, au sein d'installations 5 étoiles, dans des lieux paradisiaques, au Maroc, en Tunisie, en Turquie ou dans le sud de la France.

La participation de nos éducateurs à ces séjours, nous semble primordiale pour leur évolution professionnelle au sein de notre structure.

En effet, malgré les aspects contraignants que ces vacances peuvent engendrer (éloignement familial, fatigue, ...), ces dernières s'avèrent des expériences enrichissantes tant au niveau personnel, que relationnel ou encore et surtout, professionnel.

Proposer des vacances adaptées, c'est agir en complémentarité des objectifs d'accompagnement développés au quotidien, pour tendre vers de nouvelles dynamiques de vie sociale.

Pour chacun, le temps des vacances est une période de projets, d'évasion, de prise de recul, ... nombreux sont les enjeux et les bénéfices pouvant être cités !

Être en vacances, c'est aussi faire l'expérience du changement de rythme, du prendre soin de soi, et du plaisir!

En d'autres termes, il s'agit d'une « coupure » par rapport au quotidien, de multiples changements progressifs, qui prennent sens dès lors qu'ils sont inscrits dans la continuité des projets de vie.

Les vacances peuvent prendre des formes très différentes, mais dans tous les cas, il s'agit d'une période propice à l'ouverture vers l'extérieur.

Support à la rencontre, à l'épanouissement, la réalisation de séjours participe à l'intégration des personnes en situation de handicap au sein de la société.

Le relationnel est placé au cœur du renouveau!

Au-delà du bien-être, de la détente et de la découverte, les vacances peuvent constituer un véritable lieu de socialisation et de mixité des publics.

L'apprentissage des règles de vie sociale, de l'autonomie et de la solidarité, constituent des objectifs d'accompagnement pouvant être développés dans le cadre des séjours.

Les vacances sont également l'occasion de découvrir et d'apprendre « autrement », tant au niveau des activités quotidiennes, sportives, que des découvertes culturelles.

La proposition d'activités variées peut constituer un cadre pédagogique stimulant, permettant aux personnes d'expérimenter en sécurité et de développer de nouvelles compétences et centres d'intérêt.

L'organisation de séjours nécessite un temps de préparation bien particulier pour les équipes éducatives.

Il est important de prendre en compte les aspirations de chacun pour le choix des destinations et des activités, d'apprécier les différences de rythme pour le bien-être de tous, de s'assurer des conditions d'accessibilité et de sécurité,...

Les vacances, c'est également accepter l'inconnu, sortir de sa zone de confort, pour partir à la découverte de soi, des autres et de l'environnement.

Vivre aux côtés de nos usagers pendant une semaine entière, en partageant tous les aspects de la vie quotidienne, permet d'instaurer une relation inattendue et modifie radicalement le regard qu'un professionnel peut poser sur cette population.

Cet environnement particulier permet de développer une grande complicité et brise les barrières que s'impose généralement le professionnel, afin de conserver la distance dont on parle tant au cours de sa formation. Il n'est évidemment pas question de basculer dans des relations fusionnelles ou pathologiques, mais plutôt d'aborder son protégé en adulte, avec respect et humilité.

De plus, l'ambiance particulière et l'éloignement représentent un terreau idéal pour voir naître l'esprit d'entraide, au sein d'un staff éducatif. Ce dernier constitue un atout majeur pour instaurer une bonne ambiance de travail, nécessaire pour faire face aux enjeux éducatifs relatifs à l'accompagnement de personnes en situation de handicap mental.

Pendant une semaine, les accompagnants se lèvent, mangent, dorment et s'immiscent intégralement dans le rythme de l'usager dont ils assument la prise en charge. En sept jours, il leur est donné l'occasion de décupler leur connaissance de celui-ci, et surtout de comprendre, d'appréhender en profondeur, des aspects de leur personnalité, qu'on ne peut qu'effleurer sur les huit heures que représente une journée de travail habituelle.

En effet, lorsque le professionnel arrive au foyer pour y prester sa pause, l'attitude des résidents qu'il va accompagner, est d'ores et déjà influencée par les événements de la pause antérieure. En séjour, cette réalité s'efface complètement, faisant place à une relation plus vraie, au sein de laquelle le professionnel acquiert une maîtrise intégrale des influences environnementales.

Ces séjours sont des occasions uniques de pouvoir observer le comportement naturel d'un usager (et d'un éducateur !), et le tout dans un contexte qui invite au partage et à la rencontre.

Aussi, ces conditions particulières sont-elles une occasion pour l'usager, de montrer ses capacités d'autonomie, parfois trop amoindries par la vie et le rythme institutionnel. Le professionnel découvre alors la violence que cette dernière peut engendrer par son aspect contraignant et surtout infantilisant. Au cours d'un séjour, on rend aux personnes le contrôle de leur vie, et on se trouve très souvent surpris par leurs capacités d'émancipation, face aux différentes situations de la vie quotidienne.

Enfin, le rythme intense, le manque de sommeil, la gestion des crises éventuelles (dus en partie au temps d'adaptation des personnes handicapées mentale, face aux situations nouvelles et au changement d'habitudes) et l'énergie considérable dépensée au cours d'un séjour, amène le professionnel à se dépasser, et à puiser dans ses ressources tant physiques, que morales ou encore intellectuelles.

C'est une évidence, chaque participant à un séjour, de l'accompagnant à l'accompagné, ressort épanoui et grandi de cette expérience, et se montre toujours prêt à la renouveler.

Les retours en famille

La famille revêt une importance capitale et contribue fortement à l'équilibre émotionnel des personnes qui ont la chance de bénéficier de cette ressource.

En plus de la correspondance entretenue par notre équipe éducative, nous nous attachons à ce que les familles puissent se réunir régulièrement.

Ainsi, des retours en famille d'une durée de quatre jours (dont deux de voyage) sont organisés toutes les six semaines (généralement pendant les congés scolaires), permettant à nos pensionnaires de se ressourcer auprès des leurs et de se couper de la vie du foyer.

De plus, nous veillons à organiser des voyages accompagnés plus ponctuels, afin de permettre aux familles qui ne peuvent reprendre leur enfant pour des périodes plus longues, de passer une journée, ou parfois quelques heures en compagnie de leur parent.

Au cours des vacances d'été et des fêtes de fin d'années, la durée des séjours peut être plus longue.

Enfin, hormis ces voyages organisés par notre établissement (en collaboration avec d'autres structures belges), les parents ont la possibilité de nous rendre visite ou encore, de venir chercher leur enfant dès qu'ils le désirent.

Afin d'optimiser la communication entre les parents et l'institution, un cahier de communication accompagne le voyageur.

Au sein de celui-ci, l'équipe transmet un compte rendu de l'évolution du pensionnaire au sein de la structure. De son côté, la famille y consigne son ressenti, ses interrogations, ses exigences, ... ce qui nous permet d'affiner l'organisation des séjours et parfois même, le travail de terrain.

Notre seule exigence est de veiller au bien-être et la stabilité émotionnelle des usagers, et d'encadrer au mieux les familles pour lesquelles ces rencontres sont difficiles.

CONCLUSION

Pour conclure, voici des paroles émanant d'un intervenant professionnel du projet :

« Notre action pourrait se résumer à la lecture d'un triangle dans lequel chaque sommet aurait une importance égale et serait interactif avec les deux autres. Cette action ayant pour but général l'autonomie de la personne, qui est au centre de cette dimension tripartite.

- Le sommet 1 est le projet individuel ;
- Le sommet 2 représente la qualité de vie ;
- Le sommet 3 illustrant l'accompagnement.

Le foyer, ses dirigeants, ses membres doivent disposer d'une ouverture d'esprit suffisante car il s'agit en fait, tout simplement, d'accepter la différence.

La confrontation avec les résidents nous renvoie de façon permanente à nos limites de compétences, nos limites d'acceptation mais aussi nos limites de tolérance.

Il s'agit d'accompagner et non de se substituer. Il s'agit d'animer, de guider, de gérer des projets de vie.

Le professionnel sera amené à se remettre en question en permanence.

Les solutions ne seront jamais des victoires car il ne s'agit pas de guerre ou de combat, mais bien de joies ponctuelles et singulières, dans le dépassement d'une difficulté plus globale.

Des moments de joie intense surviendront par la présence d'une harmonie générale.

C'est l'heure du partage de bons moments avec nos protégés. Nous espérons de ce projet pédagogique, qu'il transcrive la passion et l'entrain avec lequel nous nous investissons pour l'accompagnement de nos résidents.

Malgré cela, il nous paraît presque impossible d'en fournir une version définitive car le milieu du handicap est sans cesse en mouvement et revêt de multiples visages.

Qu'il attire ou qu'il repousse, nul ne peut lui être indifférent. Il attise les passions et les peurs, et reste malheureusement trop souvent inconnu - et mis à l'écart - pour être réellement accepté.

Nous espérons de notre travail, qu'il brise les frontières de la différence et permette à ces personnes -pas si- différentes, d'être enfin acceptées aux yeux de tous. J'invite chacun à faire un pas vers ce monde si particulier.

Très vite, la peur qui hier vous repoussait, deviendra une force et se muera en une attirance inconditionnelle. Chacun de vous grandira de cette expérience et alors peut-être, la société offrira-t-elle de réelles chances d'intégration pour ceux que l'on nomme "handicapés", mais qui ont tant à nous apprendre.

N'oublions pas que l'on ne peut être handicapé qu'en relation directe avec une norme sociale.

Il suffit donc de changer cette norme, pour que les critères de normalité soient étendus à tous, sans distinction de capacité, de productivité, d'apparence ou de comportement.

Vous qui vous croyez supérieurs parce que la nature vous a donné la chance de naître et de rester en bonne santé, entrez un jour dans notre monde et demain, vous descendrez de votre piédestal pour vous rapprocher de la vérité.

Chaque jour nous offre son lot de surprises et nous invite à dépasser nos limites, à repousser les frontières de notre tolérance, pour nous mener vers plus de respect de la différence, vers une acceptation absolue de l'autre.

Pour notre part, nous le devons aux habitants du « Domaine des Hautes Fagnes » car eux, nous acceptent comme nous sommes, sans tricher. Ils nous pardonnent nos erreurs et ne cachent pas leurs sentiments.

Plus qu'un simple travail, l'accompagnement social demande un investissement entier et total.

Ainsi, nous tenons à remercier les membres équipe pour leur implication dans la poursuite de leurs actions et pour le respect qu'ils vouent aux personnes qu'ils accompagnent.

Nous tenons également à féliciter nos résidents pour les efforts qu'ils consentent en vue d'améliorer leur condition d'existence et les remercier de la confiance qu'ils nous attribuent.

Chaque jour, ils nous impressionnent par leurs capacités d'adaptation et leur désir de se surpasser.

Nous les admirons ... et de cette admiration, tirons la force de nous surpasser à notre tour.

Ce projet pédagogique est annuellement réévalué par le staff de direction, en fonction de divers aspects :

- avancement des projets d'activités
- turn-over
- admission de nouveaux résidents présentant une pathologie nouvelle pour l'établissement
- modification de l'infrastructure
- formation du personnel
- modification de l'attribution des postes
- nouveaux modes de fonctionnement
- etc....

Le projet pédagogique est rédigé en version papier, et est également conservé dans un fichier informatique